

LA TRIBUNE



DRAME DU MÉTROPOLIS

Marois ébranlée,
la classe politique choquée

PAGE 6



LA PRESSE CANADIENNE

« JE RENTRE À LA MAISON »

JEAN CHAREST QUITTE
LA VIE POLITIQUE
APRÈS 28 ANS

PAGES 2 À 5



IMACOM, JESSICA GARNEAU

MÉTROLITHO

Une fermeture
au goût
amer pour
les employés

PAGE 26

PHOENIX

Alexandre
Comtois devient
le premier
capitaine

PAGE 47

MEYER
Nouvelles
collections
exclusives!

Boutique
Rejan Mode

2995497
134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

Desgraff.com

INSTITUT

NOS ÉLÈVES SE PLACENT !

INSCRIPTIONS : PLUS QUÉ QUELQUES PLACES !

FORMATIONS D'UN AN :
2D DESSINS ANIMÉS
3D JEUX VIDÉO & CINÉMA
PROGRAMMATION DE JEUX

**DEMANDE URGENTE
D'EMPLOYÉS POUR LE
STUDIO DE SHERBROOKE**

Réservations : 819.823.8024



Porteur de rêves



**LUC
LAROCHELLE**

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

« Michou et moi nous sommes même demandés si vous ne nous aviez pas fait un mauvais coup en me réalisant! »

Jean Charest avait ainsi badiné en octobre 1993 pour éviter de sombrer dans la déprime du raz-de-marée électoral qui avait emporté 149 des 151 députés conservateurs. Il s'était retrouvé chef d'un parti moribond, sans autre choix que d'accepter la colossale tâche de reconstruire par loyauté envers celles et ceux qui, quelques mois auparavant, avaient cru en lui.

Il était venu près, si près de succéder à Brian Mulroney qu'il avait eu la voix brisée en commentant sa défaite crève-cœur. Comme hier quand il a annoncé qu'il abandonnait sa famille politique pour

aller rejoindre les siens. Ce furent les deux seules fois où je l'ai vu peiner à contrôler ses émotions au cours de sa longue carrière politique.

Comme le contexte de 2012 était fort différent, surtout avec des résultats nettement au-dessus de ceux anticipés pour les troupes libérales, M. Charest aurait sûrement souhaité que les électeurs de Sherbrooke lui renouvelent leur confiance pour ainsi lui laisser toutes les options face à son avenir.

« Je ne doute pas un instant que Jean serait resté, même comme chef de l'opposition, s'il avait été réélu. C'est un battant, il n'a jamais lâché. Malgré les résultats dans sa circonscription, il n'est pas aigri. Il n'a pas manifesté la moindre amertume envers les électeurs de Sherbrooke. Il ne peut pas y avoir plus

belle marque de respect de la part d'un homme ayant été un grand chef d'État pour le Québec », pense sa marraine politique, l'ex-ministre Monique Gagnon-Tremblay.

Jean Charest a toujours été porteur de rêves. Le rêve d'un Canada plus sensible aux aspirations du Québec. Le rêve de la reconversion économique de Sherbrooke et de la mise en valeur de l'immensité du Nord québécois. Il a toujours associé ses rêves aux désirs de son électoral local.

Voilà pourquoi, pour être conséquent avec le discours qu'il a toujours tenu, le chef libéral n'avait pas tellement le choix de tirer sa révérence plutôt que de prendre la roue de secours qu'aurait été une autre circonscription acquise à son parti pour retourner siéger à l'Assemblée nationale.

« En 2007, du temps où nous formions un gouvernement minoritaire, Jean Charest m'avait manifesté certains soucis. Je lui avais dit de cesser de s'en faire, qu'il y avait une vie après la politique. Sa courtoisie, son entregent et son talent ont toujours été remarqués de tous. On m'en parlait dans tous les pays que nous visi-

tions ensemble. Je n'ai jamais compris qu'il soit si apprécié ailleurs et si mal-aimé au Québec » s'interroge encore l'ex-ministre des Relations internationales et ancienne députée de Saint-François dont la carrière politique a officiellement pris fin hier au terme de la dernière rencontre du conseil des ministres.

« Jean n'est pas aigri. Il n'a pas manifesté la moindre amertume envers les électeurs de Sherbrooke »

« Le Canada et le Québec n'ont pas besoin d'un sauveur, ils sont en mal de leaders » avait déclaré M. Charest lors de son arrivée triomphale comme chef libéral à Québec au printemps 1998.

« Jean, c'était l'art de rassembler et d'inclure pour soutenir le maximum de chacun. Il a pris une décision pour des considérations personnelles et familiales à laquelle je souscris pleinement », juge son ami et organisateur de la dernière campagne

électorale, Jean Perrault.

« Nommez-moi un autre chef qui aura duré aussi longtemps et qui aura passé à travers autant de crises sans jamais que son leadership ne soit contesté. Ça prend du doigté et du talent », renchérit Monique Gagnon-Tremblay.

Si les débats politiques et sociaux des dernières années ont parfois pu lui donner des airs d'arrogance, la sensibilité et l'attention qu'il portait aux gens ont toujours été extrêmes. J'ai côtoyé peu de personnalités publiques capables d'associer autant de nom à un visage. Là-dessus, la mémoire de l'ancien député de Sherbrooke est tout à fait phénoménale.

Si Jean Charest est devenu au fil des ans un politicien magouilleur et corrompu, alors il faudra me le prouver. Car, ce n'est pas le politicien que j'ai connu et côtoyé durant presque 30 ans. La Commission Charbonneau sera là pour trier de toutes les allégations le vrai du faux. De plus, l'histoire jugera ses réalisations, en Estrie ainsi qu'ailleurs au Québec.

C'est la fin d'une époque. Une époque de passion et d'une farouche détermination.

LA MINISTRE BOULET CHAGRINÉE

« Il peut quitter la tête haute »

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — En voyant l'homme qui l'a poussée à se lancer en politique tracer lui-même un trait sur sa carrière, hier, Julie Boulet a ressenti un pincement au coeur.

« C'est avec beaucoup de chagrin que je vois ce grand homme quitter la vie politique au Québec », a-t-elle d'abord lancé, quelques minutes à peine après l'annonce officielle de son chef.

Lors des élections partielles de 2001, c'est Jean Charest lui-même qui l'avait incitée à se présenter sous la bannière du Parti

libéral dans Laviolette. Au cours de ces 12 années, Mme Boulet a eu l'occasion d'entretenir une relation privilégiée avec le chef libéral en raison de sa présence au conseil de ministres. Au fil des ans, la députée de Laviolette a notamment été ministre de la Santé, des Services sociaux, des Transports, de la Condition des Aînés, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

« Pour moi, il a toujours été et demeurera une source d'inspiration, un symbole de persévérance, de courage, de détermination. C'est un homme qui s'est investi énormément

pour les Québécois. Il a toujours cru au potentiel du peuple québécois. Il a vu grand, il a vu loin pour les générations futures », a vanté la députée qui a obtenu un cinquième mandat, mardi soir.

Appelée à le côtoyer fréquemment en raison de son rôle de ministre, Julie Boulet retiendra particulièrement la personnalité de son chef. « Il est un être humain très sensible, attentionné, disponible pour chacun de nous. Si on avait des problèmes particuliers, il prenait le temps de s'asseoir avec nous. Il essayait de nous encourager. On aura assurément grandi à ses

côtés et il aura permis de nous mettre en valeur et de développer le meilleur de nous-mêmes ».

D'autres ministres lui ont témoigné de leur affection.

Des trémolos dans la voix, le ministre sortant du Développement économique, Clément Gignac, était reconnaissant de s'être fait confier le « bébé » de M. Charest, son Plan Nord. « Pour moi, c'est tout un honneur et un privilège d'avoir travaillé avec lui, a dit M. Gignac. On laissera l'histoire faire le bilan des années de Jean Charest. »

Certaines critiques envers

le chef ont été « beaucoup trop sévères » quand on connaît l'homme et sa volonté d'améliorer le Québec, a aussi commenté une Michelle Courchesne très émue. « On perd tous autour de la table un très grand ami, a-t-elle indiqué. Il a cette capacité de nous faire grandir, de nous faire sentir unique. Il avait avec chaque député cette attention à chaque petit et grand événement de notre vie. »

A-t-il quitté la politique pour de bon? « On ne peut jamais dire jamais », a déclaré Mme Courchesne.

— Avec Le Soleil

LA TRIBUNE

ADRESSE

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca /

télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /

télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222

télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466

1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées **30 à 39**

Arts et spectacles **17 et 18**

Décès **39 À 42**

Économie **26 et 27**

Horoscope **31**

Loterie **8**

Monde **14**

Mots croisés **31**

Opinions **10**

Sports **43 à 47**

MÉTÉO

Charles-André, 9 ans
École Saint-Antoine



VENDREDI
soleil et nuages, max.: 24° min.: 12°

SAMEDI
averses, max.: 21° min.: 15°

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Après avoir parlé durant 34 jours, si on s'écoutait.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454





LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Moins de 24 heures après avoir été battu dans sa circonscription de Sherbrooke, le premier ministre Jean Charest, en accord avec les membres de sa famille, a décidé de tourner le dos à la vie politique, 28 ans presque jour pour jour après y avoir fait son entrée.

Une décision familiale

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La voix parfois brisée par l'émotion, le chef libéral Jean Charest a annoncé hier son départ de la vie politique, 28 ans après avoir été élu pour la première fois comme député conservateur à Ottawa. Battu dans son fief de Sherbrooke, il a décidé de tourner la page et a remercié les Québécois, « un peuple de rêveurs et de bâtisseurs », pour le « privilège » de les avoir dirigés pendant neuf ans.

À l'issue de la dernière réunion de son Conseil des ministres, il a affirmé que la « famille québécoise » s'était réunie pour choisir un gouvernement, et que sa « famille immédiate » avait donc fait de même. Avec les siens, il a soupesé les options. « La décision a été unanime, je quitterai mes fonctions de chef du Parti libéral du Québec dans quelques jours, dès que le prochain gouvernement sera formé. » Il était au bord des larmes quand il a remercié ses enfants et sa femme, Michelle Dionne, pour leur appui indéfectible, en dépit des aléas de la vie politique. « Sans mon épouse, je n'aurais jamais été premier ministre, ils m'ont accompagné avec amour et patience. »

« Après 28 ans de service public, il m'est apparu que le temps est venu pour moi et ma famille de faire un nouveau pas, de tourner une page », a-t-il

dit. « Je rentre maintenant à la maison et je vous remercie de ce privilège de m'avoir permis d'être votre premier ministre. »

« J'ai aimé chaque jour passé à occuper mes fonctions, incluant les jours les plus difficiles. » Après neuf ans comme premier ministre, « j'ai brûlé d'un feu constant, bataillé pour l'avenir du Québec, dans le respect de mes convictions », a-t-il ajouté. « Je n'ai pas tout réussi, mais mes décisions n'ont jamais eu d'autres motivations que l'intérêt supérieur du Québec », a-t-il soutenu, avant de faire un plaidoyer pour l'unité canadienne.

À l'encontre des sondages

Il part sans regret, puisque les résultats de mardi ne sont « pas à la hauteur » de ce que son équipe souhaitait. « Mais nous avons fait une forte campagne, sur des idées, dans le respect », a-t-il précisé. Et surtout, a-t-il mentionné, « nous avons fait mentir les sondages en terminant à moins de 1 % de nos adversaires ».

Mardi soir, après les résultats dans Sherbrooke il a été battu par près de 3000 voix, il avait clairement annoncé son intention à quelques proches. Plus tôt en après-midi, encore avec les conseillers de sa garde rapprochée, il avait soupesé quelques scénarios, sans que les témoins puissent alors entrevoir une décision ferme de sa part.

Par ailleurs, il a décrit l'attentat qui a assombri le rassemblement péquiste comme « un geste de folie » rappelant « la fragilité de nos vies ». Le Québec « a été frappé en plein cœur », a-t-il dit.

Il a également salué l'élection d'une première femme au poste de premier ministre, mais a relevé que les Québécois « avaient fait preuve de prudence en plaçant le nouveau gouvernement dans un contexte de cohabitation » minoritaire à l'Assemblée nationale. Il faudra, selon lui, « que les partis à l'Assemblée nationale sachent emprunter le chemin de la coopération ».

Son amie et voisine de circonscription Monique Gagnon Tremblay, qui a confirmé son départ de la vie politique en juillet dernier, a assisté à l'annonce. « Je suis très triste, on avait commencé ensemble et on finit ensemble », a-t-elle dit. Un jour, selon elle, « la population du Québec va réaliser qu'il était un grand chef d'État, et l'histoire le démontrera ». Elle n'a été mise au courant de la décision qu'hier. « Mais j'avais une impression », a-t-elle reconnu.

Certains ont cru que l'entretien de Jean Charest avec ses ministres aurait pu le convaincre de changer d'idée. Certains députés, dont Lise Thériault, réélue dans Anjou, ont offert de lui céder leur siège s'il voulait s'y faire élire. Mais, selon ses

proches, l'affaire était entendue dès mardi soir : il allait passer le relais.

Il reste premier ministre jusqu'à la formation du gouvernement Marois, dans environ deux semaines. Déjà, pendant la campagne électorale, M. Charest avait indiqué que sa famille avait tenté de le convaincre au début de 2012 de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Avant qu'il ne confirme son départ, plusieurs ministres étaient déjà prêts à lui rendre hommage — l'annonce de sa démission circulait ouvertement dans les cercles libéraux.

Un grand

Selon le ministre de la Santé, Yves Bolduc, Jean Charest aura apporté une contribution égale à celle des premiers ministres qui ont bâti le Québec moderne. « Quand on verra l'héritage de Jean Charest dans 20 ans, ce sera du style de la contribution d'un Jean Lesage ou d'un Robert Bourassa. » M. Bolduc, réélu hier soir dans la circonscription de Jean-Talon, a souligné que Jean Charest avait joué un rôle important dans sa décision de faire le saut en politique.

Selon Michelle Courchesne, ex-ministre de l'Éducation et présidente du Conseil du Trésor, « la défaite est plus qu'honorable, avec seulement 0,7 % d'écart avec le PQ dans les votes exprimés, les gens ont reconnu la contribution de M. Charest ».

Le ministre des Transports Pierre Moreau, un successeur potentiel, a souligné dans un long point de presse que si on lui demandait son avis, il recommanderait à M. Charest de rester. « M. Charest nous a donné quatre majorités consécutives le PLO avait la pluralité des voix en 1998, trois mandats au gouvernement et, contre toute attente, a donné 50 députés au Parti libéral. C'est lui qui est à la base de mon engagement politique, et je souhaite qu'il reste là », a-t-il affirmé, amer. Selon lui, les sondages ont brouillé les cartes. Dans sa circonscription de Châteauguay, les sondages l'avaient placé au troisième rang, « alors que ce n'était pas du tout le portrait sur le terrain ».

Battu mardi, le ministre Clément Gignac a relevé qu'il ne serait jamais venu en politique sans l'intervention de M. Charest. « Je suis fier d'avoir travaillé avec lui. Il a une vision remarquable », a affirmé l'ancien vice-président de la Banque Nationale. Il croit que l'arrivée d'un gouvernement minoritaire péquiste compliquera les choses sur le plan budgétaire : « avec les promesses qui ont été faites, cela sera difficile d'équilibrer les finances publiques ».

Pierre Corbeil, autre ministre défait, s'est dit convaincu que les Québécois regretteront vite Jean Charest, « un leader qui a donné de l'espoir dans le Plan Nord ». (La Presse)



Le départ d'un monument

MARTIN CROTEAU

SHERBROOKE — Dans une circonscription qu'il a représentée pendant 28 ans, même des détracteurs de Jean Charest ont eu un petit pincement au cœur en apprenant sa défaite, mardi soir. Et même ses adversaires les plus déterminés se sont gardés de crier victoire trop vite, tant le premier ministre a souvent déjoué ceux qui prédisaient sa mort politique.

« Je trouve ça triste, confie Julie, qui travaille dans l'immeuble où se trouve le bureau du député Jean Charest, et qui dit avoir gagné ses élections. Ça faisait 28 ans, c'est une personne qui s'est dévouée pour sa circonscription et, du jour au lendemain, comme ça, c'est comme un message personnel. »

L'ancien maire de Sherbrooke, Jean Perrault, dirigeait la campagne locale de M. Charest. L'épouse du premier ministre sortant, Michèle Dionne, a activement participé à la campagne pendant que son mari sillonnait le Québec. Et Jean Charest a lui-même visité sa circonscription cinq fois avant le jour du vote.

« Il n'a jamais gagné par des marges de plusieurs milliers de personne », a rappelé M. Perrault.

Aux yeux de l'ancien maire, Jean Charest laisse un bel héritage à Sherbrooke. Dans les années 90, la ville a vécu la fermeture de nombreuses industries textiles et métallurgiques. Jean Charest a joué un rôle de premier plan dans la relance économique de la région, estime M. Perrault. Son gouvernement a aussi débloqué des millions pour rénover l'Hôtel-Dieu et favorisé la venue dans la ville des Jeux du Canada, l'an prochain.

Jean Charest n'a jamais perdu une élection dans Sherbrooke, malgré plusieurs batailles serrées. Mais cette fois, il s'est frotté à un candidat aux états de service presque aussi longs que lui dans la région. Serge Cardin s'est bâti une notoriété importante, d'abord en politique municipale, puis en politique fédérale avec le Bloc québécois.

« Je le suivais de près, en quelque sorte, a relaté M. Cardin, hier. J'ai été 12 ans au conseil de ville de Sherbrooke et 12 ans et demi au niveau du fédéral. Donc je n'étais pas loin derrière. »

« Je ne suis pas libéral et je ne le serai jamais, mais M. Charest reste un politicien exceptionnel, une vraie bête, observe Sébastien Aubé, qui a dirigé la campagne de M. Cardin dans Sherbrooke. À chaque fois qu'on a pensé que sa carrière se terminait, il rebondissait toujours. »

(La Presse)

« L'histoire va reconnaître un grand premier ministre »

Monique Gagnon-Tremblay salue le sens du devoir de Jean Charest



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — S'ils respectent son choix de quitter la vie politique, les proches de Jean Charest accueillent avec tristesse le départ d'un grand homme politique.

« Nous sommes arrivés en politique à la même période et nous quittons ensemble. Je suis triste pour le Québec. Jean Charest est un grand premier ministre et l'histoire va le reconnaître un jour. C'est un homme honnête, droit, engagé, humain et avec le sens du devoir », constate Monique Gagnon-Tremblay.

C'est elle qui a fait les premiers pas vers Jean Charest en 1998 au départ de Daniel Johnson à la tête du Parti libéral du Québec (PLQ) pour l'inviter à diriger le parti.

« J'étais certaine qu'il ferait un bon chef et un bon premier ministre. Nous avons été plusieurs à lui téléphoner et nous avons réussi à le convaincre », se rappelle la députée sortante de Saint-François.

Proche collaborateur depuis plus de 28 ans, agent officiel du PLQ depuis 1998 et ami du premier ministre sortant,



ARCHIVES LA TRIBUNE

« J'étais certaine qu'il ferait un bon chef et un bon premier ministre », s'est souvenue hier Monique Gagnon-Tremblay, qui avait fait les premiers pas vers Jean Charest en 1998.

Alain Paquin soutient que Jean Charest n'avait pas laissé filtrer cette décision de démissionner de la tête du parti après la confirmation de sa défaite.

« En lisant entre les lignes, on pouvait deviner ce qu'il allait faire. Cependant personne, à part sa famille immédiate, n'était au courant de sa décision. Le Québec perd un homme d'exception », croit



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

« Le Québec perd un homme d'exception », croit Alain Paquin, agent officiel du PLQ depuis 1998, ami et proche collaborateur du premier ministre sortant.

Alain Paquin, qui a suivi Jean Charest tout le long de sa carrière politique tant au fédéral qu'au provincial.

Monique Gagnon-Tremblay croit que Jean Charest marquera le Québec pour avoir réussi à traverser la crise économique sans séquelle et d'avoir mis en place le grand projet de société qu'est le Plan Nord.

Tant sa marraine politique que son proche allié affirment que Jean Charest faisait rayonner le Québec sur la scène internationale.

« Pas un seul premier ministre n'a fait autant sur la scène internationale pour le Québec que Jean Charest. Il était connu partout dans le monde et reçu comme un chef d'État », souligne celle qui a dirigé le ministère des Affaires internationales du Québec.

« Il était à l'aise autant en français qu'en anglais. Il était très performant à l'extérieur du pays », ajoute Alain Paquin.

Ce dernier rappelle la vision de Jean Charest.

« C'était un bourreau de travail qui a donné beaucoup à la vie politique. Tous ses proches s'entendent pour dire que c'était agréable de travailler avec lui. Il m'a souvent surpris en dépassant une barre qui était placée très haute », soutient M. Paquin.

Alain Paquin et Monique Gagnon-Tremblay croient que peu importe le chemin qu'il choisira, Jean Charest aura beaucoup de succès dans ses projets.

« Il tourne la page de sa vie politique et je lui souhaite beaucoup de bonheur. Jean Charest est une bête politique qui n'a toujours vécu que pour la politique. Impossible de dire s'il y reviendra un jour », conclut Monique Gagnon-Tremblay.

« Un modèle d'homme politique »

Des témoignages unanimement élogieux envers le chef démissionnaire

SHERBROOKE — Amenée à la politique par Jean Charest, la nouvelle députée libérale de Richmond Karine Vallières n'aura pas l'occasion de travailler avec un homme à qui elle voue une grande admiration.

« C'est certain que c'est une grande déception pour moi de ne pas pouvoir travailler à ses côtés. Jean Charest demeure pour moi un modèle d'homme politique. Malgré la déception, nous devons nous plier à sa décision », indique Mme Vallières.

Après l'annonce de la défaite de Jean Charest mardi soir, les témoignages de sympathie à l'endroit du chef politique étaient nombreux. Si la décision de quitter la tête du Parti libéral du Québec n'était pas annoncée, on sentait dans le camp libéral que cette annonce ne saurait tarder.

Pour le président du conseil d'administration du CHUS, Jacques Fortier, Sherbrooke



Jacques Fortier

perd un grand premier ministre.

« Jean Charest est un homme qui a toujours été dévoué pour son comté tant au fédéral qu'au provincial. Il a toujours



Pierre Gagné

été en contact avec les gens de Sherbrooke et son objectif était d'aider la région. Sherbrooke fait un autre choix, mais nous perdons un député et un premier ministre extraordinaire.

Les gens vont un jour réaliser tout ce qu'il a fait pour Sherbrooke, pour l'Estrie, pour le Québec », estime M. Fortier.

Le psychiatre Pierre Gagné est un partisan de longue date de Jean Charest. Selon lui, les allégations dont le premier ministre est victime depuis deux ans de la part de ses adversaires ont nui au chef démissionnaire du Parti libéral du Québec (PLQ).

« Jean Charest est un homme d'une grande honnêteté. Je le considère comme un grand administrateur de la chose publique. Il semble toutefois que ce soit plus rentable de crier sur la place publique que de faire ce qui doit être fait. Jean Charest a réalisé de grandes choses. Je souhaite que le Plan Nord puisse se poursuivre. Je ne suis pas certain de revoir un si grand homme politique à Sherbrooke », avance le Dr Gagné.

— René-Charles Quirion



ARCHIVES LA TRIBUNE

Le premier ministre Jean Charest en des jours plus heureux, lors de l'assermentation de son premier cabinet en 2003.

Un dévouement politique d'exception

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Premier ministre du Québec, vice-premier ministre du Canada, ministre fédéral... Le départ de Jean Charest correspond à la fin d'une époque de la vie politique à Sherbrooke.

« De 1984 à aujourd'hui, ce sont presque 30 ans durant lesquels il a incarné LA politique en région. C'est certain que l'Estrie et Sherbrooke auront fourni quelqu'un d'envergure comme premier ministre, mais aussi un ministre fédéral qui aura laissé sa marque. Pas un Sherbrookoise ne peut douter de son dévouement politique », soutient le politologue de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, Jean-Herman Guay.

Élu député conservateur de Sherbrooke sous la bannière du Parti progressiste conservateur en 1984, le jeune avocat de 26 ans a rapidement fait sa marque. Nommé ministre d'État à la jeunesse par Brian Mulroney en 1986, le plus jeune ministre de l'histoire du Canada, il obtient les fonctions de ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur en 1988. En 1990, il est forcé de démissionner dans la foulée du scandale Ben Johnson. Il rebondit en 1991 en étant nommé ministre de l'Environnement.

Puis c'est la course à la direction du Parti progressiste conservateur en 1993. Il passe

à un cheveu de devenir premier ministre du Canada en terminant derrière Kim Campbell, qui le nomme vice-premier ministre. Le parti est renversé aux élections de 1993. C'est ensuite la longue traversée du désert où il reconstruit son parti.

En 1995, il est nommé vice-président du comité national des Québécois pour le NON durant la campagne référendaire.

Courtisé par le Parti libéral du Québec, il fait le saut sur la scène provinciale en avril 1998. Élu député de Sherbrooke en 1998, mais confiné au banc de chef de l'opposition officielle, il est élu premier ministre du Québec le 14 avril 2003. Il gagne les élections suivantes de 2007 et 2008.

Jean-Herman Guay croit que la « résilience incroyable » de Jean Charest permet de décrire son parcours politique

« Il a réussi à rebondir chaque fois au cours de sa carrière et à tirer profit de l'actualité. C'est une bête politique comme le Québec en a compté relativement peu », estime M. Guay.

Selon le politologue, Jean Charest a davantage été un gestionnaire qu'un visionnaire.

« Nous sommes à une époque où les gouvernements disposent de peu de marge de manœuvre pour innover. Le côté visionnaire de Jean Charest a été battu. Ce qu'il voulait, c'était la réingénierie de l'État, remettre en question le modèle québécois. Il n'a pas été en mesure de le faire. Curieusement, François

Legault reprend cette vision-là », remarque le politologue.

Jean-Herman Guay estime que Jean Charest a réalisé plusieurs bons coups notamment en étant à l'origine du conseil de la fédération, d'avoir réussi les négociations avec le secteur public avec une certaine paix syndicale et aussi le Plan Nord qui, selon lui, a cependant été mal vendu aux Québécois.

« Ça s'inscrit dans la grande logique de la Manic de Lesage et de la baie James avec Bourassa. Avec la demande en matières premières, le Plan Nord va rester. C'est aussi un plan de développement social », mentionne Jean-Herman Guay qui souligne les bons coups de Jean Charest en santé et en éducation où des pas intéressants ont été faits.

Le politologue souligne la force de Jean Charest sur le plan économique, alors que le Québec a évité la récession notamment avec la mise en place du grand programme d'infrastructures.

« En environnement, le Québec s'est démarqué du fédéral. Des efforts ont été faits par rapport aux cibles de Kyoto », mentionne le politologue.

Jean-Herman Guay croit que les libéraux n'ont jamais réussi à bien passer leur message auprès des intellectuels et des artistes.

« La connexion n'a jamais été faite avec le monde intellectuel qui contribue à façonner la narration de notre société »,

mentionne le politologue.

Jean-Herman Guay rappelle les « gâchis » du mont Orford, du Suroît, des écoles juives ainsi que ceux de la première en 2005 et la deuxième grève étudiante le printemps dernier.

« Jean Charest comptait sur la passivité populaire et bien souvent il s'est trompé. Sur le dossier étudiant, je n'ai jamais compris pourquoi il n'a pas rencontré les étudiants plus tôt. Il a transformé une génération en les rendant hostiles au Parti libéral », souligne le politologue.

Il rappelle aussi le dossier de la collusion et la corruption où Jean Charest a pris du temps à demander la mise en place d'une commission d'enquête sur la question.

« Il n'a pas senti le vent et la colère s'est accrue », constate M. Guay.

Ces deux derniers dossiers combinés à l'usure du pouvoir auront, selon Jean-Herman Guay, contribué à sa défaite.

« On sent qu'en démocratie il y a quelque chose de sain dans l'alternance. À un certain moment, on remplace des gens qui ont porté nos drapeaux pendant un certain nombre d'années. On pense qu'il est temps de regarder ailleurs », analyse le politologue.

Quant à la place que Jean Charest occupera dans l'histoire comme premier ministre du Québec, le politologue rappelle que ça prend toujours un temps de décanation avant de juger.

Pierre Reid témoigne son admiration

MAGOG — À cause de certains événements survenus durant le premier mandat du gouvernement Charest, le député d'Orford, Pierre Reid, pourrait ne pas porter Jean Charest dans son cœur. Mais il n'en est rien.

Il faut se souvenir que Pierre Reid a été nommé ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dès l'arrivée des libéraux au pouvoir en 2003. Puis, après un affrontement avec les étudiants, il a été muté au poste de ministre des Services gouvernementaux, fonction qui lui a été subitement retirée par Jean Charest en 2006. Il est depuis demeuré simple député.

« Je n'en tiens pas rigueur à M. Charest. Je suis en politique pour faire avancer le Québec et c'est une chose qui demande des sacrifices. C'était lui qui pouvait amener le plus au Québec selon mes priorités. Et puis le premier ministre est celui qui décide de ceux qu'il souhaite autour de lui », explique Pierre Reid.

D'après ce dernier, le premier ministre sortant occupera une grande place dans l'histoire du Québec. « On voit les bénéfices de certaines de ses actions aujourd'hui, notamment en ce qui concerne l'économie », déclare le député d'Orford.

— Jean-François Gagnon



Pierre Reid



La SQ enquête, la classe politique dénonce

FANNIE OLIVIER

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Alors que la police s'affairait toujours à amasser des preuves afin de faire la lumière sur l'attentat perpétré mardi soir au Métropolis, l'ensemble de la classe politique a dénoncé d'une seule voix l'incident qui a fait un mort et un blessé.

Une source policière a confirmé que le suspect qui a fait irruption dans le lieu de rassemblement des militants péquistes est Richard Henry Bain, un homme de 62 ans vivant à Mont-Tremblant, dans les Laurentides. Il serait propriétaire d'une pourvoirie exploitée sous le nom des Activités Rick à La Conception et avait joint la Chambre de commerce régionale l'an dernier. Sur sa page Facebook personnelle, l'homme indique le français et l'anglais comme langues d'usage.

Puisqu'il a été transporté en matinée à l'Hôpital du Royal Victoria dans la métropole, sa comparution pourrait être remise à aujourd'hui, voire plus tard.

Vêtu d'une robe de chambre et d'une cagoule noire, l'homme aurait ouvert le feu à l'arrière du Métropolis, à Montréal, alors que des centaines de partisans étaient rassemblés pour célébrer l'élection du gouvernement péquiste minoritaire de Mme Marois.

Un technicien âgé de 48 ans, Denis Blanchette, a perdu la vie dans le drame. Un homme de 27 ans a également été blessé, mais il est hors de danger.

Le suspect a ensuite allumé un incendie derrière la salle de spectacle, avant de prendre la fuite. Il a finalement été rattrapé par les policiers et a crié au moment de son arrestation que les anglophones allaient se « réveiller ».

Un ami et voisin qui souhaite rester anonyme a toutefois indiqué à *La Presse Canadienne* que Richard Henry Bain avait des



LA PRESSE CANADIENNE

La Sûreté du Québec a pris la responsabilité de l'enquête sur cette affaire en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal.

problèmes de santé mentale et prenait des médicaments. Il n'a toutefois jamais démontré de signe de violence, a indiqué ce voisin.

La Sûreté du Québec (SQ) a pris la responsabilité de l'enquête sur cette affaire en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Le lieutenant Guy Lapointe, de la SQ, a précisé qu'il en était ainsi parce qu'il était pour l'instant impossible « d'exclure que la personne qui était visée était la première ministre élue ».

Les policiers ont dressé un périmètre de sécurité sur les lieux de l'incident et rencontré une quinzaine de témoins. Le suspect devait également être interrogé, alors que le mobile de ce geste n'a pas encore été établi par les policiers.

Même s'il a déploré la mort d'une personne, le lieutenant

Lapointe s'est malgré tout déclaré satisfait de la rapidité de l'intervention policière, qui n'a duré que quelques minutes. « En aucun temps on pense que Mme Marois a été en danger », a-t-il dit. La chef du Parti québécois (PQ) a pu finir son discours à la hâte, mais le Métropolis a été rapidement évacué par la suite.

Marois a insisté

C'est à sa demande insistante que Mme Marois est revenue sur la scène après avoir d'abord été évacuée par les agents responsables de sa sécurité. « Je vais vous dire, c'est moi qui ai insisté », a signalé la chef du PQ en point de presse au lendemain de sa victoire.

Elle a expliqué que son objectif était d'abord de calmer le jeu, pour s'assurer que l'évacuation s'effectuait sans anicroche. « Je me suis dit : » qu'est-ce qui va arriver si ces personnes

paniquent« (...) J'ai dit à mes gardes du corps : "je veux aller parler aux gens" », a indiqué Mme Marois. Il ne lui a pas traversé l'esprit qu'elle-même pouvait être une cible, a-t-elle ajouté.

Devant les journalistes venus l'interroger pour la première fois depuis sa victoire, elle a également voulu insister sur le fait que le Québec est avant tout pacifique. « Malgré cette tragédie, il faut redire que le Québec est une société non violente. Un acte de folie ne peut effacer cette réalité. »

Classe politique

Au lendemain de l'élection de la toute première femme à la tête du Québec, l'homicide a semblé éclipser la victoire de la chef péquiste elle-même, tant dans les conversations des gens dans la rue que dans les déclarations des politiciens de la scène fédérale et provinciale.

Ainsi, le premier ministre canadien Stephen Harper a joint Mme Marois mercredi matin au téléphone afin de la féliciter pour sa victoire, mais aussi pour condamner cet acte de violence. Selon un compte rendu fourni par son directeur des communications, Andrew MacDougall, « le premier ministre s'est dit attristé des événements qui sont survenus (...) à Montréal. Il a ajouté qu'un tel acte est inadmissible et qu'une telle violence n'a pas sa place au Canada. »

À Saint-Jean, à Terre-Neuve-et-Labrador, où il tient son caucus de la rentrée, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, a pour sa part soutenu que ses troupes étaient bouleversées et que les premières pensées allaient aux victimes et à leurs proches.

Le premier ministre québécois sortant Jean Charest s'est lui aussi dit très attristé, ajoutant qu'il s'agissait là d'un véritable choc.

En conférence de presse, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, a qualifié l'incident de « dramatique, infiniment triste, inacceptable, surtout pendant un événement politique ». « On n'est jamais à l'abri d'un fou qui arrive dans une assemblée et qui commence à tirer. On le voit partout dans le monde, ça peut arriver, c'est triste, il faut voir comment on peut réduire ce risque », a indiqué M. Legault.

Une vigile s'est tenue devant le Métropolis hier soir. Quelques centaines de personnes avaient confirmé leur présence en milieu d'après-midi mercredi sur le site Facebook de l'événement. « Puisque la peur et la haine n'amènent que plus de peur et de haine... Offrons-nous plutôt, ensemble, un peu d'amour et d'espoir », ont écrit les organisateurs de la vigile pour inciter les gens à y participer. Le spectacle du groupe rock Offspring, qui devait se produire sur la scène mercredi soir, a été annulé.

SELON RÉJEAN HÉBERT ET MARIE MALAVOY

« Profondément triste et complètement hors norme »

FRANÇOIS GOUGEON ET CLAUDE PLANTE

SHERBROOKE — C'est un événement « profondément triste et complètement hors norme par rapport à la réalité au Québec » qui a clôturé la soirée électorale péquiste au Métropolis de Montréal, avec la fusillade ayant fait un mort.

L'ancienne députée de Sherbrooke, qui représente maintenant Taillon, Marie Malavoy, était aux premières loges quand l'événement est survenu, quasiment sur le coup de minuit, dans la nuit de mardi à hier.

« Personne dans mon entourage, ni moi, n'a entendu de

détonation, mais en voyant les gardes du corps empoigner si solidement Mme Marois, on s'est douté que quelque chose de grave était arrivé. On était complètement médusé... Il y a eu un bref temps mort, puis après l'intervention de Yves Desgagnés (NDLR : maître de cérémonie) et le retour de notre chef, on a pensé que c'était un banal incident. Mais peu de temps après, la foule a été invitée à quitter... Vraiment c'était confus », a relaté Mme Malavoy.

Ce n'est que bien plus tard, quand la soirée électorale était terminée, que celle-ci a été informée de la triste réalité. « C'est vraiment déplorable.

Habituellement, une soirée de victoire électorale est un rassemblement heureux et là, ça va rester une tache... Cependant, je dois dire que Mme Marois, qui avait sans doute été informée de ce qui venait de se passer dans les instants précédents, a eu un sang-froid extraordinaire. Ça démontre sa capacité comme chef d'État dans un moment de crise » a aussi évoqué Marie Malavoy.

Pour Réjean Hébert, qui était encore en pleine fièvre dans la circonscription de Saint-François en raison de son élection chaudement disputée, le fil des événements l'a « complètement bouleversé ». « On voyait bien par les images à

la télé qu'il semblait se passer quelque chose d'anormal. Mais c'est juste à 6 h ce matin (mercredi) que j'ai eu les détails, qu'il y avait eu mort d'homme... C'est extrêmement déplorable. Cependant, dans les circonstances, avec ce qu'elle venait de vivre, j'ai trouvé Mme Marois extrêmement courageuse. Son attitude a été à la hauteur », a dit M. Hébert.

Tant selon lui que pour Marie Malavoy, cela montre que la sécurité ne doit pas être négligée et devra sans doute être renforcée. « J'ai l'impression que comme cela se fait à l'Assemblée nationale depuis la triste fusillade mortelle (NDLR : par l'ex-caporal Denis

Lortie), il va se mettre en place lors de réunions politiques importantes différents mécanismes de sécurité, comme des détecteurs de métal et autres », a illustré Réjean Hébert.

Pour sa part, le Service de police de Sherbrooke assurait la sécurité autour du Centre des congrès de l'Hôtel Delta mardi soir, alors que la Sûreté du Québec faisait de même à l'intérieur. Le porte-parole Martin Carrier refuse de dire si des mesures spéciales ont été prises lorsque la nouvelle de l'attentat a été diffusée. Il se contente de signifier que les effectifs en place étaient suffisants pour faire face à toutes éventualités.

Pauline Marois fixe ses priorités

PATRICE BERGERON

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Encore ébranlée par un incident qui a toutes les apparences d'une tentative d'assassinat contre elle, la nouvelle première ministre élue Pauline Marois n'a pas tardé néanmoins à fixer ses priorités aux partis d'opposition.

Elle s'est présentée hier après-midi, à sa première conférence de presse comme chef de gouvernement, la voix enrouée, visiblement toujours affectée par l'incident qui aurait pu avoir des conséquences graves pour sa vie. La salle était bondée de journalistes, dans un hôtel sous haute surveillance policière en plein centre-ville de Montréal.

« Je suis profondément affectée, mais je dois aller de l'avant et assumer mes responsabilités », a énoncé la chef du Parti québécois dans sa déclaration d'ouverture.

Son parti a obtenu 54 sièges, soit neuf de moins que les 63 nécessaires pour obtenir la majorité à l'Assemblée nationale, contre 50 sièges au Parti libéral et 19 à la Coalition avenir Québec. À 32 pour cent, le Parti québécois récolte à peine une trentaine de milliers de votes de plus que les libéraux.

Les Québécois lui ont refusé la majorité qu'elle a tant demandée parce que le vote qui aurait dû aller au PQ a été divisé et est allé à « d'autres formations », a-t-elle dit, en référence à l'Option nationale et Québec solidaire, qui ont récolté environ 8 pour cent de la faveur populaire.

Mais en dépit de son statut



LA PRESSE CANADIENNE

Pauline Marois, la voix enrouée, paraissait toujours affectée par les événements survenus mardi soir au Métropolis.

minoritaire, sur le renforcement de la loi 101, elle veut montrer aux Québécois jusqu'où elle est « prête à aller ».

« J'ai un mandat d'une partie de la population et j'ai, mais pas seulement moi, nous (les élus) avons la responsabilité de servir le peuple québécois, et je le ferai avec les gens de l'opposition », a-t-elle déclaré dans une conférence de presse qui s'est déroulée dans un cadre déjà plus strict que celui de la campagne, puisque les journalistes n'avaient plus droit qu'à une seule question.

Elle s'empressera d'abroger par décret la loi spéciale sur le retour à l'école et annulerait la hausse des droits de scolarité en tentant d'éviter une motion de défiance qui renverserait son gouvernement fraîchement

formé.

« Sur l'abrogation, je suis convaincue que les autres partis vont être d'accord », a-t-elle déclaré.

Même chose sur le renforcement de la loi 35, qui empêche les entrepreneurs fraudeurs de postuler pour obtenir des contrats gouvernementaux. Elle croit aussi pouvoir trouver un terrain d'entente sur l'augmentation des places en Centres de la petite enfance et l'amélioration des services aux aînés.

Mais sur la hausse des redevances aux sociétés minières, dénigrée par les libéraux, « j'adopterai ce que je peux adopter », a-t-elle convenu.

Et sur la nouvelle loi 101, rejetée par les deux autres partis, elle sait que la partie sera corse. Le projet péquiste prévoit

imposer la Charte de la langue française aux entreprises de 11 à 49 employés, ainsi que d'interdire le cégep anglophone aux francophones et aux allophones.

« Je veux au moins que tous les Québécois sachent quelle est ma proposition, jusqu'où je veux aller (...), et je vais aller le plus loin où je peux aller avec l'appui de l'opposition », a-t-elle dit.

Mme Marois a aussi indiqué qu'elle présentera son conseil des ministres d'ici à deux semaines et que son équipe de transition est à pied d'œuvre pour assurer la passation des pouvoirs, « sans précipitation, sans bouleversement ».

La première ministre élue a aussi parlé à son homologue fédéral Stephen Harper en matinée. Elle a qualifié ce premier contact de « cordial ».

Elle entend passer les résolutions de l'Assemblée nationale pour établir des consensus avec les autres partis et formuler ses revendications à Ottawa : le registre des armes à feu, la loi sur les jeunes contrevenants, la commission pancanadienne des valeurs mobilières, les pleins pouvoirs en environnement, sont parmi les thèmes qui « pourront être mis sur la table », a-t-elle précisé.

Quant au présumé attentat qui visait sa personne, elle a affirmé que jamais elle n'a pensé qu'elle était « en cause dans une attaque ».

« Quand on m'a emmenée en coulisse, j'ai constaté qu'il y avait eu un blessé léger, j'ai vu une porte s'ouvrir avec une boule de feu, mais la porte s'est

refermée immédiatement et il me semblait que tout était sous contrôle (...). On nous a dit qu'il fallait faire évacuer les gens. Il y avait au moins 2000 personnes. Je me suis dit : qu'est-ce qui va arriver si ces personnes paniquent? (...) J'ai dit à mes gardes du corps : je veux aller parler. (...) J'ai fait simplement ce qu'on devait faire. J'ai dit : il est arrivé un événement malheureux, prenez le temps qu'il faut, il faudra évacuer. »

Elle a appris qu'il y avait eu mort d'homme une fois rendue à l'hôtel, après avoir quitté précipitamment le rassemblement péquiste au Métropolis.

Elle s'en dit « profondément attristée ». Ses pensées vont aux victimes et à leurs familles, a-t-elle dit, et elle a tenté de contacter les proches, mais certains ne sont pas encore au courant de l'événement.

Elle a tenté de minimiser la portée de cet « événement isolé ». Elle refuse d'y voir une conséquence du ton de la campagne ou de la crise étudiante. C'est « la folie qui a frappé », a-t-elle conclu.

« Les événements malheureux (de mardi) ont attiré l'attention du monde », davantage peut-être « que le geste démocratique qu'ont posé des millions de Québécois », a-t-elle déploré.

Elle a indiqué qu'elle n'avait pas été informée d'avoir été l'objet de menaces durant la campagne. Elle laissera les policiers faire leur travail avant de demander une enquête publique. Toutefois, sa sécurité a été renforcée.

Un « renouveau politique »

MÉLANIE MARQUIS

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Pauline Marois a écrit une nouvelle page d'histoire. Le chef péquiste est devenue mardi la première femme à être élue à la tête du gouvernement du Québec, et la cinquième femme à accéder à cette position dans l'ensemble du Canada en l'espace de quatre ans.

Près de la moitié des provinces et territoires au pays sont donc présentement dirigés par des femmes: la Colombie-Britannique, l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et, depuis mardi, le Québec.

Lise Payette, qui a été ministre au sein du gouvernement de René Lévesque entre 1976 et 1981, estime que l'élection d'une femme revêt une signification encore plus importante ici qu'ailleurs au Canada.

Parce que si le Québec se targue d'être un champion de l'égalité hommes-femmes, il se berce d'illusions, d'après celle qui a embauché Pauline Marois comme chef de cabinet au ministère d'État de la Condition féminine.

« Je pense que pour le Québec, ça voudra dire encore plus que dans bien d'autres endroits, avance-t-elle. On a beau dire qu'on est très en avance là... mais Dieu qu'on n'avance pas sur la question des femmes! On a toujours l'impression d'être en train de tout recommencer. »

Et quoi qu'on en dise, les femmes et les hommes politiques ne sont toujours pas traités de la même manière, soutient Mme Payette. « Le "double standard" est toujours là. Absolument. On en a pris conscience, cependant, et ça, c'est déjà une première victoire. Quand on a dit ça les premières fois, on se faisait dire qu'on était complètement ridicules », plaide l'auteure et journaliste.

C'est aussi l'avis de Louise Harel, ancienne compagne d'armes de Pauline Marois. Selon celle qui occupe actuellement le fauteuil de la chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal, les femmes souffrent toujours d'un « important déficit de crédibilité » sur le plan professionnel.

« Quand une femme réussit à vaincre contre l'adversité, on

se dit que c'est naturel, mais quand c'est un homme, il est porté aux nues », lance-t-elle, précisant au passage que cette règle s'applique dans la plupart des domaines d'activité et non seulement en politique.

Dans une lettre ouverte parue

dans *Le Devoir* la semaine dernière, un collectif de 125 hommes ont eux aussi parlé d'un « double standard » et ont exhorté les Québécois à faire éclater le « plafond de verre » en votant pour Pauline Marois.

Car selon les signataires, dont

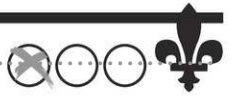
certaines sont membres du Parti québécois, de Québec solidaire ou d'Option nationale, « on exige des femmes ou leur reproche des choses que nous n'avons jamais exigées des hommes ou que nous ne leur avons jamais reprochées ».

JEUDI SOIR
QUATRE SERVICES
43\$
pour deux

DATONI
RESTAURANT

Christian Fréchette
Chef-exécutif

Sherbrooke jeudi 6 septembre 2012 - LA TRIBUNE 7



Legault admet que les changements proposés ont inquiété

ALEXANDRE ROBILLARD

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, a admis hier que les changements qu'il propose ont pu susciter des inquiétudes chez les électeurs, ce qui explique que son parti a terminé en troisième place au dernier scrutin.

M. Legault a affirmé que la CAQ, qui n'a réussi à faire élire 19 députés, ne renoncera pas à son programme d'abolition de postes dans la fonction publique et parapublique et de restructurations administratives dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Lors d'une conférence de presse à l'extérieur de sa permanence, M. Legault a affirmé qu'il était déçu de la performance de son parti, mais en même temps satisfait, compte tenu du peu de

temps qui s'est écoulé depuis la création de la CAQ, l'automne dernier.

« On a essayé de convaincre les gens qu'on a besoin d'un changement, même si certains ont peut-être eu une certaine inquiétude avec les changements qu'on a proposés, a-t-il dit. Aujourd'hui je suis plus convaincu que jamais qu'il faut dire la vérité aux Québécois, qu'il y a une urgence de faire un virage, de faire un ménage, de relancer le Québec. »

Le résultat du scrutin de mardi contraste toutefois avec les derniers sondages, dont certains estimaient la CAQ en position de former l'opposition officielle. Durant la campagne, M. Legault avait même présenté une vague qui porterait son parti au gouvernement.

Hier, M. Legault a affirmé qu'il avait manqué de temps

pour exposer son programme de suppressions de postes chez Hydro-Québec et dans la fonction publique et d'abolition des commissions scolaires et des agences de santé.

Quatre députés caquistes, dont M. Legault et sa vedette dans Saint-Jérôme Jacques Duchesneau, se sont fait élire sur la rive nord, tandis que seulement deux ont remporté la victoire sur la rive sud.

La CAQ demeure fortement représentée dans la grande région de Québec, où elle a des députés dans neuf circonscriptions, dont cinq que l'Action démocratique du Québec, maintenant fusionnée avec le nouveau parti, avait remportée en 2008.

Malgré tout, la CAQ n'est pas loin de ses rivaux, avec 27 pour cent des votes, contre 31,9 au Parti québécois et 31,2 au Parti libéral du Québec.

Françoise David étonnée de la force du PLQ

LIA LÉVESQUE

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Coporte-parole de Québec solidaire et nouvelle députée, Françoise David a accueilli « avec un peu d'étonnement » le résultat des élections de mardi, particulièrement la force du Parti libéral.

En entrevue hier, la nouvelle députée de Gouin a admis qu'elle se doutait que le Parti québécois allait être porté au pouvoir, tout en étant minoritaire, mais croyait qu'il ferait élire un plus grand nombre de députés que 54.

« Pendant un bout de temps hier soir, on a cru que le Parti québécois aurait 61 députés. Avec Amir (Khadir) et moi, ça faisait 63. On se disait, bon, bien, c'est formidable! Mais là, avec seulement 54 députés, c'est un peu surprenant. Mais le plus surprenant, c'est le maintien du Parti libéral avec 50 députés. Ça, il n'y a absolument personne qui l'a vu venir », s'est exclamée Mme David, encore exténuée de la soirée électorale.

À ses yeux, un résultat aussi serré en termes de pourcentage du suffrage exprimé, qui donne autant de distorsions entre le nombre de sièges obtenus par les trois principaux partis, illustre encore une fois la nécessité d'une réforme du mode de scrutin.

« Je pense que le paysage politique au Québec, il est transformé et pour longtemps. On va devoir en tenir compte. Le mode de scrutin va devoir s'ajuster », a-t-elle opiné.

Elle croit néanmoins que Mme Marois pourra faire avancer certains dossiers, même en étant ainsi minoritaire, et se dit prête à l'appuyer s'il s'agit de mesures progressistes, touchant l'environnement par exemple.

« On a déjà assuré à plusieurs reprises Mme Marois qu'on lui apporterait notre soutien chaque fois qu'elle apporterait des mesures qui iraient dans le sens du progrès social. Maintenant, il va falloir probablement convaincre les collègues du Parti libéral et de la Coalition avenir Québec que, franchement, les Québécois ne veulent pas d'élections dans les mois qui suivent. On vient d'en vivre une. Il y a eu un taux de participation beaucoup plus intéressant que la dernière fois. On ne va pas tuer tout ça en déclenchant une autre élection dans trois ou quatre mois », a imploré Mme David.

Pour ce qui est de l'attentat commis hier soir, Mme David estime que cela démontre l'importance que le Québec se dote au plus vite de son propre registre des armes à feu.

Du 6 au 24 septembre

GRANDE VENTE portes et fenêtres

Laflamme



Nous payons les taxes!

RONA J. ANCTIL

3110, Route 222, Saint-Denis-de-Brompton
Tél. : 819 846-2747, sans frais : 1 866 452-2747
www.janctil.com

Possibilité de financement avec:



3010562

RONA MAGOG

205, rue Centre, Magog
Tél. : 819 843-4441
Sans frais : 1 800 668-4441

AVIS DE CORRECTION WALMART

Cahier publicitaire distribué entre le 28 et le 30 août 2012 et en vigueur du 29 au 4 septembre 2012. Page PO2 : en raison de circonstances imprévisibles, les hauts molletonnés à personnage (nos 30424360/8) ne seront pas offerts dans toutes les succursales. Page 19 : en raison de circonstances imprévisibles, la livraison du panier Collectif! (no 30135812) a été retardée. Nous prévoyons recevoir cet article d'ici le mercredi 5 septembre.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient. 3012101

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-09-05

LOTTO 649	15 21 23 26 28 48	06 compl.	Québec 49	07 09 12 24 26 37	23 compl.
------------------	----------------------	-----------	------------------	----------------------	-----------

LOTTO 649 LOT BONI *	06 07 31 38 44 48	3	3	7	D	A
-----------------------------	-------------------	---	---	---	---	---

* Une rente de 100 000 \$ par année à vie

Sprinto	02	19	21	36	48
----------------	----	----	----	----	----

Un Boule dans Desjardins	1 25 000 \$	2 50 000 \$	3 100 000 \$
	380215	729508	134607

Numéros «Télé» 018328 226962 731480 non décomposables

Numéro « Votre participant » La Poule Plus Numéro boni

*Si «VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES» correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 3 pré tirages, vous devez réclamer votre lot avant le 15 septembre 2012 à 16 h 30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.

5 lots « 500\$ + TV » * (non décomposables)	006A509	530A984
GALA COUNTRY	795A588	820A745 888A368

*Si «VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES» correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 3 pré tirages, vous devez réclamer votre lot avant le 15 septembre 2012 à 16 h 30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.

Quotidienne	3 921	01 04 12 14 17 21 22 25 34 35	18 20
Banco	4 8715	37 39 45 49 56 57 58 59 63 65	23 26 33

Astro Jour - Mois - Année - Signe
20 DÉCEMBRE 20 SCORPION **Extra** 1721834

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



**MAURICE
CLOUTIER**
ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Un politicien d'exception

« Je rentre maintenant à la maison », a lancé Jean Charest en fin d'après-midi hier, avec une vive émotion dans la voix. Il fallait s'y attendre à la suite de sa défaite dans la circonscription de Sherbrooke; Jean Charest quitte la vie politique. Il laissera la direction du Parti libéral du Québec dans quelques jours et ouvre ainsi une course à sa succession dont on aura amplement le temps de parler.

Encore une fois hier, tout comme la veille au Delta de Sherbrooke au moment de commenter les résultats de la soirée électorale, M. Charest a fait preuve d'une grande reconnaissance à l'égard de tous les Québécois qu'il a représentés pendant neuf ans comme premier ministre et aux Sherbrookoïses qu'il représentait depuis 28 ans. Ses deux discours étaient dignes, bien équilibrés et très bien rendus. Des moments émouvants.

« J'aime profondément le Québec », a-t-il exprimé. On ne peut pas en douter, même si certains dossiers ont soulevé parfois de vives polémiques. Ses adversaires l'admettront, malgré leurs opinions divergentes, Jean Charest est un politicien d'exception. Il s'est maintenu à l'avant-scène de la politique canadienne puis québécoise pendant 28 ans. Il a grandement contribué à la défense de l'unité canadienne et à la promotion des intérêts du Québec au sein de la fédération et sur la scène internationale.

Au sujet du fameux Plan Nord, il a la conviction, avec raison, que celui-ci est là pour rester et garantir la croissance de la richesse collective et le maintien des services publics. Plus près de nous, Jean Charest a contribué grandement au développement de Sherbrooke et de la région.

Dans l'arène politique, Jean Charest était un politicien redoutable. Il a toujours eu un sens de la répartition incroyable. Il n'a jamais perdu la flamme et les résultats de la dernière campagne sont là pour en témoigner malgré une année éprouvante. Il a battu les pronostics et terminé à quelques sièges de former un quatrième gouvernement libéral.

Il peut partir la tête haute, car il laisse une formation politique encore très solide.

En privé, l'homme politique était affable et drôle. Il jouit de l'admiration de ses proches pour sa sensibilité et sa générosité, des facettes moins connues de sa personnalité.

Hier, il a eu la voix hésitante au moment de remercier Michèle Dionne, son épouse, et ses enfants qui l'ont toujours supporté « avec beaucoup d'amour et de patience ». L'homme, le conjoint et le père ont pris le dessus sur l'homme public.

De bonnes intentions

Hier, la première ministre élue Pauline Marois et le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, ont fait preuve d'une grande ouverture pour le bon fonctionnement du parlement sous un gouvernement péquiste minoritaire. On ne s'attend à rien de moins de leur part.

Les Québécois ne veulent certainement pas revivre une campagne électorale à très court terme. Hier, M. Legault n'avait plus le même empressement à vouloir défaire en chambre le gouvernement que lors de la campagne électorale. Il a offert de collaborer avec les péquistes dans plusieurs dossiers de nature économique et sociale, dont l'élimination de la taxe santé, le développement du réseau des garderies et la diminution de 1000 à 100 \$ de la contribution personnelle à un parti politique.

La nouvelle première ministre a suffisamment d'expérience politique pour mesurer la température de l'eau dans différents dossiers et manœuvrer de façon à éviter un affrontement direct. Rien ne permet de douter de la sincérité des deux chefs à collaborer à ce moment-ci.

Par ailleurs, les libéraux auront la tête ailleurs avec une course à la direction. On peut penser qu'ils laisseront les coudées franches à Mme Marois à court terme. Cependant, les gouvernements minoritaires ont une durée de vie assez limitée qui dépasse rarement 18 mois.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Tandem exemplaire

Monsieur Jean Charest,

Il serait invraisemblable de ne pas vous remercier pour tout ce que vous avez accompli, vous un fils de chez nous, pour la région sherbrookoise, durant vos années comme député de la circonscription de Sherbrooke et comme premier ministre du Québec.

Nous sommes fiers de vous et de vos oeuvres : l'autoroute 410, le centre de recherche 3IT, le Centre de foires, le pavillon de l'Hôtel-Dieu, le pavillon Argyll, l'élan de notre économie régionale du savoir, nos nouvelles installations sportives... Et malheureusement j'en passe.

Vous avez sérieusement marqué notre devenir socio-économique, en traçant des pistes dynamiques d'action dont les générations d'aujourd'hui et de demain sauront bénéficier et reconnaître encore plus.

À votre grand dévouement, il faut aussi noter celui de madame Monique Gagnon-Tremblay qui a su bien travailler avec vous, pour l'atteinte de ces résultats recherchés. Vous avez été un tandem exceptionnel pouvant servir d'exemple à beaucoup à l'avenir.

Merci, Monsieur Charest.

Renelle C. Bilodeau et Réjean Beaudoin
Sherbrooke

Un Québec insatisfait

Le résultat de l'élection de mardi laisse les Québécois quelque peu désemparés et un Québec insatisfait. Les péquistes au pouvoir n'ont pas de quoi se pavaner, loin de là. Les libéraux ont perdu ce pouvoir bien qu'ils peuvent se réjouir de leur performance de beaucoup supérieure à toutes les prévisions. Les caquistes siègeront à l'Assemblée nationale, mais seront plus dans l'ombre qu'ils ne l'espéraient. Les disciples de Québec solidaire auront deux sièges au parlement, eux qui en prévoient cinq ou six.

Étonnante, est la performance libérale. Un parti qui semblait détesté — le mot est faible — obtient à peu près le même nombre de votes que le Parti québécois, pourtant appuyé par plusieurs analystes, par les syndicats, par les étudiants et par les artistes. C'est une victoire, mais combien diluée.

Madame Marois devient la première femme à occuper la fonction de première ministre du Québec. Un rêve qui se concrétise pour elle. Mais le réveil s'annonce brutal.

Les Québécois ont encore une fois démontré leur indépendance en votant sans se laisser influencer par le tapage médiatique. Leur décision est sans appel et sage. En démocratie, c'est le peuple qui a raison.

Benoît Descôteaux
Montréal

Voir grand pour le Québec

C'est toujours avec une grande sincérité que je vous ai applaudi, et c'est avec une immense fierté qu'encore aujourd'hui je le fais. La Colline

parlementaire dit au revoir à un homme de grand talent. Avoir fait partie de votre équipe est un honneur. Vous avez vu loin devant, et la jeune femme que

je suis vous remercie de lui avoir permis de voir grand, elle aussi.

Lindsay Jacques
Québec

SONDAGES DANS SHERBROOKE ET SAINT-FRANÇOIS

Un vote libéral plus fort qu'anticipé

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si la tendance décrite dans les sondages pour la circonscription de Sherbrooke s'est maintenue, les résultats dans Saint-François demeurent mystérieux.

Raynald Harvey, le président de Segma Recherche qui a mené les sondages pour le compte de La Tribune et Info NRJ-Rouge FM, explique que la victoire de Réjean Hébert par une si courte majorité d'à peine 110 voix est surprenante.

Le sondage réalisé à environ une semaine du vote plaçait le Dr Hébert en avant de 20 points sur la candidate libérale Nathalie Goguen. Cette dernière a fait fondre l'écart à moins d'un pour cent pour passer bien près de l'emporter.

« Le sondage prévoyait une victoire de Réjean Hébert, mais pas par un écart si serré. C'est particulier de constater que le candidat péquiste ait récolté six à sept pour cent de moins qu'en 2008. Dans un vote de changement avec un candidat ministériel dans un comté voisin de

celui où le premier ministre a été battu, le PQ a récolté moins de voix. C'est assez surprenant », souligne M. Harvey.

Ce dernier admet que malgré toute la rigueur dans la réalisation des sondages, un écart peut apparaître entre les résultats et les prévisions scientifiques, mais jamais assez pour qu'un écart de vingt points se rétrécisse en une semaine.

« Dans les 20 circonscriptions où nous avons fait des sondages, nous avons ciblé le bon gagnant à dix-sept reprises. Même si le sondage était juste

pour le gagnant dans Saint-François, je demeure perplexe relativement à l'écart. Je crois qu'une combinaison de facteurs peut expliquer cette situation. Un vote libéral plus fort, une population anglophone plus difficile à sonder, un travail de terrain de la candidate et un mouvement en fin de campagne demeurent plusieurs aspects à considérer », croit Raynald Harvey.

Pour la circonscription de Sherbrooke, le président de Segma Recherche constate que la tendance s'est concrétisée.

L'écart de quinze points à quatre semaines du scrutin en faveur de Serge Cardin contre Jean Charest a fondu à douze points il y a deux semaines pour se fixer à huit points d'écart dans l'urne.

« Je m'attendais à ce que Jean Charest rétrécisse l'écart dans son comté. On pouvait s'attendre à ce que l'équipe du premier ministre fasse sortir au maximum le vote sur le terrain. La machine libérale semble avoir tourné à plein régime », explique le président de Segma Recherche.

LUTTES SERRÉES DANS SAINT-FRANÇOIS ET RICHMOND

Pas de recomptage en vue pour l'instant

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Au lendemain des élections générales, les équipes juridiques des différents partis étaient rassemblées dans les bureaux des directeurs généraux d'élections des diverses circonscriptions, dont Saint-François et Richmond où les luttes ont été très serrées.

Dans Richmond, Karine

Vallières l'a emporté par 269 voix sur le péquiste Étienne-Alexis Boucher, alors que Réjean Hébert du PQ a devancé Nathalie Goguen dans Saint-François par une marge de 110 votes. Dans cette circonscription, 575 bulletins de vote ont été rejetés, alors que ce nombre atteint 564 votes dans Richmond.

Nathalie Goguen laisse son équipe juridique analyser les

résultats avant de déterminer si elle demandera un recomptage judiciaire.

« Nous devons avoir des soupçons qu'il y a eu des irrégularités pour demander un recomptage. Je vais suivre l'évolution des vérifications des bulletins de vote par mon équipe. Il y a divers éléments à analyser. C'est important de réaliser cette étape du recensement des votes, mais il ne faut

pas conclure que nous allons nécessairement demander un recomptage judiciaire. C'est une opération qui coûte au moins 1500 \$ par jour et qui dure de trois à cinq jours. Ce n'est pas une question d'argent, mais il faut avoir des motifs », explique la candidate défaite dans Saint-François.

Étienne-Alexis Boucher analysera « attentivement » les résultats de l'élection au cours

des prochains jours. Quant à l'éventualité de demander un recomptage étant donné que 564 bulletins de vote ont été rejetés, Étienne-Alexis Boucher n'a pas encore pris de décision.

« Si je considère qu'en fonction de nos critères d'évaluation il y a lieu de demander un recomptage je vais le faire. Cependant, je ne suis pas là pour le moment », soutient M. Boucher.

Mieux qu'un taco tout garni, il est Tout équipé.



Voici le forfait Tout équipé.

 Appels partout au Canada¹

Jusqu'à 150 minutes en tout temps

 Week-ends et soirs débutant à 17 h illimités²

Afficheur et boîte vocale inclus

 Messagerie illimitée (texte et photo)³

 250 Mo de données OU BlackBerry^{MD} Social⁴
40 \$ par mois

L'offre se termine le 27 sept. 2012.

koodo

Ça sonne bien



FUTURE SHOP

Walmart

boutique koodo

Région de Montréal

 Carrefour Angrignon
 Carrefour du Nord
 Carrefour Laval
 Centre Eaton
 Centre Laval
 Centre Rockland
 Fairview Pointe Claire
 Galeries d'Anjou
 Galeries Joliette
 Galeries Rive Nord
 Jardins Dorval
 Le Boulevard
 Mail Champlain
 Place Alexis Nihon

 Place Longueuil
 Place Montréal Trust
 Place Rosemère
 Place Versailles
 Place Vertu
 Promenades St-Bruno

Région de Québec

 Galeries Chagnon
 Galeries de la Capitale
 Laurier Québec
 Place Fleur de Lys
 Promenades Beauport

Ailleurs dans la province

 Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
 Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
 Centre Alma, Alma
 Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
 Galeries de Granby, Granby
 Galeries de Hull, Hull
 Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
 Galeries Terbonne, Terbonne
 La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
 Les Rivières, Trois-Rivières
 Place du Royaume, Chicoutimi
 Promenades de l'Outaouais, Gatineau
 Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
 Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Les appels doivent être faits et complétés à partir du Canada. Les minutes en tout temps incluses dans votre forfait s'appliquent. (2) Appels illimités de 17 h à 8 h, du lundi au jeudi, et de 17 h le vendredi à 8 h le lundi. (3) Messages des services Privilège et messagerie avec abonnement en sus. La disponibilité du service peut varier d'un pays à l'autre et est sujette à changement sans préavis. (4) Au-delà de 250 Mo, des frais additionnels de 5 c/Mo s'appliquent. Des frais d'itinérance s'appliquent à l'extérieur du Canada. Ne peut être ajouté à un téléphone intelligent BlackBerry. L'à-côté BlackBerry Social exclut les courriels et la navigation Web. Des frais de 5 c/Mo s'appliquent pour la fonction modem utilisée à l'intérieur du Canada. Des frais d'itinérance s'appliquent à l'extérieur du Canada. Comprend Yahoo! Messenger, MSN Messenger, Facebook et plus. Pour la liste complète des sites de MI, visitez koodomobile.com. BlackBerry, RIM, Research In Motion et les marques de commerce qui y sont reliées, noms et logos sont la propriété de Research In Motion Limited, enregistrés et/ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



POUR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Le dossier des frais de scolarité n'est pas réglé

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour la première fois depuis des mois, les étudiants ont eu une bonne nouvelle, hier, en apprenant que Pauline Marois entendait annuler la hausse des droits et abroger la loi 12. Cependant, à leurs yeux, le dossier n'est pas encore complètement réglé. Le sujet reviendra d'ailleurs à l'ordre du jour lors d'une assemblée générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (FLESH) de l'Université de Sherbrooke demain.

Coordonnatrice sortante à l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS), Amélie Guilbault se dit ravie qu'une annulation de la hausse des droits de scolarité puisse avoir lieu. Elle espère toujours cependant un sommet sur l'éducation, comme l'avait promis le Parti québécois (PQ). La jeune femme estime qu'une « discussion ouverte » sur le sujet doit pouvoir se tenir, notamment pour savoir où va l'argent investi.

Responsable des affaires externes à l'Association générale des étudiants de la FLESH de l'UdeS, Nicolas Lachance-Barbeau estime que les élections ont été déclenchées grâce



IMACOM, JESSICA GARNEAU

« On ne pensait pas qu'après avoir été 300 000 dans la rue qu'il y aurait autant de libéraux élus. Je ne sais pas si quelqu'un aurait pu prédire cela... » déclare la coordonnatrice sortante à l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS), Amélie Guilbault.

à la mobilisation étudiante. Les étudiants réclamaient la démission de M. Charest depuis longtemps, fait-il valoir en se disant heureux de son départ de la vie politique.

« On est en grève pour bloquer la hausse dans une perspective de gratuité scolaire. Une indexation reste une hausse

des frais de scolarité, lance M. Lachance-Barbeau en faisant allusion à l'indexation des droits de scolarité au coût de la vie caressée par le PQ pendant la campagne électorale. Il va falloir voir si c'est un gain suffisant pour les étudiants, on va voir quel est le plan de match vendredi (demain) ». A ses yeux,

la promesse de Mme Marois ne « vient pas de bonne foi »; elle découle plutôt de la mobilisation étudiante.

Pour Amélie Guilbault, même si elle se réjouit de la promesse de Mme Marois, il n'en demeure pas moins que les résultats des élections de mardi soir s'avèrent une demi-victoire pour

les groupes étudiants. « On ne pensait pas qu'après avoir été 300 000 dans la rue qu'il y aurait autant de libéraux élus. Je ne sais pas si quelqu'un aurait pu prédire cela... » La représentante de l'AÉCS estime que les étudiants ont néanmoins joué un rôle important dans la défaite de M. Charest.

Isabelle Lacroix, professeure à l'École de politique appliquée de l'UdeS, abonde dans le même sens : même si le Parti libéral du Québec (PLQ) n'est pas au pouvoir, il demeure bien représenté à l'Assemblée nationale. « Les étudiants se sont fait entendre, mais ils n'ont pas réussi à convaincre (...) Il y a encore une partie de la population qui considère qu'ils n'ont pas raison. »

Président de la circonscription de Sherbrooke, Laurent-Paul Maheux soutient qu'il y avait un fort vent « anti-Charest », d'autant plus que le premier ministre sortant s'est moqué de la rue. « Il n'a pas écouté la population et la population ne l'a pas écouté », a commenté le soir des élections M. Maheux. Ce dernier aurait bien aimé briguer les suffrages dans Sherbrooke, mais s'était finalement désisté cet hiver, laissant ainsi la place à Serge Cardin.

INVITATION
aux futures mamans

Le rendez-vous des
BEDAINES
2012

À GAGNER
3 000 \$
en bourse d'études
et plusieurs autres
magnifiques prix.

Le mercredi 19 septembre à 17 h au parc Jacques-Cartier
(remis au 20 septembre en cas de pluie)

On vous attend pour la plus belle photo
du plus grand rassemblement des futures mamans de l'Estrie!

Une invitation de **rythme**
Sherbrooke

93.7

LA TRIBUNE

LES FONDS
UNIVERSITAS
Spécialistes en épargne-études depuis 1964



CHEVROLET

LA GRANDE VENTE DES MODÈLES 2012



3 FAÇONS D'ÉCONOMISER

ACHETEZ À PRIX AVANTAGEUX

OU LOUEZ À 0% JUSQU'À 48 MOIS²
UN MODÈLE LT OU LTZ SÉLECTIONNÉ

OU FINANCEZ À 0% JUSQU'À 84 MOIS³
UN MODÈLE LT OU LTZ SÉLECTIONNÉ

CRUZE LS 2012

PRIX À L'ACHAT
14 999 \$¹

OU FINANCEZ À

0% JUSQU'À 84 MOIS³
un modèle LT ou LTZ



SONIC LS 2012

PRIX À L'ACHAT
13 999 \$¹

OU FINANCEZ À 0% JUSQU'À 84 MOIS³
un modèle LT ou LTZ



EQUINOX LS 2012

PRIX À L'ACHAT
25 699 \$¹

OU FINANCEZ À 0% JUSQU'À 84 MOIS³
un modèle LT ou LTZ



ORLANDO LS 2012

PRIX À L'ACHAT
18 999 \$¹

OU FINANCEZ À 0% JUSQU'À 84 MOIS³
un modèle LT ou LTZ



SILVERADO 1500 LT 2012

FINANCEZ À 0% JUSQU'À 72 MOIS³

+ DES RABAIS DURS À BATTRE⁴

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET DÈS AUJOURD'HUI
POUR VOIR NOS MODÈLES 2013.



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS
DU GROUPE MOTEUR/PULVEUR
160 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE



CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2012 neufs suivants : Sonic (1JU69/1SA), Cruze (1PJ69/1SA), Equinox (1LF26/1SA), Orlando (1PJ75/1SA) et Silverado à cabine allongée et à cabine multiplice. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 495 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Prix à l'achat de 13 999 \$ pour Sonic, de 14 999 \$ pour Cruze, de 18 999 \$ pour Orlando et de 25 699 \$ pour Equinox. Comprend un rabais à la livraison de 1 500 \$ offert sur les modèles LS seulement, le transport (1 495 \$) et la taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant). Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 2. Offres en vigueur au Canada jusqu'au 30 septembre 2012. Taux à la location de 0 % offert jusqu'à 48 mois sur un véhicule Chevrolet Sonic ou Cruze 2012 (à l'exception des modèles LS) neuf ou de démonstration. Sur approbation de crédit de la Financière GM. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles du Canada. Limite annuelle de 24 000 km ; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Certaines conditions s'appliquent. 3. Offres en vigueur au Canada jusqu'au 30 septembre 2012. Les institutions financières participantes peuvent changer. Taux de financement de 0 % offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaMD ou d'Ally Credit pendant 84 mois sur un véhicule 2012 neuf ou de démonstration Chevrolet Orlando (à l'exception des modèles LS et 1LT), Equinox (à l'exception du modèle LS), Cruze (à l'exception des modèles LS 1SA) et Sonic (à l'exception des modèles LS) ; et pendant 72 mois sur un Silverado poids léger 2012. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple : basé sur un financement de 15 499 \$ à un taux annuel de 0 %, le versement mensuel s'élève à 184,51 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 15 499 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 4. Plus de détails chez votre concessionnaire. * Les étudiants ou les diplômés récents sont admissibles à un rabais de 500 \$ (taxes incluses) applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule Sonic ou Cruze 2012 neuf admissible livré entre le 4 janvier 2012 et le 3 janvier 2013. Le véhicule doit être immatriculé uniquement au nom du demandeur (mais les contrats peuvent être cosignés) pendant un minimum de 6 mois et 12 000 km. Détails du programme chez votre concessionnaire, y compris l'admissibilité des demandeurs et des véhicules. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

Clinton à la défense de Barack Obama

ALEXANDRE SIROIS

CHARLOTTE, Caroline du Nord — Barack Obama a empêché la femme de Bill Clinton d'accéder à la Maison-Blanche en 2008. La pilule a été dure à avaler. Mais la hache de guerre est entermée. L'ancien président a hier défendu bec et ongles l'actuel occupant du bureau Oval.

Avec tout le charme et virtuosité qu'on lui connaît.

«Je souhaite la nomination d'un homme qui est cool à l'extérieur, mais qui, à l'intérieur, brûle pour l'Amérique», a-t-il lancé d'entrée de jeu.

Puis, sachant très bien que le talon d'Achille de Barack Obama est sa gestion de l'économie, il y a consacré une bonne partie de son allocution. Il a fait l'éloge des politiques du président démocrate en la matière.

Barack Obama «a hérité d'une économie en état de profonde détérioration, il a mis un plancher sous ce qui s'était effondré, il a pris le long et dur chemin de la reprise et il a posé la fondation d'une économie plus moderne, mieux équilibrée, qui produira des millions de nouveaux emplois...», a dit celui qui a présidé un pays dont l'économie était florissante.

Et d'ajouter: «Aucun président... ni moi, ni aucun de mes prédécesseurs, aurait pu, en quatre ans, réparer les dégâts qu'il a découverts.»

Bill Clinton était en grande forme. Et ce Casanova de la politique ne pouvait pas demander mieux. Les militants

démocrates étaient conquis. Ils buvaient ses mots et hurlaient leur approbation.

Des journalistes avaient rapporté une certaine nervosité dans le camp Obama ces derniers jours. Bill Clinton tardait à remettre aux organisateurs de la convention une copie de son discours. Ils n'avaient rien à craindre.

L'ancien président a pris la défense de Barack Obama avec autant de fougue qu'il a dénoncé ses rivaux.

Il a fait l'éloge de ténors républicains de jadis et a lancé un appel à la coopération, priorité, a-t-il dit, de Barack Obama. Il a du même souffle critiqué «l'extrême droite qui contrôle le parti (républicain)» d'aujourd'hui, qui «semble détester notre président».

Barack Obama est un tel adepte de la coopération... «qu'il a nommé Hillary» secrétaire d'Etat, a fait remarquer Bill Clinton. Les spectateurs ont rigolé comme s'ils assistaient au spectacle d'un humoriste.

Bill Clinton a ensuite dépeint les républicains comme des politiciens qui «veulent retourner aux mêmes vieilles politiques qui sont à la source de nos problèmes».

L'ancien président demeure une des personnalités politiques les plus populaires aux États-Unis. Particulièrement auprès de l'électorat qui résiste le plus aux charmes d'Obama: les électeurs blancs de la classe moyenne. Son discours, combiné à ceux de Barack et Michelle Obama, pourrait bien



THE ASSOCIATED PRESS

L'ancien président Bill Clinton s'adresse aux délégués lors de la convention démocrate en Caroline du Nord.

avoir un impact sur les intentions de vote.

La soirée d'hier à Charlotte mettait aussi en vedette Elizabeth Warren, coqueluche des libéraux et candidate du Massachusetts au Sénat américain. On avait en outre réservé une place de choix à Sandra Fluke, traitée de prostituée par Rush Limbaugh en raison de sa position sur la contraception.

Trois employés d'entreprises

ayant appartenu à la société d'investissement de Mitt Romney, Bain Capital, ont aussi prononcé des discours. Ils en avaient gros sur le cœur contre le candidat républicain.

L'un d'eux, Randy Johnson, a perdu son emploi en 1994, «Mitt Romney a déjà dit qu'il aimait congédier les gens, a-t-il lancé. Je peux vous en parler, car j'en ai fait l'expérience. Il aime ça!»

(La Presse)

Le risque d'orages prive Obama du grand stade

CHARLOTTE — La météo a décidé de perturber le premier grand rendez-vous de la présidentielle aux États-Unis. Barack Obama s'exprimera en intérieur et non en plein air aujourd'hui à cause du risque d'orages à Charlotte, Caroline du Nord, où se déroule la convention démocrate qui officialise sa candidature à un second mandat présidentiel.

Lundi dernier, l'ouragan Isaac avait obligé les républicains à s'en tenir à une brève cérémonie symbolique d'ouverture de leur convention nationale à Tampa (Floride) et à ramasser sur trois jours les véritables événements du congrès d'introduction de Mitt Romney.

Le discours d'acceptation de sa nomination par Barack Obama, apothéose de la convention démocrate, était censé se dérouler dans le vaste stade de football de Charlotte, qui peut accueillir 74 000 personnes.

Il aura finalement lieu, tout comme celui de son vice-président Joe Biden, dans la salle omnisports Time Warner Cable Arena, d'une capacité de 20 000 places.

Des républicains soupçonnent les démocrates d'avoir changé de lieu de peur de ne pas remplir le stade. «Quelles sont les vraies prévisions météo pour le discours (d'Obama)? Quarante pour cent de chances de mensonges avec des excuses intermittentes», a raillé Kirsten Kukowski, du Comité républicain national.

TOUR DE GLOBE

Un séisme ébranle le Costa Rica



THE ASSOCIATED PRESS

Un puissant séisme de magnitude 7,6 a ébranlé le Costa Rica et une grande partie de l'Amérique centrale hier, endommageant des maisons, bloquant des routes et causant la panique parmi la population. La présidente du Costa Rica, Laura Chinchilla, a annoncé qu'il n'y avait pas de dommages majeurs et a appelé la population au calme. Les autorités rapportent au moins un mort. Le séisme a provoqué une alerte au tsunami dans la région. Environ 5000 résidents avaient été évacués. L'alerte a été levée quelques heures plus tard et les résidents ont pu retourner chez eux.

11-Septembre: poursuivies pour «négligence»

NEW YORK — Un juge fédéral de New York a accepté que les propriétaires des anciennes tours jumelles de Manhattan détruites lors des attentats du 11-Septembre 2001 réclament devant la justice plusieurs milliards de dollars aux compagnies aériennes American Airlines et United Airlines pour «négligence».

Selon la décision du juge, les deux compagnies américaines vont devoir faire face à un procès à l'issue duquel elles pourraient avoir à verser quelque 2,8 milliards de dollars au World Trade Center Properties.

Les compagnies aériennes ont de leur côté déposé une motion devant le juge pour qu'il rejette la demande des propriétaires.

Des Français exhumeront le corps d'Arafat

RAMALLAH, Cisjordanie — La veuve de Yasser Arafat a déclaré hier que des enquêteurs français se rendraient bientôt en Cisjordanie pour exhumer les restes de son mari, dans une tentative de déterminer ce qui a tué le leader palestinien il y a huit ans.

Les autorités palestiniennes sont d'accord avec l'enquête et affirment que les enquêteurs français pourront commencer leur travail dans quelques jours. Mais certains observateurs et responsables sont mal à l'aise face à cette démarche de Souha Arafat.

La mort de Yasser Arafat dans un hôpital français en 2004 reste un mystère.

Morsi exhorte Bachar el-Assad à démissionner

LE CAIRE, Égypte — Le président égyptien Mohammed Morsi a affirmé hier que son homologue syrien Bachar el-Assad devait tirer les leçons de «l'histoire récente» et démissionner avant qu'il ne soit trop tard. Le premier ministre turc a quant à lui fustigé un «terrorisme d'État» en Syrie.

Les propos tenus par Mohammed Morsi semblent faire référence au sort des régimes autoritaires en Tunisie, en Égypte, en Libye et au Yémen, qui sont tombés dans la foulée des soulèvements du Printemps arabe, en 2011.

Le président égyptien avait déjà exprimé son soutien aux rebelles syriens le mois dernier.

— The Associated Press



Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, ††, †††. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés, disponibles entre le 1^{er} septembre et le 31^{er} octobre 2012 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 500 \$) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules mentionnés. L'assurance, les droits de titre et de transfert (1345 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. † Le prix d'achat s'applique à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) : **17 495 \$**. ††† Prix du modèle mentionné Dodge Dart R/T 2013 à disponibilité tardive (PFDH41 + 275) : **15 595 \$**. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. † Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transport Canada et basées sur le Guide de consommation de carburant 2013 de Ressources naturelles Canada. Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 (disponibilité tardive) avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 7,3 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule peut varier selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme EnerGuide. † Selon la catégorie de Ward's des petites berlines de gamme supérieure 2012 coûtant moins de 25 000 \$. * Caractéristiques livrables sur certains modèles. Le prix total du véhicule varie en fonction des options sélectionnées. † SIRIUS et le logo du chien sont des marques déposées de Sirius Satellite Radio Inc. Dodge est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence. Comp. publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MO} • Dodge • RAM

ICI POUR
PLUS
D'OFFRES



DODGE
DART

L'ESSENCE NE VOUS FERA PLUS POMPER.
CONSUMATION DE CARBURANT AUSSI BASSE QUE 4,8 L/100 KM SUR ROUTE
DODGE DART SE 2013
LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE†

17 495 \$

17 495 \$

Dodge Dart R/T 2013 montée**

À PARTIR DE:

- LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT.
- Moteur^{†††} Tigershark^{MC} 4 cylindres de 2 L à 160 ch
 - L'habitacle le plus spacieux de sa catégorie[†]
 - Glacés, verrouillage et rétroviseurs à commande électrique
 - Télédéverrouillage
 - Phares projecteurs
 - 10 sacs gonflables, 4 freins à disque, freins ABS
 - Système électronique d'antidérapage

LA DODGE DART 2013, C'EST AUSSI PLUS DE 100 000 FAÇONS DE LA PERSONNALISER* :

- 3 choix de moteurs, 3 choix de transmissions, 12 choix de couleurs, 5 niveaux de finition et 7 choix de roues disponibles
- Centre multimédia à écran tactile de 8,4 pouces disponible, exclusif à sa catégorie[†]
- Roues de 18 po, volant chauffant, caméra de recul, moteur turbo, démarrage sans clé, phares à haute intensité, tuyau d'échappement sport double disponibles

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MO} | DODGE | RAM DU QUÉBEC
www.dodge.ca/offres



LA TRIBUNE

On s'écrit tous les jours.

16 LA TRIBUNE - Sherbrooke jeudi 6 septembre 2012



papier • web • mobile

2982239



SHERBROOKLYN

Chaque lutte à quatre



LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors qu'une campagne s'est achevée, laissant échoués sur sa berge des chefs à la voix cassée à force de bégayer leurs engagements, une autre bat son plein, avec des candidats frais et dispos, qui trépignent à l'idée de séduire le bon peuple à l'oreille disponible.

Ce soir, le concours musical Sherbrooklyn revient pour donner la chance à la relève musicale d'ici de briguer les suffrages dans l'espoir d'être élu meilleur groupe de l'année et de succéder à Lackofsleep, porté au pouvoir l'an dernier.

Voici un portrait succinct des quatre partis dans la course. Mais pas question de voter par anticipation. Il faut absolument aller entendre leurs belles promesses, au Théâtre Granada, dès 19 h 30, avant d'arrêter son choix.

NOEM

Équipe : Vincent Vachon, à la voix et à la guitare, Charles-Emmanuel L'Espérance, au piano et aux claviers, Manuel Tremblay, à la batterie, Dominique Massicotte, à la guitare, Antoine Auger, à la guitare, et Benoît Marquis, à la basse.

Plateforme : Populaire à tendance progressive. « Nous avons tous des expériences et un bagage personnels différents. Nous pouvons donc emprunter une tangente, plus électro par exemple, pour une chanson, mais ça ne se fait jamais au détriment de l'accessibilité de notre son », affirme le chanteur.

Fondation : En 2009, avec le lancement d'un minialbum éponyme comprenant quatre titres.

Bilan : Le groupe a réussi à sortir un premier album en avril dernier, avec Pierre Duchesne à la réalisation. « Ça a été tout un processus, échelonné sur un an et demi, alors que je terminais mes études en enseignement. Nous avons reçu de l'aide de gens qu'on ne pensait jamais avoir. » Le groupe a aussi été retenu pour les Entrées en scène Loto-Québec et Vincent Vachon a remporté les Découvertes de la chanson de Magog en solo en 2009.

Premier engagement : Monter un spectacle complet, afin de pouvoir élargir son public.

Slogan (ou chanson phare) : *Petites apocalypses*. « La chanson-titre de notre album regroupe l'essence de ce que nous sommes, les thèmes qui nous sont chers. Elle pose certaines questions lourdes, sur

CAROLINE PÉPIN-COULOMBE

Équipe : Un chef unique dirige le parti, mais l'auteure et compositrice compte sur des conseillers et musiciens de confiance, soit Louis Beaudoin-de la Sablonnière, à la guitare, Rémi Chenette, à la basse, Hugo Bernard, à la batterie, Marie-Louise Marcoux et Geneviève Breton, aux chœurs.

Plateforme : Soul-funky, avec des touches de blues et de jazz. Les textes sont majoritairement en anglais.

Fondation : Au printemps 2011, avec l'enregistrement d'un minialbum. « C'est là que j'ai trouvé ma couleur. »

Bilan : Elle a été récipiendaire l'an dernier de la Vitrine Art Focus, qui lui a permis de bénéficier d'une visibilité gratuite. Elle aussi obtenu une bourse qui lui a permis d'enregistrer l'hiver dernier un premier album de dix pièces.

Premier engagement : La sortie de cet album, toujours sans titre, vers la fin octobre. Ayant travaillé avec les musiciens Jonathan Boudreau et Jean-François Bégin, elle a réarrangé

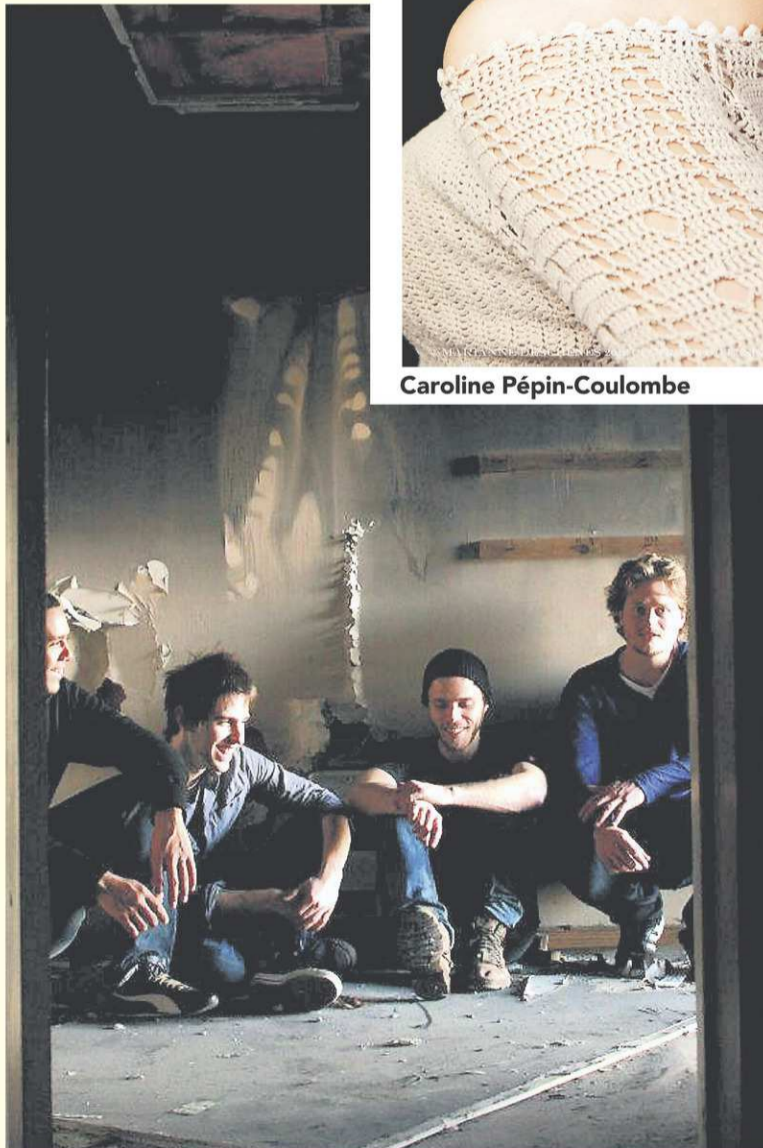
ses pièces, leur donnant une direction plus pop. « Je voulais absolument travailler avec des gens qui avaient un recul par rapport à ce que je fais. »

Slogan (ou chanson phare) : *Loosing Control*. « Une chanson qui bouge beaucoup, avec un bon groove à la Jamiroquai. Elle incite à danser. »

Principaux atouts : Sincérité, voix touchante et mélodies accrocheuses. « Mes chansons sont de vrais vers d'oreille! »



Caroline Pépin-Coulombe



Noem

notre façon de vivre en accéléré, mais sans tomber dans le mélodrame. »

Principaux atouts : Unité et

expérience. « Nous sommes avant tout des musiciens qui ont envie de donner un bon show! »

MULTICOLOR POET

Équipe : Marc-Olivier Proulx, au piano et à la voix, Dominic Lussier, à la guitare, Alexandre Baril, à la basse, et Éric Parenteau, à la batterie.

Plateforme : Folk rock, avec une pointe d'électro. Surtout en anglais au départ, les textes s'écrivent maintenant de plus en plus en français.

Fondation : En août 2011, le candidat-vedette — et psychoéducateur de profession — a décidé enfin de sortir du studio où il se terrait depuis huit ans, pour aller à la rencontre de ses futurs militants... « Je suis tellement équipé chez moi que j'arrivais à monter des pièces aux arrangements costauds. Pour bien les transposer sur scène, il fallait que je m'entoure d'une équipe. Les gars apportent une bonne drive de plus. »

Bilan : Puisque le groupe est encore jeune, la sélection à Sherbrooklyn est pour l'instant son plus haut fait d'armes.

Premier engagement : Enregistrer quelques-unes des trente chansons de son répertoire original et les distribuer.

« Je n'ai partagé ma musique qu'avec mes proches et par des liens sur ma page Facebook jusqu'à présent. »

Slogan (ou chanson phare) : *Sweden*. « Une chanson accrocheuse, avec un refrain qui s'emporte et un rythme de basse assez fort. Les paroles n'ont rien à voir avec le pays scandinave, c'est plutôt un feeling général. »

Principaux atouts : Chansons accrocheuses, sans facilité. « Nous ne faisons pas de la petite musique pop. »



Multicolor Poet



Orange O'Clock

ORANGE O'CLOCK

Candidats : Michaël Fortin, au piano et à la voix, Raphaël Fortin, à la batterie, et Anthony Simoneau-Dubuc, à la guitare.

Plateforme : Rock alternatif indie. « Avec des subtilités originales et un esprit jeune, à la Foster the People », ajoute le chanteur.

Fondation : En 2010, Michaël a présenté ses compositions à son ami Anthony, qui commençait alors à explorer la guitare. Ils ont réussi à convaincre le petit frère, assez habile au jeu *Rock Band*, de frapper sur une vraie batterie.

Bilan : Le printemps dernier, le groupe a été invité par le Club des petits déjeuners à partager la scène du Centre Bell, avec Marie-Mai notamment, devant 12 000 enfants. Une prise deux aura lieu en octobre, cette fois au Colisée de Québec. En juin, le trio a aussi remporté la 10e édition du concours I'll Musik.

Premier engagement : Signer avec une maison de disques et

enregistrer. « Nous n'avons pas encore fait de démarches, mais nous sommes prêts. Nous ne sommes plus les enfants que nous étions au début. »

Slogan (ou chanson phare) : *Old Kids*. « Elle parle de la vie qui va trop vite, des jeunes qui vieillissent prématurément, comme ces fillettes qui se maquillent et ces étudiants ne pensent qu'à entrer sur le marché du travail et pas à profiter de la vie. On y chante tous en chœur, ce qui donne une intensité presque emblématique à la pièce. C'est une de nos pièces les plus récentes et les plus mûres. »

Principaux atouts : Intensité et complexité. « Nous ne sommes que trois, mais notre son est dense. »

VOUS VOULEZ Y ALLER

Sherbrooklyn
Ce soir, à 19 h 30
Au Théâtre Granada
Billets : 9 \$

La Cuvée artistique s'étend et innove



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Les organisateurs et les artistes participant à la 3e Cuvée artistique de l'Estrie sont fin prêts pour accueillir les visiteurs les 14, 15 et 16 septembre, dans différents lieux du centre-ville de Sherbrooke.

STEVE BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une incursion dans le cinéma, une plus grande synergie des artistes ainsi qu'une rencontre entre relève artistique estrienne et principaux diffuseurs de la région: pour sa troisième édition, les 14, 15 et 16 septembre, la Cuvée artistique de l'Estrie continue de croître et d'expérimenter pour encore mieux faire connaître les talents émergents d'ici.

Ils seront 70 cette année à non seulement donner une prestation ou à présenter leurs oeuvres devant public, mais aussi à s'entremêler dans leur art. Oui, le grand spectacle collectif, réunissant 16 groupes et artistes sur la scène du Boquébière, est encore à l'agenda. Mais les artistes en arts visuels seront aussi invités cette année à faire une grande oeuvre collective, en direct devant public, au carré Strathcona, le samedi après-midi.

«Il faudra voir la vision de chacun, faire des compromis et travailler ensemble», commente Maude Pelletier, malgré tout excitée par le défi, et qui en est à sa deuxième participation à la Cuvée.

«Le premier but de la Cuvée, c'est de faire sortir les oeuvres de chez soi, les faire connaître. Oui, il y a le contact avec le public, mais c'est surtout une activité de réseautage. Pas seulement avec les gens des galeries, mais avec les autres

artistes. Leur réaction peut t'orienter. L'an dernier, j'ai ainsi eu un contact pour une exposition collective.»

Cette année, il a aussi été demandé aux artistes de la scène de se mélanger dans leurs prestations. «Il y a deux artistes par blocs d'une heure de spectacle, mais nous ne voulions pas que chacun fasse son bloc d'une demi-heure sans interaction avec l'autre», explique Marianne Verville, membre du comité organisateur.

5 à 7 des diffuseurs

La Cuvée artistique a aussi pensé à inviter les principaux diffuseurs de l'Estrie à un 5 à 7, le jeudi, pour rencontrer des artistes des trois éditions de la cuvée. «La plupart des artistes habitent la région de Sherbrooke, mais nous voulions qu'ils puissent aussi rencontrer les diffuseurs de Coaticook, de Saint-Camille, etc. Ils pourront leur remettre un démo», ajoute Marianne Verville.

Condensée les 15 et 16 septembre, la Cuvée aura un prélude cette année, soit la présentation du film *Après la peine* d'Anh Minh Truong, en présence du réalisateur, le vendredi 14 septembre à 20 h au Tremplin. Pour ceux qui auraient manqué la première en mars dernier au Théâtre Granada et ne voudraient pas louper l'occasion cette fois-ci.

Toute la programmation et les horaires se trouvent au www.cuveeartistique.org.

Michel Cailloux s'éteint à 80 ans

MONTREAL — L'auteur de la série jeunesse «Bobino», Michel Cailloux, est décédé lundi d'une pneumonie, à l'âge de 80 ans, selon ce que rapporte Radio-Canada.

Plus de 5000 épisodes de «Bobino» ont été diffusés entre 1957 et 1985, ce qui a permis à l'émission

d'enregistrer un record mondial de longévité.

L'auteur, né à Issoudun, en France, en 1931, a également participé à plusieurs autres émissions jeunesse populaires telles que «Picolo», «Marie Quat'Poches», «La Souris verte» et «Nic et Pic».

— La Presse Canadienne



Pour qui courez-vous?^{MC}

Le dimanche 30 septembre 2012
Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke
cbcf.org

Fondation canadienne du cancer du sein
La Course à la vie  CIBC

En collaboration avec la Fondation du cancer du sein du Québec

Commanditaire principal



Commanditaires nationaux



Fournisseurs nationaux officiels



C'est reparti à la
Ferme Ste-Catherine
pour une 30^e année!

Notre kiosque est **OUVERT** :

- Glaïeuls
et autres fleurs coupées
- Légumes
- Pommes

Toujours au 2285, chemin Ste-Catherine,
à 1 minute de l'Université de Sherbrooke
fermestecatherine.ca

L'amiante a pesé dans la balance dans Richmond

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le dossier de l'amiante a joué un rôle majeur dans l'élection de Karine Vallières comme députée de la circonscription de Richmond. Karine Vallières assure ses électeurs qu'elle défendra le dossier du prêt de 58 millions \$ accordés à mine Jeffrey auprès du Parti québécois.

« Je vais m'assurer de la compréhension du PQ dans ce dossier. Ils doivent être au courant des enjeux et de l'utilisation sécuritaire que Mine Jeffrey veut en faire. Je vais m'assurer qu'ils soient à jour sur les données scientifiques dans ce dossier », assure Karine Vallières.

La nouvelle députée de Richmond ne cache que l'appui massif des électeurs d'Asbestos à joué en sa faveur et lui a permis de se forger une victoire par 269 voix sur le péquiste Étienne-Alexis Boucher.

Ce dernier, qui salue la victoire de son adversaire libérale, est conscient que la prise de position de son parti dans ce dossier de l'amiante peut avoir contribué à sa défaite.

« Manifestement, Asbestos et toute la MRC des Sources semblent avoir fait la différence dans cette élection. Le dossier du chrysotile semblait être le seul dossier qui comptait dans la circonscription, alors que les enjeux étaient bien plus larges que le prêt accordé à Mine Jeffrey. Lors de cette annonce, je ne pouvais considérer d'autre possibilité que de me réjouir qu'un investissement soit fait dans la MRC des Sources, l'une des plus défavorisées au Québec. Par la suite, je considère que le PQ a pris une position responsable dans ce dossier », explique M. Boucher.

Vers la fin de la campagne électorale, la chef du PQ Pauline Marois a mentionné que si elle était portée au pouvoir, elle annulerait le prêt accordé à Mine Jeffrey.

« Je quitte la tête haute. Je n'ai aucun regret relativement à la campagne que j'ai menée. Je considère avoir abordé les enjeux importants pour les gens de la circonscription de Richmond », estime M. Boucher qui n'écarte pas un éventuel retour à la politique active.



Karine Vallières



Étienne-Alexis Boucher

« Je ne fais pas d'angoisse... »

Le Dr Réjean Hébert refuse de spéculer sur le cabinet

SHERBROOKE — « Pour l'instant, je m'attarde à mon nouveau rôle de député de Saint-François... Pour un ministère, je ne fais pas d'angoisse là-dessus! C'est l'entière prérogative de Mme Marois. »

Le Dr Réjean Hébert ne veut pas mettre la charrue devant les boeufs et évite toute discussion quant à sa participation dans le futur cabinet du gouvernement minoritaire de Pauline Marois. Sera-t-il effectivement promu à la Santé et aux Services sociaux?

« Je ne fais pas d'angoisse là-dessus... Ma priorité pour l'instant et pour les prochains jours, c'est de tout mettre en place dans le comté pour desservir la population. Cela veut dire trouver le bureau de comté, trouver le personnel, mettre l'équipe en place. Bref être opérationnel le plus vite possible », a émis Réjean Hébert.

En plus de la partie sherbrookoise de son comté, il entend « aller régulièrement » dans le secteur de Coaticook mais il n'a pas arrêté la forme que prendra son pied-à-terre à cet endroit, pour y rencontrer ses commettants.

Du même coup, il dit s'activer à mettre en place les rencontres qu'il veut tenir avec les intervenants de la région

en vue de la mise en oeuvre de son programme électoral, comme avec le Centre femme-jeunesse-famille, le gérontopôle, l'ajout de places en garderie et autres.

Ex-députée de Sherbrooke et réélue aisément dans Taillon, Marie Malavoy fait également preuve de grande prudence

quand on lui parle de la suite des choses. L'Éducation ou un retour à la Culture et aux Communications? « Je n'ai pas à indiquer de préférence. C'est à Pauline Marois et à elle seule de décider qui fera partie de ses ministres », a simplement évoqué Mme Malavoy.

— François Gougeon



CENTRE D'ASSISTANCE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
aux plaintes
ESTRIE

INSATISFAIT DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

SAVIEZ-VOUS QUE

Le CAAP-Estrie est un organisme communautaire qui a pour mandat de :

- Vous informer sur vos droits en santé et services sociaux.
- Vous soutenir et vous conseiller
- Vous assister et vous accompagner lors d'une démarche de plaintes auprès :
 - d'un CSSS (CH, CLSC, CHSLD) du CHUS
 - du Centre de réadaptation
 - du Centre jeunesse
 - d'une résidence privée pour personnes âgées
 - d'un service ambulancier

INFORMATION

819 823-2047

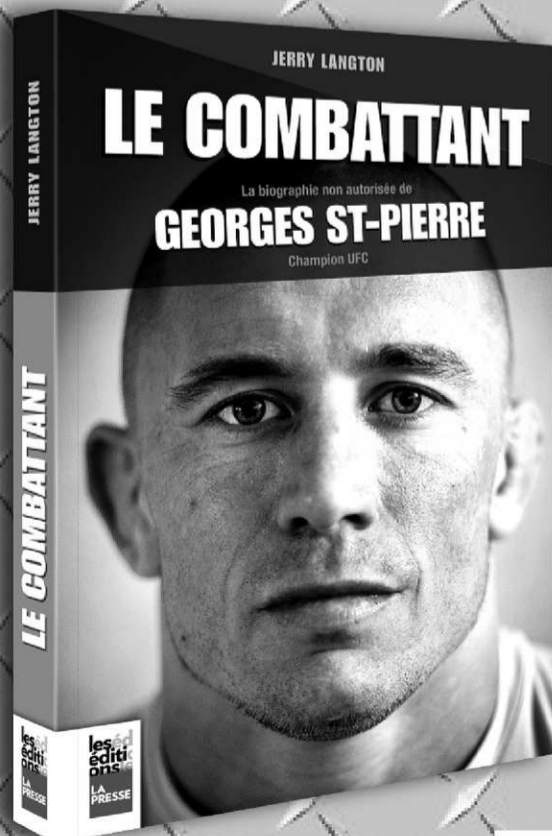
1 877 767-2227

www.caapestrie.org

Nos services sont gratuits et confidentiels!

3013895

LA PREMIÈRE BIOGRAPHIE D'UN CHAMPION PLUS GRAND QUE NATURE



Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

les éditions
LA PRESSE

LA TRIBUNE

SI VOUS AVEZ UNE
INFORMATION À
COMMUNIQUER À NOTRE
ÉQUIPE DE JOURNALISTES,
ÉCRIVEZ À :

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819 564-5454

BRASSERIE
LE JASPER
Stouts et Truith de mer

(819) 564-0470

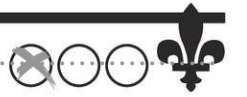
TOUS LES VENDREDIS et SAMEDIS

CHANSONNIERS

JEUDI

CREVETTES 2/1
160, route 216, Stoke

Steve Forget
Cette semaine venez entendre
pour vos PARTI



SELON SYLVIE ROY

Le Centre-du-Québec, une terre d'entrepreneurs

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Selon la nouvelle députée d'Arthabaska, Sylvie Roy, ce n'est pas un hasard si les gens du Centre-du-Québec ont voté massivement pour la Coalition avenir Québec, plus que dans la plupart des autres régions du Québec.

La politicienne estime que l'on retrouve dans le secteur une importante quantité d'entrepreneurs et de gens dynamiques qui en ont assez de vivre aux crochets de l'État et qui désirent voir changer les choses.

« On a longtemps reconnu les gens de la Beauce comme des entrepreneurs et je peux dire que de plus en plus, le Centre-du-Québec se distingue comme un important moteur de développement économique. Ils veulent d'un Québec fort économiquement et ils n'ont pas peur de poser les gestes en conséquence », a indiqué la politicienne à son premier jour de mandat.

Selon Mme Roy, la région se distingue notamment du Saguenay-Lac-Saint-Jean dont le tissu économique est



Sylvie Roy de la Coalition avenir Québec a été élue mardi soir.

composé de grandes multinationales et où une majorité de travailleurs sont syndiqués et bénéficient d'une grande sécurité d'emploi. « Les mentalités sont différentes et ç'a paru lors de la dernière élection », a ajouté Mme Roy.

« Le modèle a ses limites »

Concernant la performance de son parti à l'échelle provinciale lors des élections de mardi,

la députée caquiste a indiqué que les gens avaient bien répondu, leur attribuant 27 % des voix, mais que le modèle actuel était à repenser.

« Les mentalités sont différentes et ç'a paru lors de la dernière élection. »

« Avec 27 % des votes, nous aurions dû obtenir environ 35 sièges, mais nous devons nous contenter de 19. Le modèle a ses limites et nous sommes mûrs pour le revoir. Il y aura certainement des discussions en ce sens au cours des prochains mois », a affirmé Sylvie Roy.

La politicienne s'est dite par contre très à l'aise avec ce bond de 9 à 19 députés de la CAQ et elle croit que le prochain mandat du gouvernement minoritaire péquiste sera particulièrement excitant.

« Il faut s'attendre à des sessions à l'image de la dernière campagne électorale, nous jouerons au funambule de façon quotidienne », a-t-elle conclu.

Un taux de participation de 74,5 pour cent

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après le creux historique de 2008, avec une moyenne nationale de seulement 57,4 pour cent des électeurs inscrits ayant exercé leur droit de vote, le taux de participation au scrutin général de mardi soir a repris sérieusement du poil de la bête, pour se fixer à 74,5 pour cent au Québec.

C'est le même phénomène pour le vaste territoire des neuf circonscriptions couvertes par *La Tribune* : de 62,2 pour cent en 2008, le taux de participation à l'appel aux urnes est passé en 2012 à 77 pour cent.

En région, ce taux fluctue d'une circonscription à l'autre : le plus haut a été enregistré dans Richmond, avec 79,2 pour cent, et le plus bas dans Mégantic, avec 74,4 pour cent.

Ailleurs, toujours pour le

scrutin qui vient d'avoir lieu, le niveau de participation se lit comme suit :

- Arthabaska : 77,8 pour cent;
- Drummond-Bois-Francs : 77,9 pour cent;
- Lotbinière-Frontenac : 77 pour cent;
- Johnson : 74,9 pour cent;
- Orford : 78,1 pour cent;
- Saint-François : 77,3 pour cent;
- Sherbrooke : 76 pour cent.

Une analyse effectuée par le bureau du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) montre depuis 1970 un effritement constant, sauf un pic en 1976 à 85,3 pour cent, de la participation des électeurs aux élections générales, jusqu'à la pire dégringolade de 57,4 pour cent en 2008. Il restera à voir dans l'avenir si cette remontée de plus de 17 pour cent entre ce scrutin et celui de mardi constitue un revirement durable pour les autres exercices démocratiques à venir.

LA RÉFÉRENCE

EN MATIÈRE D'AUTOMOBILE

Offert en librairie et sur librairie.lapresse.ca

ÉRIC LEFRANÇOIS **JACQUES DUVAL** **JEAN-FRANÇOIS GUAY**

L'ÉDITION LA PLUS COMPLÈTE JAMAIS PRODUITE
Plus de 260 essais, 2000 photos, 10 dossiers, 4 matches, 25 fiches comparatives, 43 portraits de constructeurs, un lexique technique, les meilleurs achats en 25 catégories et un look audacieux.

Dossier : véhicules commerciaux
Les voitures électriques : quelle technologie choisir?

les éditions **LA PRESSE**

dimanche, le 9 septembre
Parc Jacques-Cartier
819-812-3300
info@spestrie.ca

MARCHE DE L'ESPOIR ASPE
Association de la sclérose en plaques de l'Estrie

Marchez pour quelqu'un qui vous tient à cœur

Inscrivez-vous dès maintenant!

LE GRAND SOLDE
2012
Honda



HONDA

Sherbrooke jeudi 6 septembre 2012 - LA TRIBUNE 21



Civic DX 2012
15 595 \$

En location
178 \$*
 60 mois
 24 000 km / année
 Transport et préparation inclus

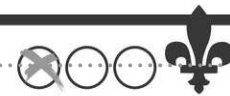
0 \$
 comptant

- Style aérodynamique évolué
- Technologie Econ^{MC} d'aide à la conduite plus écolo
- Faible consommation d'essence
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Chaîne sonore compatible MP3

Remise additionnelle disponible avec le programme **Faites de l'air!** †

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

*Offres faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2012 neuve (modèle FB2E2CEX). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Le prix à l'achat pour ce véhicule : 15 595 \$, transport et préparation inclus. Le prix et la mensualité annoncés tiennent compte du rabais de 1 000 \$. L'offre de Honda Canada d'une carte d'essence gratuite n'est pas applicable au Québec et est remplacée par un rabais de 1 000 \$ à l'achat ou à la location 60 mois d'une Civic DX 2012. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le fabricant et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.



POUR PIERRE REID

« Jamais facile, une course à la chefferie »

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — « Une course à la chefferie d'un parti politique, ce n'est jamais facile », soutient le député d'Orford, Pierre Reid, lorsqu'on lui demande comment il entrevoit le processus qui s'enclenchera sous peu pour trouver un remplaçant à Jean Charest.

Avant mené campagne pour devenir recteur de l'Université de Sherbrooke à une autre époque, M. Reid soutient que les courses à la chefferie « deviennent rapidement personnelles ». En somme, ce n'est pas toujours les idées qui sont à l'avant-plan.

À son avis toutefois, la « culture du Parti libéral du Québec (PLQ) » aidera sans doute cette formation à traverser la course à la chefferie. « On n'ira pas tous azimuts et ça nous permettra probablement d'accélérer les choses », affirme-t-il, conscient que la mise en route d'un tel processus en situation

de gouvernement minoritaire expose un parti à certains défis.

Quand on lui demande qui serait capable de chausser les souliers de Jean Charest, le député d'Orford note que le prochain chef du PLQ ne devra pas forcément avoir un profil similaire à celui du premier ministre sortant.

« Ce dont on aura besoin, ce sera un chef qui correspond à la réalité actuelle au Québec. Ce sera aux membres du parti d'évaluer les différents candidats et de faire un choix », note-t-il.

Par ailleurs, Pierre Reid estime que le gouvernement minoritaire que formera le Parti québécois réussira à gouverner plusieurs mois, à condition qu'il s'efforce de créer des consensus à l'Assemblée nationale.

« On a montré dans le passé que ce genre de gouvernement fonctionne si on fait le nécessaire. Cependant, est-ce que le PQ sera capable de compromis, compte tenu de sa culture? Ce n'est pas sûr. Il met souvent de l'avant diverses tactiques

et stratégies plutôt que de travailler pour que ça marche. »

En Estrie

En ce qui concerne les résultats du PLQ en Estrie, M. Reid soutient qu'un « renouvellement intéressant » s'est produit mardi. Jean Charest, Monique Gagnon-Tremblay et Yvon Vallières ont quitté, mais la fille de ce dernier, Karine Vallières, ainsi que Ghislain Bolduc entrent en scène dans Richmond et Lac-Mégantic.

Le député d'Orford indique également qu'il aimerait un recomptage des votes dans la circonscription de Saint-François, remportée à l'arraché par le péquiste Réjean Hébert.

« A la lumière des informations qui circulaient, c'était surprenant de voir Nathalie Goguen chauffer autant Réjean Hébert. Elle a presque gagné. Je trouve intéressant pour nous et la population qu'on puisse présenter des candidats qui répondent aux aspirations des gens », dit-il.

SELON MAURICE BERNIER

« Un, peut-être deux ministres » en Estrie

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec un premier ministre et une ministre comme députés, l'Estrie a obtenu une « très bonne écoute du gouvernement » au cours des neuf dernières années. « Je n'ai aucune raison de penser que ça changera » avec deux députés estriens au sein du nouveau gouvernement péquiste, avance Maurice Bernier, président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie.

Dans Sherbrooke et Saint-François, les péquistes Serge Cardin et Réjean Hébert occuperont les sièges de Jean Charest, défait, et Monique Gagnon-Tremblay, qui ne sollicitait pas de nouveau mandat. L'Estrie pourrait ainsi compter « au moins un, peut-être deux » ministres, avance Maurice Bernier. « C'est toujours un avantage d'avoir des gens au Conseil des ministres qui représentent notre région », rappelle cet ancien député bloquiste. Le gouvernement minoritaire sera « fragile », prévient-il toutefois.

Maurice Bernier souligne que

Réjean Hébert et Serge Cardin sont très au fait des dossiers qui préoccupent l'Estrie, en particulier l'avenir de l'aéroport de Sherbrooke.

Quant au controversé dossier de l'amiante, le président de la CRÉ de l'Estrie dit faire confiance à la nouvelle première ministre, Pauline Marois. « On doit prendre le temps de réfléchir comme il faut et prendre une décision pour les bonnes raisons », insiste-t-il.

Après une analyse serrée du dossier, la CRÉ de l'Estrie avait appuyé le maintien de l'industrie du chrysotile en 2010. Elle avait ainsi donné son accord de principe à une aide gouvernementale à cette industrie.

En campagne électorale, Pauline Marois s'est toutefois engagée à ce que l'État ne finance plus l'amiante, ce qui pourrait compromettre le prêt de 58 M\$ octroyé à la relance de Mine Jeffrey à Asbestos. Une commission parlementaire devrait être tenue à ce sujet. « Nous sommes tout à fait disposés à y participer », indique M. Bernier. « L'avis de la CRÉ n'a jamais nié qu'il y avait une problématique de santé avec l'amiante », précise-t-il.

FORMATION



Fondé en 1875

SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVÉE
secondaire et collégial

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Programmation automne 2012

La liste des programmes offerts :

- Représentation commerciale
- Courtage immobilier résidentiel
- Estimation en construction et rénovation
- Assurance de dommages
- Assurance de personnes et conseil en services financiers

Venez découvrir nos programmes menant à une attestation d'études collégiales. Des formations courtes offrant d'excellents taux de placement et répondant aux besoins du marché du travail régional.



819 563-2050

poste 241

195, rue Marquette

jgarand@seminaire-sherbrooke.qc.ca

Un emploi vous attend !

La 156^e Expo de Richmond s'ouvre aujourd'hui

CAROLINE BOUCHARD
caroline.bouchard@latribune.qc.ca

RICHMOND — Comme elle le fait chaque année depuis maintenant 156 ans, l'Exposition agricole de Richmond s'ouvrira ce soir, à 19 h, et proposera une variété de divertissements conçus pour toute la famille. Les activités se dérouleront jusqu'à dimanche et comprennent, entre autres, une exposition de machinerie agricole, des manèges gratuits, une ferme miniature et des spectacles musicaux.

Plusieurs tires de camions et tracteurs font aussi partie de la programmation du week-end, ainsi que des compétitions d'animaux. Samedi, à 13 h, les 13 à 20 ans performeront dans un *talent show* présentant des spectacles de danse, chant et musique.

Surveillance policière

Par ailleurs, pour éviter tout débordement et s'assurer que la fête soit contenue, la Sûreté du Québec (SQ) tiendra une

« grosse opération de prévention » dans le cadre de cette exposition agricole.

« Pour l'occasion, nos policiers seront présents et prêts à intervenir pour assurer la paix et l'ordre sur le site de l'exposition agricole et autour », signale la porte-parole de la SQ en Estrie, l'agente Aurélie Guindon, ajoutant que l'opération portera aussi sur la sécurité routière, pour le respect des limites de vitesse, du port de la sécurité routière et en matière de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool.

En outre, par mesure de sécurité et après consultation avec les autorités de Transports-Québec et les organisateurs de l'Expo agricole, le stationnement des véhicules sera interdit aux abords de la route 143. « Une analyse a été faite et compte tenu des risques d'accident, le stationnement ne sera pas autorisé le long de la route 143. Les gens sont donc invités à covoiturer et avoir un chauffeur désigné », a aussi dit

l'agente Guindon.

La programmation complète de l'Exposition agricole de Richmond est disponible sur le site www.exporichmondfair.com.

com ou au bureau de l'exposition, au 819 826-2764. L'admission est de 10 \$ par jour et est gratuite pour les enfants quatre ans et moins.

L'événement se déroule au 128 de la route 143 entre Richmond et Windsor.

— Avec François Gougeon

Asbestos inaugure son festival country-rétro

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — La popularité des festivals country ne se dément pas; les événements sont de plus en plus nombreux. Asbestos n'y échappe pas et aura désormais le sien alors que l'Académie Country y fera la présentation, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, de son premier festival country, à la salle La Bénévole.

« Ce n'est pas un événement qui vise à entrer en compétition avec le Festival des gourmands, c'est un événement qui s'ajoute, un complément aux diverses activités offertes à Asbestos durant la saison estivale pour satisfaire les amateurs de country de la région », précise le promoteur, Reynald Pouliot qui réfléchissait depuis plusieurs mois à mettre son projet de l'avant.

Avec la complicité de

l'Académie québécoise de la musique country qui a pour but de donner de la visibilité aux artistes de ce domaine, le Week-end country-rétro débutera aujourd'hui avec une soirée de danse country. Demain, le festival fera place à la musique rétro des années 50-60 avec le groupe The Reminders et Mathieu Nardi, le gagnant du concours d'imitateurs d'Elvis Presley du Festival rétro de Victoriaville en 2010, qui rendra hommage à son idole.

Durant la fin de semaine, les activités débuteront samedi dès 13 h avec des hommages à Renée Martel, Shania Twain et Cayouche, en plus de présenter le duo local Jean et Solange et le groupe Les patriotes country pour faire vibrer tant les danseurs que les amateurs de musique country. Le festival se conclura dimanche après-midi avec un gala folklorique.

422 \$ en moins dans le poches

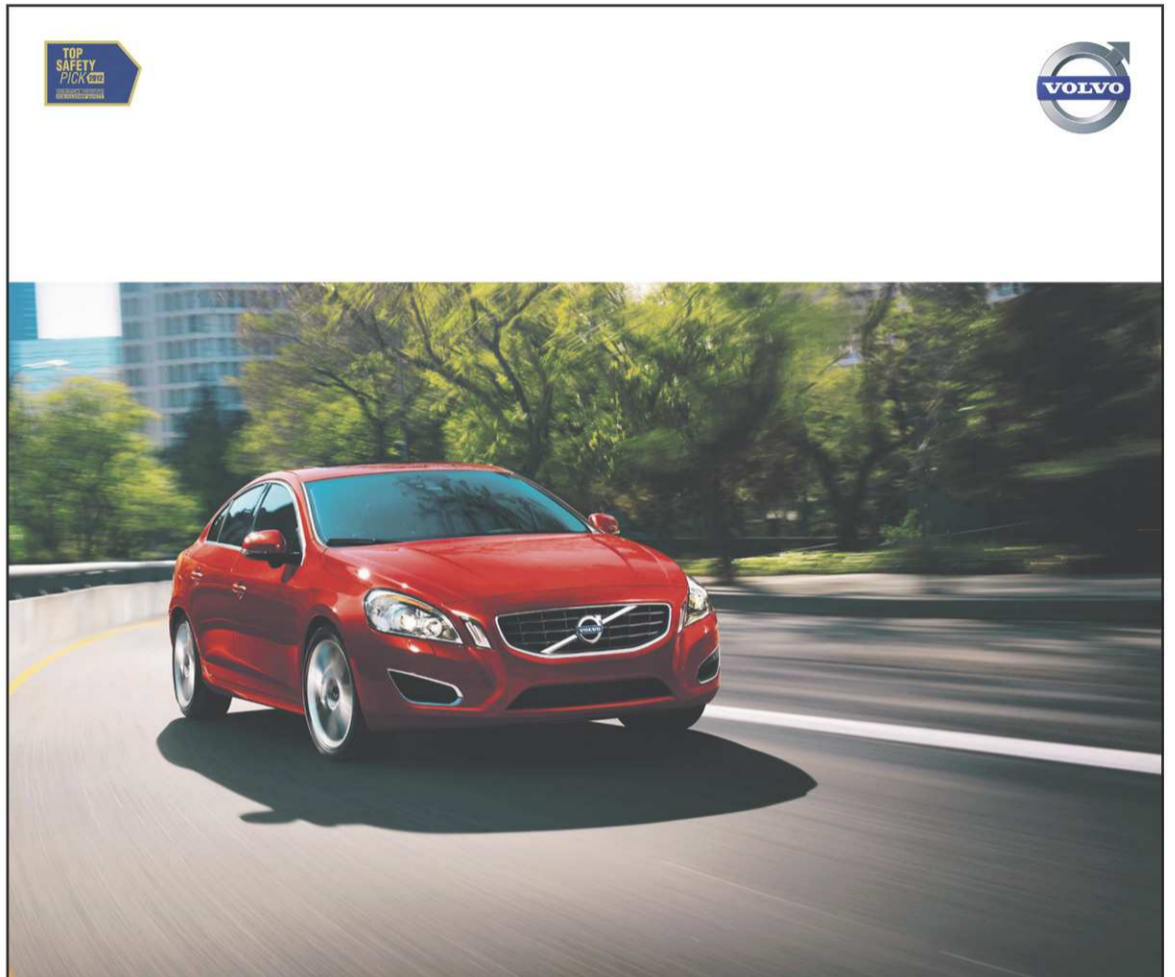
SHERBROOKE — Un conducteur a appris dimanche, deux fois plus tôt qu'une et en quelques minutes, que l'excès de vitesse peut coûter très cher.

« Un automobiliste circulait vers midi sur l'autoroute 10 dans le secteur de Saint-Étienne-de-Bolton. Ce dernier s'est d'abord fait capter par nos radars alors qu'il roulait à 146 km à l'heure », explique le sergent Bruno Beaulieu, de la Sûreté du Québec. Le conducteur s'est alors vu remettre un constat d'infraction de 317 \$ et cinq points d'inaptitude. Mais l'automobiliste

n'avait vraisemblablement pas eu sa leçon.

« Près de 20 kilomètres plus loin, le même conducteur était en excès de vitesse sur l'autoroute 10, dans le secteur Magog, alors qu'il roulait à 127 km à l'heure », ajoute le sergent Beaulieu. « Il s'est ainsi vu remettre un second constat d'infraction de 125 \$ et deux points d'inaptitude », conclut-il. En tout, cette épopée aura coûté 422 \$ à l'automobiliste et sept points d'inaptitude.

— François Van Hoenacker



VOTRE S60 2012
**SI PRESTIGIEUX
POUR SI PEU**
L'ÉVÉNEMENT GRAND LUXE À PETIT PRIX

TAUX DE LOCATION
ANNUEL DE
0,9%
PENDANT 48 MOIS*

BONI EN
ESPÈCES DE
4 000 \$^A

PROTECTION SANS TRACAS VOLVO
SANS FRAIS PENDANT 4 ANS¹
PLAN D'ENTRETIEN + GARANTIE + ASSISTANCE ROUTIÈRE + PIÈCES D'USURE

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location annuelle sur le S60 T5 2012. Taux de location annuelle de 0,9 % pour 48 mois. La mensualité est de 459,36 \$ (incluant 1 895 \$ de frais de transport et d'inspection prélivraison, l'inscription au RDPRM de 66 \$, 499 \$ frais d'administration et 100 \$ de taxes sur l'air climatisé (le cas échéant)), avec un acompte de 0 \$ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité incluant les taxes, et 0 \$ de dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,16 \$ par km supplémentaire). Prix d'achat en fin de location, 15 758 \$ plus les taxes. ^ALe boni en espèces de 4 000 \$ est compris dans le prix de vente publié de 34 300 \$. Le boni en espèces est déduit du prix avant taxes; il peut être combiné à des offres spéciales de location et de financement et à d'autres offres. Un "boni en espèces" maximal de 4 000 \$ est offert sur les modèles 2012 sélectionnés. Consultez les concessionnaires Volvo participants pour obtenir des renseignements complets. La Protection sans tracas Volvo est offerte à la location d'un nouveau véhicule Volvo 2012 uniquement. La Protection sans tracas Volvo, offerte à la location d'un véhicule Volvo 2012 neuf, couvre les pièces et la main-d'œuvre des réparations approuvées pendant au plus 4 ans à compter de la date d'achat d'origine ou jusqu'à 64 000 km (selon la première éventualité) et elle est fonction de la durée de la location. La garantie ne couvre pas, sans toutefois s'y limiter : les dommages au véhicule découlant d'un entretien inadéquat ou d'abus, les véhicules dont les dommages sont très importants ou qui sont déclarés perte totale par l'assureur, les conditions d'utilisation extrêmes nécessitant des services supplémentaires et les services demandés par le client qui ne font pas partie du manuel Informations sur les documents de garantie et d'entretien de Volvo. Consultez votre concessionnaire Volvo local ou visitez volvocars.ca pour en savoir plus, notamment pour obtenir une liste complète des éléments exclus et des articles couverts en vertu du programme de Protection sans tracas Volvo. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules du parc automobile Volvo. Cette offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2012 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL VOLVO OU CONSULTEZ WWW.VOLVOSHERBROOKE.COM

**VOLVO SHERBROOKE, 3625, rue du Blanc-Coteau,
Sherbrooke (Québec) 819 563-8303**

Les concessionnaires Ford du Québec toujours derrière le Festival Western de St-Tite, le grand événement professionnel dans l'est de l'Amérique du Nord. Du 7 au 15 septembre.

**AFFRONTEZ-LE
ATTRAPEZ-LE
APPRIVOISEZ-LE**



S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
11990,14 48,44	1246,27 3,69	100,92 -0,52	13047,48 11,54	1403,44 -1,50	3069,27 -5,79	1694,00 -2,00	95,36 0,06
↑	↑	↓	↑	↓	↓	↓	↑

« On nous a donné de faux espoirs »

Les employés de Métrolitho soupçonnent que la fermeture était préméditée

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Lorsque l'entreprise a été achetée en juillet, on croyait que c'était pour créer de l'ouvrage. On nous a donné de faux espoirs en parlant de développer le marché américain. Si on a eu le temps d'explorer les États-Unis en moins de deux mois, c'est moins grand que je pensais! » a lancé ironiquement un des employés de Métrolitho qui a appris mardi qu'il perdrait son emploi le 27 novembre.

L'entreprise Marquis Imprimeur a annoncé cette semaine la fermeture prochaine de Métrolitho, l'imprimerie de Sherbrooke qu'elle a acquise du Groupe Transcontinental le 16 juillet dernier. Une décision qui entraînera la mise à pied d'une centaine d'employés.

Un sentiment de colère était partagé par la majorité des employés rencontrés par *La Tribune*, hier, à l'heure du lunch. « L'achat de l'entreprise en juillet ressemble drôlement à une fermeture déguisée. On pensait que la direction

prendrait le temps d'étudier comme il le faut la clientèle potentielle », relate Robert Marier qui est à l'expédition depuis 15 ans.

« On ne se souhaite pas un gros hiver », confie Sacha Brodeur lorsqu'il est question des inquiétudes découlant de cette mauvaise nouvelle.

« J'avais davantage confiance en Marquis qu'en Transcontinental. Je me suis trompée royalement. Disons que je n'ai pas le cœur à l'ouvrage aujourd'hui », avoue une opératrice qui compte 19 ans d'ancienneté chez l'imprimeur qui fêtait récemment ses 45 ans d'existence.

« Transcontinental a vendu pour ne pas avoir à nous payer de grosses indemnités de départ », émet comme hypothèse le groupe de travailleurs attablés près de l'usine.

« C'est pas Marquis qui va nous abattre », lance un opérateur à la sortie de l'imprimerie.

Tristesse et résignation

« Mon gars commençait l'université mardi. Je ne voulais pas lui dire pour ne pas gâcher sa



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Christopher Buckland

rentrée. Mais il l'a appris par les médias, témoigne Alain qui compte 15 ans d'ancienneté. On va se revirer de bord, mais on avance en âge, alors c'est plus difficile. »

Parmi les employés, un jeune couple qui vient d'avoir un enfant. « On ne peut rien y changer. On digère et se résigne », racontent ceux qui se sont rencontrés chez Métrolitho il y a six ans.

Certains des employés de Métrolitho seront transférés

chez Marquis Imprimeur de Sherbrooke, dont les locaux sont situés tout près de Métrolitho, dans le parc industriel. D'autres se sont fait offrir un poste à l'usine de Marquis Imprimeur à Montmagny, où toute la production de Sherbrooke sera consolidée.

« J'ai appris mon transfert il y a quelques semaines sans savoir que l'usine fermerait. L'industrie est en décroissance. Je suis triste pour mes collègues », révèle Christopher Buckland, un des chanceux est transféré chez Marquis Imprimeur de Sherbrooke.

Métrolitho n'est pas la seule entreprise locale évoluant dans ce secteur à fermer ses portes cette année. Après plus de 25 années à oeuvrer dans le monde de l'impression, les Productions GGC avaient pris, en février dernier, la décision de mettre fin à leurs opérations.

Sherbrooke Innopole déplore la fermeture

L'annonce de la fermeture de l'usine Métrolitho a non seulement surpris Pierre Bélanger, directeur général de Sherbrooke

Innopole, mais elle l'a aussi déçu.

« Je m'interroge sur les motivations de l'acquéreur, Marquis Imprimeurs. Nous avons tenté d'entrer en contact avec eux cet été, sans succès. Ils ont acquis l'usine en juillet en déclarant vouloir la relancer pour attaquer le marché américain et voilà que moins de deux mois plus tard, ils déclarent la fermer parce que le plan d'affaires vers les États-Unis ne tient plus économiquement. De mon point de vue, l'argument ne tient pas la route et laisse présumer quelque chose de prémédité. C'est extrêmement regrettable », a déclaré M. Bélanger.

« Ce malheureux événement est une confirmation supplémentaire de la pertinence de la stratégie que nous avons adoptée, à savoir qu'il faut non seulement favoriser l'innovation, mais aussi l'entrepreneuriat comme outils essentiels de notre développement économique. Il faut privilégier les gens de chez nous et favoriser la propriété locale des entreprises si nous voulons assurer notre avenir économique », ajoute M. Bélanger.

Saviez-vous que...

Les conseillers de la FBN sont fiers de leur implication dans les causes suivantes :

Dystrophie Musculaire Canada : Finance la recherche d'un traitement curatif et améliore la vie des personnes touchées via le Tour Cycliste Frédéric Duguay.

Fondation Claude Durocher : Aide aux personnes atteintes de cancer dont la situation financière s'est grandement détériorée.

Société Alzheimer Estrie : Acteur incontournable en région pour l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que leurs proches.



L'Équipe
Blouin

Groupe
Hamel-Quirion

Groupe
Ross-Larose-Ruette

Groupe
Côté-Caron

Équipe
Cassar-Powell

Équipe
Préfontaine-Jacques

Pour nous joindre : 819 566-7212

FCPE
Fonds canadien de protection des épargnants
M E M B R E

Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX). Financière Banque Nationale est membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).



FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

Camoplast Solideal vend sa division Thermoplastique

La nouvelle compagnie prendra le nom de Exo-s

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Camoplast Solideal annonçait, hier, la vente de sa division Thermoplastique à Capital régional et coopératif Desjardins et à l'équipe de direction de l'entreprise. À la suite de cette transaction, qui comprend l'ensemble des activités de développement, de fabrication et la vente de produits moulés par soufflage et par injection, l'entreprise prendra le nom d'Exo-s. Son siège social sera à Sherbrooke où l'entreprise souhaite consolider encore davantage ses assises.

Pierre Marcouiller, président du conseil et chef de la direction de Camoplast Solideal, se réjouit de cette transaction avec Desjardins. « Nous sommes très heureux qu'un tel partenaire, qui nous accompagne depuis 25 ans, prenne la relève de notre entreprise avec le management en place. Cette transaction permettra à Exo-s de poursuivre ses propres objectifs d'affaires et une vision du marché qui lui est propre. Grâce à une équipe formidable et son histoire fondée

sur l'innovation, les produits à valeur ajoutée et le service à la clientèle, elle pourra continuer à croître et à prospérer. »

Le montant de la transaction et la répartition de l'actionnariat n'ont pas été divulgués, mais Capital régional et coopératif Desjardins est maintenant l'actionnaire majoritaire.

« Nous miserons sur la forte culture d'excellence et entrepreneuriale de Camoplast Solideal, en étant soutenus par du personnel d'expérience qualifié et dévoué. Nous confirmons ainsi notre engagement à être un chef de file dans le secteur des produits moulés par soufflage et par injection. Nous sommes fiers de la confiance que nous manifeste Capital régional et coopératif Desjardins », dévoile le nouveau président-directeur général d'Exo-s, Emmanuel Duchesne, ajoutant qu'en devenant une entreprise autonome, l'équipe pourra se concentrer sur l'accélération des perspectives de croissance.

Marie-Claude Boisvert, chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque, le gestionnaire de Capital régional et coopératif

Desjardins, soutient que le partenariat avec Exo-s est un exemple éloquent de la préservation de ce qui se fait de mieux en matière d'entrepreneuriat. « En créant des passerelles entre les générations d'entrepreneurs, nous nous assurons que nos plus belles entreprises poursuivent leur croissance et continuent à jouer leur rôle de moteur économique pour les régions qui les ont vues naître et grandir. »

À propos d'Exo-s

Exo-s, anciennement la division Thermoplastique, est un leader à titre de fournisseur de produits moulés par injection ou soufflage pour le domaine de l'automobile, tels que des systèmes de couverts de moteur, systèmes de conduits de ventilation, réservoirs de fluide de refroidissement, réservoirs de lave-glace et systèmes d'induction d'air. L'entreprise fabrique également des produits spécialisés pour l'agriculture, les véhicules utilitaires tout-terrain, les électroménagers, les skis de motoneige, les roues de plastique, les imprimantes, les jouets et les véhicules récréatifs.

EN BREF

La Chambre de Fleurimont achète l'ex-restaurant La Petite Casa

SHERBROOKE — La Chambre de commerce de Fleurimont confirme l'acquisition de la bâtisse de l'ancien restaurant La Petite Casa, situé au 924 rue King Est, qui deviendra les nouveaux locaux du regroupement de gens d'affaires.

« C'est une occasion en or qu'on ne pouvait laisser passer. Devenir propriétaire sur la King, ça va nous permettre d'être dans le centre névralgique de l'action économique de l'Est, d'être plus près de nos membres, en plus d'aller dans le même sens que

la vision du développement commercial de la ville par rapport à cette artère », affirme le président, Patrick Hardy.

Le bâtiment de l'ancien restaurant nécessitera quelques travaux afin d'être transformé en espace de bureaux. Une salle de conférence sera accessible pour les membres de la CCF. Les soumissions seront lancées sous peu et les travaux débuteront en septembre. La CCF prévoit emménager d'ici la fin de l'automne dans ses nouveaux locaux.

— Mélanie Noël

Les taux d'intérêt resteront bas

OTTAWA — La Banque du Canada a annoncé hier qu'elle laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1 pour cent.

La banque centrale a précisé qu'elle devra maintenir les taux extrêmement bas pendant encore un moment, puisque le Canada ne doit pas s'attendre à connaître une croissance économique robuste de sitôt.

L'institution a dit constater un ralentissement généralisé de l'activité dans les économies avancées et émergentes.

Les perspectives de croissance de l'économie mondiale sont largement conformes aux projections énoncées dans le Rapport sur la politique monétaire de juillet, a ajouté la banque par voie de communiqué.

Elle prédit que l'expansion économique devrait s'accélérer au cours de 2013, la consommation et les investissements des entreprises demeurant les principaux moteurs de la croissance, à la faveur de conditions financières très expansionnistes.

— La Presse Canadienne



Nouveau FINANCEMENT DISPONIBLE

à 4,99%*

PROMOTION SEPTEMBRE 2012

*Applicables sur les ventes en septembre 2012 avec installation (travaux résidentiels)

3665, rue King Est, Sherbrooke
Tél. : 819-821-2109 • Sans frais : 1-800-823-2109
www.groupelucfauteux.qc.ca

LE VRAI SOLARIUM 3 OU 4 SAISONS,



SOLARIUMS, ÉCOTARS | PORTES, FENÊTRES MÉTALLIQUES, REVÊTEMENT EXTÉRIEUR, RAMPES, BALCONS MÉTALLIQUES

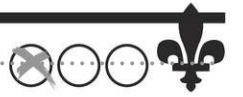


REVÊTEMENT EXTÉRIEUR, RAMPES, BALCONS

CONCOURS

Votre projet de rêve pour une croisière de rêve

Sherbrooke jeudi 6 septembre 2012 - LA TRIBUNE 27



Voici les résultats du vote aux élections générales du Québec de 2012 tels que compilés par La Presse Canadienne.

Légende: BP-Bloc pot; CAQ-Coalition avenir Québec; CC-Coalition pour la constituante; EA-Équipe autonomiste; IND-Indépendants; ML-Parti marxiste-léniniste du Québec; ON-Option nationale; PC-Parti conservateur du Québec; PCM-Parti de la classe moyenne du Québec; PE-Parti équitable; PI-Parti indépendantiste; PLQ-Parti libéral du Québec; PN-Parti nul; PQ-Parti québécois; PUN-Parti unité nationale; PV-Parti vert du Québec; QRD-Québec - Révolution démocratique; QS-Québec solidaire; SA-Sans affiliation; UCQ-Union Citoyenne du Québec; x-député sortant.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Abitibi-Est
Élizabeth Larouche PQ 8430
xPierre Corbeil PLQ 7653
Samuel Dupras CAQ 4059
Sarah Charbonneau-Beaulieu QS 1047
Richard Trudel ON 452
Yvette Poucachiche PV 316

Abitibi-Ouest
xFrançois Gendron PQ 12 066
Sébastien D'Astous CAQ 4759
Claude Nelson Morin PLQ 4399
Ghislaine Camirand QS 1260
Grégory Vézeau ON 1007

Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Gilles Chapadeau PQ 11 082
Melissa Turgeon PLQ 7983
Bernard Flebus CAQ 7140
Guy Leclerc QS 2941
Sébastien-L. Pigeon ON 534
Robert Bertrand PV 451

BAS-SAINT-LAURENT

Matane-Matapédia
xPascal Bérubé PQ 19 767
Jean-Clément Ouellet PLQ 6273
Pierre D'Amours CAQ 5322
Diane Bélanger QS 1233
Geneviève Allard ON 440
Lise Deschênes PV 348
Pascal Gauthier EA 127

Rimouski
xLrvin Pelletier PQ 15 951
Raymond Giguère PLQ 7268
Jean-Paul Carrier CAQ 5682
Rosalie Carrier Cyr QS 2409
Pierre Beaudoin ON 908
Clément Pelletier PV 624
Renaud Blais PN 179

Rivière-du-Loup-Témiscouata
xJean D'Amour PLQ 15 308
Michel Lagacé PQ 12 857
Gaéтан Lavoie CAQ 6946
Stacy Larouche QS 1112
Nadia Pelletier PV 645
Jonathan St-Pierre ON 410
Sylvain Potvin CC 135

CAPITALE-NATIONALE

Charlesbourg
Denise Trudel CAQ 15 288
xMichel Pigeon PLQ 14 157
Christophe Fortier Guay PQ 8760
Marie Céline Domingue QS 1612
Guillaume Cyr ON 780
Jérôme Paquin PN 335
Alain Pérusse IND 232
Daniel Lachance PUN 112
Yves Marier EA 103
Pierre Chénier ML 53

Charlevoix-Côte-de-Beaupré
xPauline Marois PQ 15 300
Claire Rémillard PLQ 10 207
Ian Latrémouille CAQ 10 113
André Jacob QS 1215
Pierre Tremblay ON 614
Daniel Laforest CC 239

Chauveau
xGérard Deltell CAQ 23 793
Marie-Ève Bédard PLQ 11 075
Marie-Eve D'Ascola PQ 7352
Sébastien Bouchard QS 1359
Ariane Grondin ON 689
Gaéтан Roy PC 241
Sylvain Rancourt PCM 235
Normand Michaud EA 88
Noémie Rocque UCQ 80

Jean-Lesage
xAndré Drolet PLQ 9965
Pierre Châteauevert PQ 9314
Johanne Lapointe CAQ 8894
Élaine Hémond QS 2597
Christian St-Pierre ON 1289
Debelle Michel IND 222
Simon Beaudoin UCQ 84

Steve Nadeau EA 77
Claude Moreau ML 64
Oxana Vassiltchenko PUN 56

Jean-Talon
xYves Bolduc PLQ 13 534
Neko Likongo PQ 10 063
Hugues Beaulieu CAQ 8747
Emilie Guimond-Bélanger QS 2310
Guillaume Langlois ON 1351
Stéphane Pouleur EA 262

La Peltrie
xÉric Caire CAQ 21 871
Jean-François Gosselin PLQ 11 747
Jean-Luc Jolivet PQ 6034
Brigitte Hannequin QS 1072
Alexandre Desmeules ON 690
Anthony Leclerc IND 552
Charlotte Cyr EA 156

Louis-Hébert
xSam Hamad PLQ 14 601
Michel Hamel CAQ 12 513
Rosette Côté PQ 8090
Guillaume Boivin QS 1359
Sol Zanetti ON 704
Julie Lachance PN 226
Guillaume Dion CC 209
Véronique Durand PC 147
Hugues Fortin EA 70
Maxime Guérin UCQ 48

Montmorency
Michelyne C. St-Laurent CAQ ... 16 239
xRaymond Bernier PLQ 14 117
Michel Létourneau PQ 8706
Lucie Charbonneau QS 1460
Jean Bouchard ON 755
Martin Roussel IND 523
Jean Lavoie PCM 417
Maryse Belley EA 158
Luc Duranleau PI 99

Portneuf
Jacques Marcotte CAQ 12 605
xMichel Matte PLQ 10 402
René Perreault PQ 5568
Raphaël Langevin QS 932
Yves St-Amant IND 567
Marianne Garnier ON 534
Sylvie Gagné PC 403

Taschereau
xAgnès Maltais PQ 13 894
xClément Gignac PLQ 9667
Mario Asselin CAQ 6286
Serge Roy QS 4349
Catherine Dorion ON 2762
Jean-Luc Savard PN 360
François Tremblay CC 110
Guy Boivin EA 72

Vanier-Les Rivières
Sylvain Lévesque CAQ 16 352
xPatrick Huot PLQ 15 102
Marc Dean PQ 8006
Monique Voisine QS 1365
Mathieu Fillion ON 924
Jean Cloutier PV 569
Daniel Brisson PC 362
Carl Côté IND 322
Jean-François Morency EA 146

CENTRE-DU-QUÉBEC

Arthabaska
xSylvie Roy CAQ 18 906
xClaude Bachand PLQ 13 623
Lucie LeBrun PQ 8964
Christine Letendre QS 1775
Rémi Marineau ON 519
François Fillion PV 501
Jean Landry IND 316
Eric Lafontaine UCQ 91

Drummond-Bois-Francis
Sebastien Schneeberger CAQ .. 14 173
Annie Jean PQ 11 556
Marie Désilets PLQ 8764
Francis Soulard QS 1649
Martin Allard ON 968
François Picard PC 447
Pierre Hébert IND 369
Robert Dufour PUN 117

Nicolet-Bécancour
Donald Martel CAQ 9745
xJean-Martin Aussant ON 7869
Marc Descôteaux PLQ 6840
Gilles Mayrand PQ 5644
Mathieu Benoit PC 348

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Beauce-Nord
André Spénard CAQ 18 126
Jack Roy PLQ 7970
Daniel Bizier PQ 3207
Yv Bonnier Viger QS 697
Sébastien Drouin PC 494
Gwendoline Mathieu-Poulin PV 345
Stéphane Trudel ON 286
Benoît Roy IND 266
Danielle Favreau CC 222

Beauce-Sud
xRobert Dutil PLQ 14 791
Richard Savoie CAQ 14 141
Luc Villeneuve PQ 3987

Marie-Claude Verville QS 861
Vanessa Roy ON 558
Jean Rhéaume IND 302
Robert Genesse QRD 257

Bellechasse
xDominique Vien PLQ 13 137
Christian Lévesque CAQ 12 414
Clément Pouliot PQ 4895
Benoit Comeau QS 985
Patrice Aubin PCM 342
Linda Beaudoin PC 211
Sébastien Ruel EA 151
Christine Lavoie PUN 115

Chutes-de-la-Chaudière
xMarc Picard CAQ 24 116
Réal St-Laurent PLQ 10 356
Daniel Lachance PQ 7668
Eveline Gueppe QS 1721
Marielle Parent PV 622
Renaud Grégoire PC 462

Côte-du-Sud
xNorbert Morin PLQ 14 038
François Lagacé CAQ 10 755
xAndré Simard PQ 9293
Josée Michaud QS 1221
Marc-André Robert ON 542
Serge Lévesque EA 259

Lévis
Christian Dubé CAQ 14 528
xGilles Lehouillier PLQ 11 255
Stéphane Labrie PQ 7302
Valérie C. Guilloteau QS 1894
Nathaly Dufour ON 669
Luc Harvey PC 259
Patrick Vallières PCM 242
Yvan Rodrigue PE 126
Carl Michaud EA 76
Paul Biron PUN 75

Lotbinière-Frontenac
xLaurent Lessard PLQ 17 681
Martin Caron CAQ 12 725
Kaven Mathieu PQ 8629
Marie-Christine Rochefort QS 1783

CÔTE-NORD

Duplessis
xLorraine Richard PQ 12 393
Lise Pelletier PLQ 6143
Gervais Gagné CAQ 2694
Jacques Géliveau QS 1032
Yan Rivard ON 593
Marc Fafard CC 407
Alain Magnan IND 119

René-Lévesque
xMarjolain Dufour PQ 13 634
Pascal Chouinard PLQ 4160
Dereck Blouin-Perry CAQ 3643
Julie Gonther-Brzeau QS 892
Maxime Cantin ON 517

ESTRIE

Mégantic
Ghislain Bolduc PLQ 9946
Gloriane Blais PQ 8847
Raymonde Lapointe CAQ 7260
William Leclerc Bellavance QS 1531
Jasmin Roy-Rouleau ON 473
Jacques Audet IND 178
Jean-Luc Perron IND 106

Orford
xPierre Reid PLQ 11 448
Michel Breton PQ 9560
Jean L'Écuyer CAQ 7558
Patricia Tremblay QS 1687
Guillaume Corriveau PV 554
Marie-Hélène Martin ON 356
Serge Trottier CC 134

Richmond
Karine Vallières PLQ 15 962
xÉtienne-Alexis Boucher PQ 15 693
Marie-Soleil Perron CAQ 9741
Colombe Landry QS 1858
Jean-Sébastien Lamothe ON 810
Nick Fonda PV 684
Danielle Voisard CC 201

Saint-François
Réjean Hébert PQ 15 353
Nathalie Goguen PLQ 15 243
Eric Giroux CAQ 7615
André Poulin QS 2111
Gaby Machabée ON 930
Lindsay-Jane Gowman PV 807
Lionel Lambert PUN 123

Sherbrooke
Serge Cardin PQ 15 585
xJean Charest PLQ 12 714
Philippe Girard CAQ 4343
Christian Bibeau QS 2561
Évelyne Beaudin ON 1063
Suzanne Richer PV 406
Christian Clavet PI 69

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Bonaventure
Sylvain Roy PQ 11 809
xDamien Arseneault PLQ 8675
Jean-Marc Landry CAQ 2766

Patricia Chartier QS 1277
Louis-Patrick St-Pierre ON 316

Gaspé
Gaetan Lelièvre PQ 11 744
xGeorges Mamelonet PLQ 5887
Yvan Blanchard CAQ 1966
Éric Boucher QS 775
Frédéric DeRoy ON 394

Îles-de-la-Madeleine
Jeannine Richard PQ 4304
xGermain Chevarie PLQ 3244
Georges Painchaud CAQ 407
Yvonne Langford QS 403
Jonathan Godin ON 80

LANAUDIÈRE

Berthier
xAndré Villeneuve PQ 19 584
François Benjamin CAQ 13 450
Catherine Haulard PLQ 5458
Louise Beaudry QS 2015
Dany Ouellet PV 518
Raymond Guay ON 452
Pierre Baril CC 220

Joliette
xVéronique Hivon PQ 20 455
Normand Masse CAQ 13 042
Pascal Beauré PLQ 6091
Flavie Trudel QS 2428
Amélie Dolbec ON 641
Jean-Mathieu Desmarais IND 513
Mikey Colangelo Lauzon PC 202
Michel Thouin UCQ 91

L'Assomption
François Legault CAQ 17 266
Lizabel Nitoi PQ 16 188
Lise Hébert PLQ 4694
Sylvain Fournier QS 1475
Evelyne Marciol ON 667
Christine Lebel PV 581

Masson
Diane Hamelin PQ 17 687
Christian Gauthier CAQ 13 674
Suzanne Rathé PLQ 4274
Jacinthe Sabourin QS 1294
Samuel Bergeron ON 716
Michel Paulette PV 545
Adam Stohl CC 134

Rousseau
xNicolas Marceau PQ 18 029
Laurence R. Fortin CAQ 16 952
Mario Racette PLQ 5196
François Lépine QS 2167
Gilles Chapdelaine ON 530
Robert Boucher IND 232
André Matteau PI 189

Terrebonne
xMathieu Traversy PQ 19 101
Gaéтан Barrette CAQ 15 437
Josée Gingras PLQ 5658
Yan Smith QS 1380
Benoit Carignan PV 632
Marc-André Dénomée ON 511
Patrick Dubé CC 166

LAURENTIDES

Argenteuil
xRoland Richer PQ 12 449
Lise Proulx PLQ 9387
Mario Laframboise CAQ 8554
Yvan Zanetti QS 855
Stephen Matthews PV 653
Patrick Sabourin ON 414

Bertrand
xClaude Cousineau PQ 18 225
Jean-Marc Lacoste CAQ 14 005
Yannick Ouellette PLQ 7602
Lise Boivin QS 2351
Samuelle Ducrocq-Henry ON 744
Marc St-Germain PV 682
Patrick Dubé CC 222

Blainville
xDaniel Ratthé CAQ 19 255
Bernard Généreux PQ 16 666
Joao Neves PLQ 7417
Étienne Ferland QS 1829
Christian Bélanger ON 750
Michel Sigouin PV 708
Yan Bégin PI 142

Deux-Montagnes
Daniel Goyer PQ 14 405
xBenoit Charette CAQ 13 076
Stéphanie Ménard PLQ 6667
Normand Godon QS 1528
Princess Brooks PV 724
Wilson Ortiz ON 712

Groulx
Hélène Daneault CAQ 16 711
Raymond Archambault PQ 14 948
Linda Lapointe PLQ 8776
Sylvie Giguère QS 1892
Alain Marginean ON 895
Alec Ware PV 591
Alex Munteanu IND 140

Labelle
xSylvain Pagé PQ 17 446
Robert Milot CAQ 8239

Vicki Emard PLQ 5841
Normand St-Amour QS 1983
François Beauchamp PV 606
Simon Marciol ON 313

Mirabel
xDenise Beaudoin PQ 19 467
Sylvie D'Amours CAQ 16 167
Ismaël Boisvert PLQ 5809
Mylène Jaccoud QS 1694
Jean-François Pouliot ON 988
Eric Emond IND 353

Saint-Jérôme
Jacques Duchesneau CAQ 16 179
xGilles Robert PQ 15 282
Marc Bustamante PLQ 5087
Vincent Lemay-Thivierge QS 2903
Julien Benca ON 532
Olivier Adam PV 506

LAVAL

Chomedey
xGuy Ouellette PLQ 21 893
Marielle Potvin CAQ 7379
Jean Cooke PQ 6440
Francine Bellerose QS 1362
Stéphanie Stevenson PV 663
Patrick Simard ON 341
Kamal Germanos Lutfi IND 267

Fabre
Gilles Ouimet PLQ 13 405
François-Gyccelain Rocque PQ ... 9925
Dominique Anglade CAQ 9853
Wilfried Cordeau QS 1260
Jean-François Lepage PV 547
Bruno Forget ON 398
Philippe Mayrand IND 207

Laval-Des-Rapides
Léo Bureau-Blouin PQ 15 817
xAlain Paquet PLQ 13 703
Maud Cohen CAQ 9076
Sylvie Des Rochers QS 1725
Lawrence Côté-Collins ON 671
Carl Desmarais PV 554
Monique Chartrand CC 248

Mille-Îles
xFrancine Charbonneau PLQ 11 908
Robert Carrier PQ 10 138
Jean Prud'homme CAQ 7420
Nicole Bellerose QS 1508
Henrico Negro PV 376
Alain Sénécal 352
Régent Millette IND 121
Carlos Silva UCQ 52

Sainte-Rose
Suzanne Proulx PQ 13 505
François Gaudreau CAQ 11 460
Geneviève April PLQ 11 059
Nicolas Chatel-Launay QS 1689
Sylvain Fortin ON 764
Ioan-Adrian Hancu IND 263

Vimont
Jean Rousselle PLQ 12 973
Linda Tousignant PQ 10 564
Christopher Skeete CAQ 8544
David Lanneville QS 1373
Catherine Houbart ON 684
Jean-Marc Boyer IND 253
Alain Robert PC 219

MAURICIE

Champlain
xNoëlla Champagne PQ 13 624
Pierre Jackson CAQ 12 220
Marc-Antoine Trudel PLQ 8193
Yves Sansregret QS 1541
Émilie Joly ON 1084
Eric L'Abbée IND 379
Jessy Trottier EA 113

Laviolette
xJulie Boulet PLQ 10 903
André Beaudoin PQ 7788
Sylvain Medzlabenleth CAQ 4929
Jean-François Dubois QS 949
Gabriel Pelland ON 492
Jean Marceau IND 124
Jean-Paul Bédard ML 66

Maskinongé
xJean-Paul Diamond PLQ 11 676
Jean Damphousse CAQ 10 907
Patrick Lahaie PQ 10 888
Julie Veilleux QS 1334
Émilie Viau-Drouin ON 789
Laurence J. Requilé PV 389
Linda Delmé PCM 233
Marie Anny Gosselin CC 121
Didier Provencher EA 81

Saint-Maurice
Luc Trudel PQ 9395
Pierre Giguère CAQ 7497
Robert Pilote PLQ 7158
Luc LaFrance QS 1250
Nathalie Lortie ON 519
Marie-Paule Bertrand IND 442
Gilles Noël PUN 90

Trois-Rivières
xDanielle St-Amand PLQ 11 248
Djemila Benhabib PQ 10 254



Andrew D'Amours CAQ7447
 Jean-Claude Landry QS1609
 Charles-Hugo Normand ON1129
 Robert Deschamps IND217
 Kathie Mc Nicoll EA116

MONTÉRÉGIE

Beauharnois
 xGuy Leclair PQ15 103
 Michel Drouin CAQ8599
 Lyse Lemieux PLQ6829
 Pierre-Paul St-Onge QS1316
 Jérémie Poupard Montpetit ON516
 Bruno Auclair PV512
 Matthieu Bonin IND269
 Lynne Mimeault PC189
 Sylvain Larocque SA129

Borduas
 Pierre Duchesne PQ18 158
 Emmanuelle Géhin CAQ15 644
 Conrad Deschênes PLQ7852
 Jean-François Lessard QS2673
 Martin Dulac ON927
 Mary Harper PV718
 Michel Lepage PI107

Brome-Missisquoi
 xPierre Paradis PLQ14 154
 Benoit Legault CAQ13 826
 Richard Leclerc PQ10 809
 Benoit Van Caloen QS1970
 Louise Martineau PV719
 Patrick Melchior ON546
 Jacques Pipon PC255
 Dominique Favreau CC230
 Jean-Pierre Dufault IND142
 Gilles Alarie IND134

Chambly
 xBertrand St-Arnaud PQ15 104
 Martin Trudeau CAQ12 857
 Julie Tremblay PLQ6203
 Anne Poussard QS1878
 Martin Laramée ON765
 Nicholas Lescarbeau PV633
 Daniel Nicol PC199

Châteauguay
 xPierre Moreau PLQ13 819
 Maryse Perreault PQ11 519
 Denis Leftakis CAQ8734
 Xavier P.-Laberge QS1220
 Denis Côté PV684
 Nicolas Dionne ON396
 Jean-Paul Pellerin PC259

Granby
 xFrançois Bonnardel CAQ19 517
 Luc Perron PQ8502
 Guy Gaudord PLQ6051
 Eric Bédard QS2121
 Jocelyn Beaudoin ON477
 Stéphane Gagné PC368
 Stéphane Deschamps PN261
 Francine St-Onge CC135

Huntingdon
 xStéphane Billette PLQ11 896
 Gaétan Arel PQ8007
 Claire Isabelle CAQ7719
 Carmen Labelle QS1118
 Nicholas Roach PV448
 Antoine-Marie Bourdon CC312
 Éric Paré ON289
 Maxime Collette PC181
 Steven Gomory UCQ70

Iberville
 xMarie Bouillé PQ13 780
 Claire Samson CAQ11 826
 Alain Ménard PLQ6833
 Myriam-Zaa Normandin QS1522
 Marie-France Allard PV853
 Claude Chagnon ON669

Johnon
 xYves-François Blanchet PQ15 007
 Stéphane Legault CAQ14 784
 Nancy Boyce PLQ8434
 Julie Dionne QS1887
 Steve Lemay ON890
 Benoit Lussier PC479

La Pinière
 xFatima Houda-Pepin PLQ20 559
 François Lemay CAQ10 199
 Pierre O. Thibert PQ7427
 Johane Beaupré QS1820
 Marc-André Beauchemin PV797
 Mylaine Larocque ON431
 Claude Chalhoub PC306
 Sean Connolly-Boutin UCQ111
 Serge Patenaude ML62

Laporte
 xNicole Ménard PLQ12 827
 Simon Bélanger PQ10 752
 Donald LeBlanc CAQ8023
 Michèle St-Denis QS2043
 Linda Dupuis ON550
 Camil Lambert PC291

La Prairie
 Stéphane Le Bouyonnec CAQ11 114
 Pierre Langlois PQ11 034
 Lucie F. Roussel PLQ9330
 Yohan Perron QS1196
 Jean-Pierre Guoin ON477

Kevin Murphy PV471
 Adrian Ahsly Gutierrez CC181
 Monique Roy-Verville PC170
 Normand Chouinard ML50

Marie-Victorin
 xBernard Drainville PQ15 506
 Simon Jolin-Barrette CAQ7089
 Farida Chemmakh PLQ5773
 Carl Lévesque QS2711
 Olivier Chauvin ON832
 Mathieu Yargeau PV648
 Jean Baillargeon CC244
 Yves Ménard PI94

Montarville
 Nathalie Roy CAQ16 083
 xMonique Richard PQ14 175
 Nicole Girard PLQ10 983
 David Fortin Côté QS2010
 Luc Lapierre-Pelletier ON877
 Dominique Robitaille PV633
 Claude Leclair PC205

Repentigny
 xScott McKay PQ16 763
 Chantal Longpré CAQ15 525
 Marc Thompson PLQ6217
 Olivier Huard QS1730
 Anne-Marie Labrosse ON948

Richelieu
 Éline Zakaïb PQ14 414
 Jean-Bernard Émond CAQ10 873
 Alain Plante PLQ6128
 Marie-Ève Mathieu QS1084
 Michaël Rocheleau ON1065

Saint-Hyacinthe
 xÉmilien Pelletier PQ16 082
 Pierre Schetagne CAQ13 963
 Louise Arpin PLQ10 553
 Richard Gingras QS2188
 Jérôme St-Amand ON803
 Isabelle Leclerc PC297
 Thomas Gagné UCQ149
 Alexandre Bruneau EA129
 Lise Gaudette PUN95

Saint-Jean
 xDave Turcotte PQ18 185
 Yvan Berthelot CAQ14 457
 Martin Massé PLQ8952
 Carole Lusignan QS1886
 Félix Lemaire ON771
 Carmyn Girard PC267
 Yvon Sylva Aubé PI190
 François Mailluy UCQ110

Sanguinet
 Alain Therrien PQ12 384
 xFrançois Rebello CAQ9857
 Jocelyne Bates PLQ6062
 Frédéric Nadeau QS1056
 Keven Rousseau ON401
 Martin Mc Neil IND315
 André Martel PC288
 Hélène Héroux ML67

Soulanges
 xLucie Charlebois PLQ12 795
 André Bouthillier PQ11 281
 Mario Gagnier CAQ10 234
 Andrée Bessette QS1323
 Frédéric Roy ON495
 Patricia Domingos IND378

Taillon
 xMarie Malavoy PQ15 508
 Pierre Cimoné CAQ10 764
 Marie-Ève Pelletier PLQ7425
 Manon Blanchard QS2874
 Julien-Alexandre Bilodeau ON932
 Carole Mainville Bériault PV590
 Robert Morin IND183
 Marie-Noëlle Mondoux-Lemoine CC175
 Normand Fournier ML65

Vachon
 xMartine Ouellet PQ14 723
 Jean-François Roberge CAQ11 030
 Linda Langlois Saulnier PLQ7885
 Sébastien Robert QS1878
 Pierre-André Beauchemin PV806
 Sylvain Gauthier ON665
 Marc Joseph CC197

Vaudreuil
 xYvon Marcoux PLQ19 375
 Martin Legault CAQ11 013
 Kim Comeau PQ8902
 Marc-André Pilon QS2091
 Julien Leclerc PV1071
 Julien Bédard ON444
 Étienne Ouellet UCQ93

Verchères
 xStéphane Bergeron PQ22 053
 Chantal Soucy CAQ14 622
 Maxime St-Onge PLQ6419
 Marie-Thérèse Toutant QS1890
 Diane Massicotte ON1025
 Steven Terranova IND297
 Mario Geoffrion CC269

MONTREAL

Acadie
 xChristine St-Pierre PLQ17 191
 Abel-Claude Arslanian CAQ5393

Rachid Bandou PQ5319
 Marianne Breton-Fontaine QS2474
 Sébastien Croteau ON512

Anjou-Louis-Riel
 xLise Thériault PLQ12 953
 Martine Roux PQ9998
 Richard Campeau CAQ6371
 Marlène Lessard QS2347
 Raphaël Couture ON407
 Samuel Stohl CC113
 Linda Sullivan ML99

Bourassa-Sauvé
 Rita de Santis PLQ12 514
 Marianne Dessureault PQ8068
 Louis Pelletier CAQ5148
 Will Prosper QS3041
 Éric Jr. Guerra-Grenier PV464
 Nancy Lavallée ON399

Bourget
 xMaka Kotto PQ16 245
 Mario Bentrovato CAQ7499
 Dave McMahon PLQ6940
 Patrice Gagnon QS3364
 Paolo Zambito ON699
 Gilbert Caron PV536
 Sylvie R. Tremblay PI194
 Jan Stohl CC70
 Claude Brunelle ML68
 Gaston Savard PUN56

Crémazie
 Diane De Courcy PQ13 392
 Eleni Bakopanos PLQ10 004
 Carla El-Ghandour CAQ5933
 André Frappier QS4014
 Yanek Lauzière-Fillion ON825
 Yves Laporte PV518

D'Arcy-McGee
 xLawrence S. Bergman PLQ22 285
 Sophie Leroux CAQ1938
 Émilie Beauchesne QS987
 Guy Amyot PQ67
 Abraham Weizfeld IND328

Gouin
 Françoise David QS15 509
 xNicolas Girard PQ10 945
 Anson Duran PLQ3876
 Bernard Labadie CAQ2688
 Sameer Muldeen PV445
 Gilles Guibord PUN142

Hochelaga-Maisonneuve
 xCarole Poirier PQ12 754
 Alexandre Leduc QS6701
 David Monette CAQ3564
 Alexandre Farley PLQ3262
 André Lamy ON1116
 Nicholas Kulak PV453
 Denis Poulin PN162
 Jean-François Jetté CC145
 Christine Dandenault ML84
 Serge Provost PI40

Jacques-Cartier
 xGeoffrey Kelley PLQ24 525
 Paola L. Hawa CAQ5006
 Alex Tyrrell PV1522
 Olivier Gendreau PQ1232
 François-Xavier Charlebois QS859
 Francis Juneau IND189
 Raphaël Hébert ON128
 Agnes Mina Barti UCQ86

Jeanne-Mance-Viger
 xFilomena Rotiroti PLQ20 716
 Jean-François Gagné CAQ4586
 Nicolas Bonami PQ4236
 Marie-Chantal Locas QS1601
 Julie Surprenant ON413
 Garnet Colly ML104

LaFontaine
 xMarc Tanguay PLQ16 956
 Marc Boulerice PQ4826
 Domenico Cavaliere CAQ4746
 Christine Filiatrait QS1242
 Gaëtan Bérard PV507
 Maxime St-Arnault ON378
 Patrice Raza PC160
 Steven Hombrados UCQ78

Laurier-Dorion
 xGerry Sklavounos PLQ10 987
 Badiona Bazin PQ8504
 Andrés Fontecilla QS7844
 Marie Josée Godbout CAQ3154
 Miguel Tremblay ON917
 Danny Polifroni PV480
 David H. Cherniak IND119
 Peter Macrisopoulos ML100
 Yves Pageau CC66
 Michel Dugré SA50

Marguerite-Bourgeoys
 Robert Poeti PLQ19 993
 Jessica Riggi PQ6944
 Michel Delisle CAQ6110
 Yebo Romaric Okou QS1434
 Véronique Pelletier ON543
 Yves Le Seigle ML124

Marquette
 xFrançois Ouimet PLQ15 343
 Étienne Gougoux PQ6683
 Victor A. Tan CAQ6101

Claudelle Cyr QS1631
 John Symon PV1012
 Patrick Valois ON446

Mercier
 xAmir Khadir QS14 164
 Jean Poirier PQ7138
 Anne Pâquet PLQ4091
 Julie Boncompain CAQ3336
 David Kovacs PV859
 Nic Payne ON722

Mont-Royal
 xPierre Arcand PLQ16 894
 Stefan Stanczykowski CAQ3391
 André Normandeau PQ2276
 Marc-André Beauchamp QS1743
 Ken McMurray PV597
 Guillaume Blanchet ON383
 Amal Bouchentouf CC177
 Diane Johnston ML71

Nelligan
 xYolande James PLQ27 511
 Philippe Boileau CAQ7664
 Marcos Archambault PQ3719
 Kristianne Brunet PV1239
 Elahé Machouf QS967
 François Landry ON293
 Jean-Dominic Lévesque-René UCQ91

Notre-Dame-de-Grâce
 xKathleen Weil PLQ16 560
 Angely Pacis CAQ3615
 David Mandel QS2314
 Olivier Sirard PQ2223
 Claude Sabourin PV1531
 Sylvain Labranche ON237
 Rachel Hoffman ML74

Outremont
 xRaymond Bachand PLQ10 949
 Roxanne Gendron PQ6119
 Édith Laperle QS4751
 Claude Michaud CAQ3691
 Luc Séguin ON451
 Mathieu Marcil PN243
 Jonathan Moffatt UCQ120
 Olga Sharonova CC47

Pointe-aux-Trembles
 xNicole Léger PQ15 315
 Guy Boutin CAQ7425
 Jessica Veronica Cialdella PLQ4737
 Natacha Larocque QS1811
 Guillaume Simard L'Heureux ON672
 Jean-Marcel Seck IND565
 Gérald Briand PI109
 Geneviève Royer ML73

Robert-Baldwin
 xPierre Marsan PLQ27 904
 Toni Rinow CAQ4817
 Alexandre Pagé-Chassé PQ1982
 Sarah Landry QS1083
 Mathieu Mireault PV984
 Sophie Turcot ON194
 Fredrick-Anthony Ghali UCQ138

Rosemont
 Jean-François Lisée PQ16 689
 Madwa-Nika Phanord-Cadet PLQ7837
 Léo Fradette CAQ6657
 François Saillant QS5567
 Johanne Lavoie ON1075
 Raynald St-Onge BP220
 Daniel Guersan CC160
 Stéphane Chénier ML126

Saint-Henri-Sainte-Anne
 xMarguerite Blais PLQ13 893
 Sophie Stanké PQ11 587
 Joakim Boeupré CAQ5573
 Nicolas Boisclair QS4084
 Luc Lefebvre ON827
 Andrzej Jastrzebski PUN167

Saint-Laurent
 xJean-Marc Fournier PLQ22 483
 George Manolikakis CAQ4902
 Roger Gagnon PQ3878
 Marie Joséphe Pigeon QS1710
 Pierre Etienne Loignon PV684
 Maxime Bellerose ON384
 Brian Jenkins PUN96
 Fernand Deschamps ML91

Sainte-Marie-Saint-Jacques
 Daniel Breton PQ10 195
 Manon Massé QS7252
 Étienne Collins PLQ5528
 Cédrick Beauregard CAQ4215
 Denis Monière ON880
 Louis Provencher PCM146
 Jean-Marc Labrèche IND123
 Edson Emilio UCQ86
 Serge Lachapelle ML60
 Dimitri Mourkes IND32

Verdun
 xHenri-François Gauthier PLQ11 877
 Thierry St-Cyr PQ11 353
 André Besner CAQ6373
 Chantale Michaud QS2449
 Jeffrey Mackie PV825
 Marc-Antoine Daneau ON525
 Philippe Refghi UCQ27
 Eileen Studd ML58

Viau
 xEmmanuel Dubourg PLQ11 707
 Gabriel Arbioto Munayco PQ5876
 Walid Hadid CAQ3077
 Geneviève Fortier-Moreau QS2864
 Simon-Pierre Bélanger ON736
 Eric Perreault-Chamberland PV524

Westmount-Saint-Louis
 xJacques Chagnon PLQ15 779
 Johnny Kairouz CAQ3045
 Marc-André Bahl PQ1751
 Méliissa Desjardins QS1506
 Lisa Julie Cahn PV972
 Benoît Guérin ON225
 Pierre JC Allard SA103

NORD-DU-QUÉBEC

Ungava
 xLuc Ferland PQ4854
 Gérard Lemoyne PLQ3701
 Stéphane Robichaud CAQ1176
 Sylvain Couture QS655
 Dominic Hamelin-Johnston ON298

OUTAOUAIS

Chapleau
 xMarc Carrière PLQ14 761
 Yves Morin PQ9146
 Luc Angers CAQ8191
 Benoit Renaud QS1731
 Jonathan Meijer PV774
 Eid Harb ON421
 Pierre Soublière ML86

Gatineau
 xStéphanie Vallée PLQ16 754
 Maude Tremblay PQ10 079
 Michel Halloran CAQ6910
 Francis Da Silva-Casimiro QS1645
 Brandon Bolduc PV898
 Nicolas Lepage ON373
 Yvon Breton ML95

Hull
 xMaryse Gaudreault PLQ13 179
 Gilles Aubé PQ10 708
 Étienne Boulrice CAQ5323
 Bill Clennett QS2651
 Jozyam Ilsa Fontaine PV781
 Mikael St-Louis ON287
 Marc Fiset PN260
 Kamal Maghri UCQ119
 Gabriel Girard Bernier ML72

Papineau
 Alexandre Iraca PLQ12 996
 Jean-François Primeau PQ12 769
 Chantal Dubé CAQ8218
 Katia Gagnon QS2013
 Jonathan Beauchamp ON574
 Christine Gagné PN446
 Mario Parent IND246
 Alexandre Deschênes ML115

Pontiac
 xCharlotte L'Écuyer PLQ16 983
 André Laframboise CAQ5417
 Geneviève Gendron-Nadeau PQ4835
 Charmain Levy QS1565
 Garry Bélair PV906
 Patrick Énard ON223
 Louis Lang ML61

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Chicoutimi
 xStéphane Bédard PQ15 560
 Alix Boivin CAQ8772
 Carol Néron PLQ7846
 Pierre Dostie QS1719
 Catherine Bouchard-Tremblay ON658
 Simon Lavoie PCM442

Dubuc
 Jean-Marie Claveau PQ12 345
 xSerge Simard PLQ8080
 François Tremblay CAQ6921
 Marie Francine Bienvenue QS1118
 David Girard ON343
 Pascal Tremblay IND271
 Charles-Olivier B. Tremblay IND185

Jonquière
 xSylvain Gaudreault PQ16 429
 Pierre-Olivier Simard CAQ8545
 Martine Girard PLQ6833
 Réjean Dumais QS1089
 Sébastien Lévesque ON427
 Alain Létourneau PN274
 Alexis St-Gelais UCQ269
 Tommy Gagnon IND218

Lac-Saint-Jean
 xAlexandre Cloutier PQ16 977
 Michel Simard CAQ7703
 Jeannot Boulianne PLQ5268
 Frédéric Plamondon QS1208
 Jordan Racine ON13
 France Bergeron PV276
 Matthew Babin BP195

Roberval
 xDenis Trotter PQ15 069
 Georges Simard PLQ9157
 Alain Hamel CAQ6242
 Olivier Bouchard-Lamontagne QS1302
 Catherine Douesnard ON488

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à 50 % DE RABAIS

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca
C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS



575, rue Lajeunesse, SHERBROOKE,
Près du CHUS, autoroute, etc.

Cottage très éclairé, construction 2003,
3 ch. à c. dont 1 à l'étage avec grand walk-in et
2 au s.-sol, 3 s. bains. Terrain très privé à
l'arrière.

Inf. supplémentaire : 819 574-5289
Laissez message (boîte vocale) ANDRÉ

MAISON 32 X 24 À WINDSOR, secteur
Greenlay, 2 c.c., grande s. bains, cuisine et
salon à aire ouverte, très propre, frais peint.
10 000\$ sous l'évaluation. 819 845-7388

4 MAISONS OUVERTES

VISITE LIBRE dimanche de 14h à 16h, ju-
melé clé en main, vue sur le golf au 1999
Prospect, Sherbrooke.

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

TRIPLEX, quartier universitaire, rue Bachand
2 x 5½, 1 x 4½, bien entretenu, pour info:
819 864-9096.

16 CHALETS À VENDRE

CHALET 20X24, sur terrain environ 3 acres.
Système solaire, eau chaude, eau courante,
installation septique, poêle au gaz, poêle à
bois, remise 8x8. Poss. d'avoir terrain pr
chasser. 819 571-9860 ou après 18h :
819 828-1286.

20 TERRES, TERRAINS

69 ARPENTS BOISÉS, aménagés, à Cour-
celles Estrie, rivière et ruisseau, chasse. Prix:
45 000\$. Tél.: 819 840-3181

9 terrains près CHUS Hôtel-Dieu, prêts à
constr., zoné 1-2-3 ou 4 log., trav. perm. incl.
Belle vue. 68 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

TERRE À BOIS DE 139 ACRES secteur de
Bishoppton, terrain enclavé, avec droit de
passage, idéal pour chasse, beaucoup de
chevreuils, 1 petite rivière, 1 piste vtt sur
terrain. 145 000\$ nég. 819 679-8280

41 APPART. ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

3½ DANS DUPLEX, tout inclus, 525\$/mois,
planchers neufs, grandes fenêtres, libre 1er
octobre. Tél.: 819 823-4415.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1½, maintenant, meublé, moderne,
tout inclus. 819 563-6204

1035 PAPINEAU 2½ chauffé/eau ch./électri-
cité fournis, s-meublé, ent. lav.-séch.,
425/ms. 819 347-1148.

38 CLIN D'OEIL

Bonne fête
cher papa
pour tes 80 ans



Tes enfants
qui t'aiment

xxx

3014202

BONNE FÊTE
YVETTE HAMEL LAMBERT
POUR TES 99 ANS



Tes enfants et petits-enfants

xxx

3011803

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3½, 4½, 5½ NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS
Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.
Possibilité de mois gratuit.

LES JARDINS DU PARC 819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1040 rue Lacombe

4 ½ chauffés, eau ch. PROMOTION! Endroit
tranquille Près des services, Bienvenue!
819-823-2267, 819-416-0949, 819 993-0441
Photos à www.gipb.ca

1070 PAPINEAU. 4½, 1 mois gratuit, chauffé,
eau ch., pl. flottant, entrée lav.-séch., 2ème
étage, 530\$. 819 569-4642, 819 571-6012.

1115-1135 Jardins-Fleuris

4 ½, PROMOTION!, chauffés, eau ch., près
Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc,
Conciergerie. 819-562-2945, 819-416-0949,
photos à www.gipb.ca

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1130, 13e AVENUE NORD

3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude
fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et
CHUS. 819 564-7442.

1175 Papineau

4 ½ tout inclus, animaux acceptés, près
CHUS, Galeries 4-Saisons, parc. 819-416-
0949.

215, 18e AVENUE NORD

3½, 4½, chauffés, eau chaude.
819 345-8571, 819 566-1745

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

3 - 3½ PCES À LOUER

705 13e AVENUE NORD
semi-meublés, tout inclus. 819 348-1874.

3½ - 400, 12e Avenue Nord
CHAUFFÉ, EAU CHAUDE FOURNIE.
Tél.: 819 348-1392

3 ½ - 4 ½

chauffés, eau ch., planchers refaits, frais
peints, Conciergerie PROMOTION, près
des services. 819-562-2945, 819-416-0949
photos à www.gipb.ca

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTELEMENT

- Brunir au soleil. – On s'en sert pour réduire du fromage en copeaux.
- Elle est ronde et elle est essentielle pour faire avancer un vélo. – Pétrir une substance pour la rendre plus molle, plus homogène.
- Adverbe de lieu. – Elle pénètre en tournant sur elle-même. – Il a engendré des enfants.
- Fil métallique reliant les feuilles d'un cahier. – À la condition que.
- Langue que parlaient les Romains dans l'Antiquité. – Grand nombre d'insectes groupés.

- Camarades. – Retranché. – Récipient qui peut contenir différentes choses.
- Qui ne sont pas floues. – Qui rend service.
- Fait ce qu'il faut pour que l'on trouve facilement. – Aplatie.

VERTICALEMENT

- Qui se fait remarquer par son intelligence.
- Masse de pierre très dure. – Qui a une saveur désagréable.
- Petit singe à la queue touffue, qui vit dans les forêts d'Amérique du Sud.
- Symbole chimique du néon. – Trace laissée sur

le sol par le passage d'un animal.

- On l'obtient en faisant fermenter le raisin.
- Gouverneur, dans les pays musulmans. – Agit avec sans-gêne.
- Effleurant.
- Illumination soudaine, faible ou passagère.
- Réduite en poudre. – À toi.
- Ligne autour de laquelle s'effectue une rotation. – Ils portent les grains des céréales.
- Se dit des yeux qui sont entre le bleu et le vert. – Interjection qui sert à encourager le toréador.
- Brisée de fatigue.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	I	P	P	E	F	F	O	R	E	T
2	L	A	M	A	S	O	U	L	E	V	E	
3	O	P	A	L	E	S	T	E	T	E	R	
4	U	G	E	N	I	E	S	I	R			
5	T	H	E	J	E	U	A	C	T	E		
6	O	U	S	O	U	R	C	I	E	R		
7	N	E	V	E	U	O	I	G	N	O	N	
8	S	E	U	L	E	S	L	U	T	T	E	

VOTRE HOROSCOPE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE
 Votre patience et votre tolérance sont sur le point d'être récompensées. Même si l'hésitation des uns ne vous permet pas encore de savoir sur quel pied danser, ne perdez pas votre calme. Le Soleil et Mercure en Vierge peuvent simplifier une situation sans préavis, notamment par l'élimination d'une contradiction qui facilitera une prise de position complexe.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE
 Pas de montagne sans brouillard, pas de personne de mérite sans calomnieux. Quiconque s'appliquant à faire le bien aura toujours des opposants, et leurs critiques ne seront pas forcément honnêtes. Ne vous fiez pas à tout ce que vous entendez au sujet de quelqu'un; il pourrait s'agir de médisance gratuite. Vous gagnerez à faire de l'observation et à tirer vos propres conclusions.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION
 Les autres ont besoin de votre écoute, et tant que la Lune se trouve dans votre Signe opposé, le Taureau, il serait approprié de leur laisser la parole. Dans la mesure du possible, il faudra essayer de ne pas ramener la conversation sur vous, même s'il peut s'agir d'un réflexe inconscient et involontaire. Possibilité de recevoir le feu vert concernant une affaire convoitée depuis longtemps.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE
 Du fait qu'elle s'effectue au carré de votre Signe, la conjonction Soleil-Mercure en Vierge pourrait occasionner un ralentissement, une mésentente ou une difficulté sur le plan de la communication. Sachant cela, vous pouvez prendre les précautions nécessaires afin de parer à toute éventualité. Un jeudi lors duquel vous gagnerez à demeurer calme et à éviter de semer la controverse.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE
 Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut encore se le faire pardonner. Certaines personnes orgueilleuses peuvent nécessiter davantage de temps pour accepter d'avoir été dans l'erreur. Une attitude modeste de votre part permettra plus facilement à l'autre de vous concéder la victoire. La Lune est en Taureau, et il n'est pas encore trop tard pour tirer une affaire au clair.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU
 Ainsi va le monde: celui qui ne sait pas nager se noie. La Lune en Taureau peut vous donner l'impression que c'est chacun pour soi, et que vos bonnes actions ne vous rendent pas d'échos. Pour bien faire aujourd'hui, il faudra probablement compter davantage sur votre débrouillardise que sur l'altruisme des autres. Toutefois, ce n'est pas aussi sombre que vous l'imaginez.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS
 Par la ruse on peut prendre un tigre, par la force pas même un grillon. Vu que Mercure parcourt votre Signe opposé, c'est votre astuce qui vous aidera à venir à bout d'une situation complexe. Il ne s'agit pas d'élaborer des stratagèmes en vue de duper autrui, mais d'analyser stratégiquement tous les angles d'une problématique avant de repérer une issue que personne d'autre n'avait remarqué.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BÉLIER
 Votre volonté semble déchaînée, mais il est évidemment impossible de tout faire en même temps. C'est pourquoi vous devez procéder selon un ordre de priorité en ce qui a trait à l'organisation de votre horaire. La gêne empêche peut-être quelqu'un de vous aborder ou d'émettre une proposition. Assurez-vous d'avoir l'air disponible et abordable afin de l'inciter à vous approcher.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU
 La Lune en Taureau fera en sorte que vous vous sentiez dans votre élément peu importe où vous vous trouverez. Vous aurez l'impression de tout comprendre intuitivement et parviendrez aux résultats souhaités sans vous heurter aux embûches. Tandis que votre charme éveillera la curiosité de ceux qui vous rencontreront, vous pourrez aisément établir des liens avec de nouvelles personnes.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GÉMEAUX
 Pardonner au méchant, c'est frapper l'innocent. Jupiter en Gémeaux peut vous rendre plus souple à l'endroit de ceux dont le comportement n'a pas été impeccable. À défaut de sévir contre les individus qui l'auraient mérité, il faudrait trouver un moyen de récompenser la bonne conduite des autres. Ce jeudi ne constituera pas un mauvais précédent si vous vous efforcez d'être juste.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER
 Si vous savez résister à la tentation de choisir l'alternative la moins raisonnable, la suite des événements ne devrait pas vous décevoir. Le simple fait de parvenir à renoncer à la loi du moindre effort peut vous placer sur la route que vous convoitez. Les astres vous proposent ainsi une façon à la fois sage et valorisante d'appeler votre propre chance et de vous rapprocher d'un rêve.

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
LION
 L'arrivée de Vénus en Lion peut vous surprendre... et vous ravir! Profitez-en sans chercher à rationaliser vos émotions. Voici une bonne journée pour lancer une invitation à quelqu'un et prévoir un entretien spécial. L'autre personne vous laisse des indices pour vous aider à deviner ses intentions? Il ne vous reste plus qu'à être bon détective. Vénus va sûrement vous favoriser...

LE SUDOKU

	8		2					9
	9		8	1				7
1				4				
		3				7		
		9		5	7	6	8	
	4	8	3					
		4	7	6		3	5	
								6
	3				8			

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

9	1	8	4	7	6	2	3	5
5	6	3	9	2	1	8	7	4
7	4	2	3	5	8	6	1	9
3	2	7	6	1	5	9	4	8
1	5	9	8	4	2	7	6	3
4	8	6	7	3	9	1	5	2
2	3	4	1	8	7	5	9	6
8	9	1	5	6	3	4	2	7
6	7	5	2	9	4	3	8	1

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2208

Par Fabien Savary 2207

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

6 septembre 2012

No 3361

HORIZONTALEMENT

- Fin d'un bail.
- Doit ouvrir l'œil - Petit rongeur.
- Enveloppes - Il est né en France, mais pas ses parents.
- Caressant - Salie.
- Problème rénal - Démonstratif.
- Charrie peu d'eau - Pronom.
- Qui déconcerte - Poulie.
- Frappée.
- Fromages - Profit recherché avec avidité.
- Englouti - Se poser sur l'eau.
- Action d'entretenir des animaux - Plantigrade.
- Fromage blanc - Ouverte.

VERTICALEMENT

- Qui ne pensent qu'au plaisir.
- Romains - Plante - Fut enlevée par Héraclès.
- Il chauffe - Tordre en fléchissant.
- Assigner en appel - Commence à pousser.

- Sans aspérités - Le moi.
- Époux de Fatima - Considère.
- Carapace des crustacés - Soulagement - Amant.
- Préfixe - Gamelle d'un chien.
- Poissons - Monnaies.
- Désavouent - Harassés.
- Séjour dans un hôtel - Se bidonner.
- Approuvé - Rincée.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	R	O	N	A	G	E	S		
2	O	N	Z	E	I	S	O	L	A	N	T	
3	T	E	I	N	T	R	O	I	T			
4	I	G	O	I	T	R	E	S	O	L		
5	C	H	A	M	P	A	T	T	E	L	E	
6	H	A	N		U	R	G	E	R	O		
7	E	V	E	I	L	A	X	I	O	M	E	
8	E	R	E	A	L	C	O	E	X			
9	A	N	T	I	L	E	C	O	N	P		
10	R	E	U	S	S	I	E	T	A	Y	E	
11	T	A	R	E	E	A	L	E	S	E	R	
12	S	U	C		T	O	L	E	R	A	N	T

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

OISEAUX - Un mot de 9 lettres

O	A	C	E	U	Q	I	T	A	U	Q	A	F	E	V
E	C	F	R	P	A	P	E	U	D	N	M	I	O	F
I	E	C	H	A	S	S	E	T	I	I	A	L	A	S
L	P	A	O	N	N	E	E	O	N	R	H	E	I	I
I	P	I	I	H	U	E	N	U	F	E	S	T	G	B
E	U	G	N	M	S	E	R	R	E	S	I	R	L	I
R	H	R	R	S	A	T	O	R	A	S	P	F	E	C
R	I	E	A	O	O	G	D	G	P	I	P	I	T	O
E	B	T	C	G	L	N	A	A	C	T	Y	R	A	N
M	O	T	R	Y	O	L	T	G	I	Q	E	E	L	D
I	U	E	E	P	G	U	E	A	O	M	I	C	C	O
G	B	T	T	A	L	N	E	C	I	D	I	T	Y	R
E	T	R	E	E	U	G	E	E	E	M	E	U	O	A
E	G	A	C	T	X	U	E	R	A	C	A	M	N	L
A	G	S	D	E	N	I	C	H	E	R	O	N	E	E

- AGACE
 AGAMI
 AGASSE
 AIGLE
 AIGRETTE
 ALCYON
 AQUATIQUE
 AUTOUR
 CAGE
 CONDOR
 COQ
 CRANE
 CRETE
 CYGNE
 DENICHER

- ECHASSE
 EIDER
 EMEU
 ERGOT
 FIENTE
 FILET
 GEAI
 GLU
 GREBE
 GROLLE
 GYPAETE
 HERON
 HIBOU
 HOCPO
 HUPPE

- IBIS
 LIER
 MACAREUX
 MUE
 NID
 OEIL
 ORFRAIE
 PAONNE
 PAPE
 PIC
 PINSON
 PIPIT
 PONDRE
 RALE
 RECTUM

- REMIGE
 SERRES
 SHAMA
 SIRLI
 SPATULE
 TADORNE
 TETRAS
 TISSERIN
 TREMIE
 TYRAN
 VOL

Solution du dernier problème : OLIVETAIN

6 septembre 2012

No 3113

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

3 1/2 - 5 1/2
chauffés, eau ch., cul-de-sac, **PROMOTION**, concierge sur place, 819-563-7859, 819-416-0949 photos à www.gipb.ca

3 1/2
chauffés, eau ch., planchers refaits, frais peints, **PROMOTION**, près des services. 819-342-4237.

3 1/2 + GRAND STUDIO, 430 LAFONTAINE semi-meublé. 470\$ et 420\$/ mois tout inclus. Libres. Tél.: 819 569-3594.

4 1/2 - 5 1/2, 1805 FONTAINEBLEAU, pr. école primaire, libre imm., rien d'inclus, entrée lav.-séch, porte patio, balcon, 819-570-8751.

4 1/2 - 935 Des Blés
chauffés, eau ch. **PROMOTION!** Près Galeries 4-Saisons, CHUS. Conciergerie. Bienvenue! 819-569-2648, 819-416-0949 Photos à www.gipb.ca

4 1/2 À CÔTÉ DU CÉGEP, 2 grandes galeries, 2 stat. Repeint à neuf. 595\$ par mois chauffé. Libre imméd. Tél.: 819 572-4999

4 1/2 Des Quatre-Saisons
chauffés, eau ch., près CHUS, 24 Juin, **PROMOTION**. Conciergerie, propre et tranquille. 819-820-8308, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

4 1/2 - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND t. éclairés, céram. + bois. 500\$+, enquête cr. 819 861-3434, 819 563-2307, 819 821-4211

4 1/2
PROMOTION dans 4 LOG. tranquille, face Parc Belvédère, près Université, libre 1er août. 819-566-8328.

4 1/2 - rue Des Blés
chauffés, eau ch. **PROMOTION!** près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24 Juin. Conciergerie. Bienvenue! 819-575-7026, 819-342-6662, 819 416-0949, Photos à www.gipb.ca

4 1/2 style condo PROMOTION
Près 4 Saisons, tranquillité, 806 Des Lys. 819 812-4997 ou 819 566-1745

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 1/2 tout inclus
Arrière Galeries 4-Saisons, près Centre 24 Juin, CHUS. Immeuble propre et tranquille. 819-943-5135, 819-416-0949 Photos à www.gipb.ca

4 1/2 tout inclus
dans cul-de-sac, **PROMOTION!**, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc, école. Bienvenue! 819-822-3818, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

505, RUE LANGLOIS
Imm. pour étudiants du Cégep
1 1/2 meublé, tout inclus
335\$ ou 360\$, 4 1/2, 545\$
LIBRE
Tél.: 819 345-3117
Photos: francoisporier.ca

★ **5 1/2 - 1310 REPENTIGNY ★**
625\$/mois chauffé, eau chaude. Libre imm. Près dépanneur et bus. 819 823-7176

5 1/2 - 4 1/2, 12e Avenue Nord
chauffés, eau ch. **PROMOTION!** près des services, écoles, Conciergerie. Propre et tranquille. Bienvenue! 819-822-4198, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

GRAND 3 1/2 dans maison privée, très tranquille, entrée privée, ch., eau ch. & électr, fournis, près arrêt autobus & services, libre 1er juin, 750\$/ms. 819 432-5251.

MOIS GRATUIT
4 1/2 CHAUFFÉ, EAU CHAUDE
PL DESORMEAUX : 819 562-4193

OUVERT AUX VISITEURS
Fin de semaine ou semaine sur rendez-vous - De midi à 16 h
Grands 3 1/2 et 5 1/2 neufs, avec garage
Situés au 912 des Capucines 819 620-7394

STYLE CONDO, 940 Walsh: 5 1/2 libre imm.
entrée et stationnement privés, en face du Parc Bureau. **644 Prince-Rupert, 899 Aubry:** avec foyer, 4 1/2 libre imm, près des services, école et hôpital. **969 Aubry,** maison de ville sur 3 étages, libre imm. 819 564-7442 ou 819 822-8029.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

2 1/2
Style condo, 445\$/mois semi meublé, chauffé, éclairé, eau chaude inclus, près Univ. Bishop's, autobus à la porte. Libre imm. Contactez Lise: 819 574-9881.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 STYLE CONDO, très grands. Libres 1er juillet. 818 569-4977.

3 1/2 DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

3 1/2 DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4 1/2
Rue ARCHIE-MITCHELL (LENNOX)
Style condo, très grandes pièces. Près Univ. Bishop, bus à la porte. Libre immédiatement. Tél.: 819 574-9881.

4 1/2 très grand, entrée privée.
Libre septembre. 118 rue Archie Mitchell.
Tél.: 819 569-4977.

4 1/2 très grand, entrée privée.
Libre septembre. 118 rue Archie Mitchell.
Tél.: 819 569-4977.

GRAND 5 1/2 libre septembre, gr. chambre à coucher, remise int. et ext., près université, autobus à la porte. Tél.: 819 574-9881.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION
2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1 1/2, 2 1/2, 4 1/2, SECTEUR UNIVERSITÉ meublés au complet. Repeints à neuf. Service de conciergerie. 819 580-1222.

2 1/2 chauffé, eau chaude, électr., lav.-séch., poêle, réfrig., 1 chambre fermée, dans 8 log. tranquille, 410\$/mois. Libre. 819 791-2275.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1410 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3 1/2, LIBRE IMM. moderne, éclairé, près U. Sherb., sect. tranquille
Tél.: 819 574-9881.

4 1/2, 535\$; 3 1/2, 475\$
1125 des Seigneurs

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083.

4 1/2, BIENVENUE AUX ANIMAUX!
1er étage, pl. bois franc, 2 balcons, libre. 495\$/mois, rien d'inclus. 467 rue Laurier. Aussi 6 1/2 à 595\$. Tél.: 819 578-8325.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 867 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement n° 867, modifiant le règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 867.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition :
- de l'article 1a), ayant pour objet de créer la zone commerciale CC48 à même une partie de la zone commerciale CC12;

- du 1^{er} alinéa de l'article 308.9 du Règlement de zonage no 3501 créé par l'article 2 du second projet de règlement no 867, ayant pour objet d'exiger, dans la zone commerciale nouvellement créée CC48, une bande tampon aux limites de lots adjacentes à une zone résidentielle;

- du 3^e paragraphe du 2^e alinéa de l'article 308.9 du Règlement de zonage no 3501 créé par l'article 2 du second projet de règlement no 867, ayant pour objet de prescrire, dans la zone commerciale nouvellement créée CC48, des normes d'aménagement des aires de stationnement;

- de l'article 3, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation dans la zone commerciale nouvellement créée CC48; peut provenir de la zone CC12 et des zones contiguës à celle-ci.

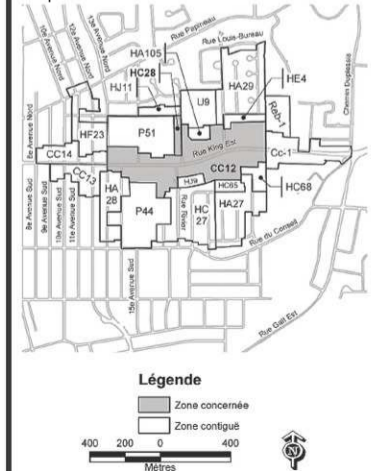
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition de l'article 1b), ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle HC28 à même une partie de la zone commerciale CC12 peut provenir des zones CC12 et HC28 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones CC12 et HC28 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

4 1/2, RUE ALEXANDRE
Rénovés, 495\$/mois, libres imméd.
Tél.: 819 571-1602

4 1/2 TRÈS BEAU, repeint et redécou, couvre-planchers neufs, incluant lave-vaisselle, locker intérieur chauffé, table de pique-nique et corde à linge. Non-fumeur. Libre imm. 470\$. Tél.: 819 348-1552.

4 1/2 TRÈS GRAND, a/clim, possibilité location garage, libre imm.
Tél.: 819 574-9881.

5 PCES RUE PACIFIQUE
1/2 sous-sol 385\$. Non fumeur. 819 566-8934

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 septembre 2012**;

- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;

- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou coccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou coccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou coccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;

- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Fleurimont situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau. **DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6^e jour de septembre 2012.**

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

6½ - BIENVENUE AUX ANIMAUX!
Sur 2 étages, 2 balcons, rue Laurier. Spécial 595\$/mois, régulier 670\$, rien d'inclus. Aussi 4½ à 495\$/mois. Libre. 819 578-8325.

* APP. RODRIGUE, 4½ *
Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, église. Tranquille. Livres 819 574-5604, 819 348-2137

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

BIENVENUE ÉTUDIANTS
1½ à 6½, bien entretenus
1½ et 3½ poss. semi-meublés
819 820-2286 #1
Faites une visite sur notre site :
distributionsmatinales.com

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½, dans imm. 22 log., entrée lav.-séch., pl. flottant, caveau, libre. Concierge sur place. 565\$ chauffé, eau ch. fournie. 819 564-6573.

4½ et 5½ GRANDS, secteur de Rock Forest. Disponibles maintenant, à partir de 575\$/mois. Contactez Serge, 819 564-7656.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR
819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PLACE ANNIE
APP. PLACE MCGREGOR
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058

1½, 2½, 3½
Non fumeur, électros neufs fournis. Arrêt d'autobus à la porte. Tél.: 819 822-1228.

1½, VIEUX-NORD, 941 Fulton près parc Jacques-Cartier, pl. bois franc, 320\$ eau chaude incluse. 819 678-1833

2985, LA DAUVERSIÈRE
3½ à 480\$ - 4½ à 540\$. Libre
Références requises.
Tél.: 819 575-1774
Photos: francoispoirier.ca

3½, - 2575 DE LA LAURENTIE. Chauffés, eau ch. Face au parc. Livres imm. et 1er juil. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

3½ - 465 \$ - 143, RUE CATE
Refait à neuf, semi-meublé chauffé, eau chaude. Disponible maintenant 819 578-1232

3½ - 4½ LIBRES IMM. * 1 MOIS GRATUIT*
615 MC GREGOR, chauffage et eau chaude inclus. Tél.: 819 437-8088.

3½ - GRAND, chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse. Libre imm. 460\$/mois. Tél. Lise: 819 345-4690.

3½ PRÈS DE J.-CARTIER
entrée lav.-séch., gr. fenêtres. 1 mois gratuit. 819 566-0952, 819 349-7581, 819 993-2849

3½, VIEUX-NORD, 949 Fulton près parc Jacques-Cartier, pl. bois franc, 440\$ eau chaude incluse. 819 678-1833

4½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ STYLE CONDO, 1 MOIS GRATUIT,
135 rue Candiac et 2630 Prospect,
livres immédiatement. 819-437-8088

4½ STYLE CONDO, grand, terrasse avec vue spectaculaire sur golf, à 2 pas des services et arrêt d'autobus, bcp rangement, 2 stat. Disp. oct. ou nov. Possibilité d'acheter les électros. Enquête crédit. 625\$. 819 346-9519.

4½ VIEUX NORD, RUE QUÉBEC, RDC,
2c.c., pl. bois franc, salle de lavage au s-sol, rangement, grande galerie, eau ch. fournie. 645\$. Chantal, 819-437-9586.

5½ TRÈS GRAND, DANS TRIPLEX, calme,
2 stat. Voisin hôpital Argyll et parc Howard. Tél. : 819 679-0627.

5½ VIEUX NORD, Queen Victoria, sur 2 étages, dans 4 log., calme, bcp de cachet, libre imm., 720\$/ms rien d'inclus. 819 864-9197.

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 881 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1009 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement no 881, modifiant le règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 881. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

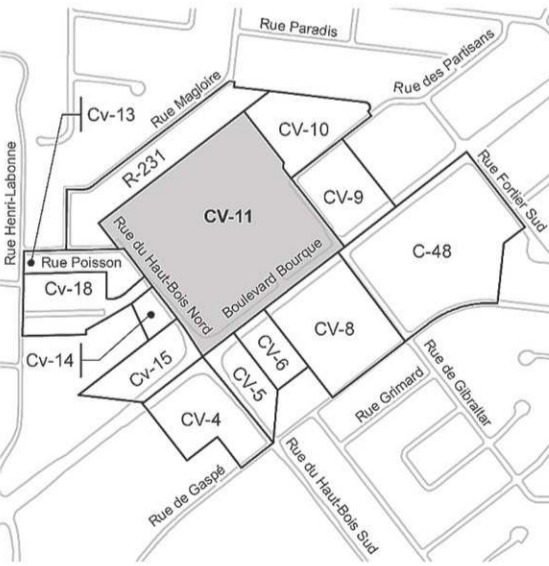
1- OBJET DU SECOND PROJET

- Une demande relative à la disposition :
- de l'article 1, ayant pour objet d'abroger la disposition édictant le nombre d'espaces de stationnement requis dans la zone CV-11;
 - de l'article 2, ayant pour objet d'abroger la disposition édictant les dimensions des cases de stationnement et des allées de circulation dans la zone CV-11;
 - de l'article 4, ayant pour objet d'abroger la disposition édictant qu'aucune aire de chargement et de déchargement n'est requise dans la zone CV-11;
 - du paragraphe a) de l'article 7.15.2 du Règlement de zonage n° 91-1009 créé par l'article 8 du second projet de règlement n° 881, ayant pour objet d'exiger, dans la zone CV-11, une bande tampon le long de toute ligne de lot adjacente à une zone résidentielle;
 - du paragraphe f) de l'article 7.15.2 du Règlement de zonage n° 91-1009 créé par l'article 8 du second projet de règlement n° 881, ayant pour objet de prescrire, dans la zone CV-11, la dimension des cases de stationnement et des allées de circulation;
 - du paragraphe g) de l'article 7.15.2 du Règlement de zonage n° 91-1009 créé par l'article 8 du second projet de règlement n° 881, ayant pour objet de prescrire le nombre maximal de cases de stationnement autorisé dans la zone CV-11;
 - du paragraphe i) de l'article 7.15.2 du Règlement de zonage n° 91-1009 créé par l'article 8 du second projet de règlement n° 881, ayant pour objet de prescrire qu'aucune aire de chargement et de déchargement n'est requise dans la zone CV-11;
 - du paragraphe k) de l'article 7.15.2 du Règlement de zonage n° 91-1009 créé par l'article 8 du second projet de règlement n° 881, ayant pour objet de permettre, dans la zone CV-11, l'étagage extérieur à certaines conditions;
 - du paragraphe l) de l'article 7.15.2 du Règlement de zonage n° 91-1009 créé par l'article 8 du second projet de règlement n° 881, ayant pour objet d'interdire l'entreposage extérieur dans la zone CV-11;
 - de l'article 11, ayant pour objet d'abroger, dans la zone CV-11, des normes relatives à l'étagage extérieur et à l'entreposage extérieur;
 - de l'article 12a), ayant pour objet de prohiber, dans la zone CV-11, l'usage " 3652-2 - Commerce de bois et de matériaux de construction avec entreposage extérieur limité ";
 - de l'article 12b), ayant pour objet d'autoriser, dans la zone CV-11, l'usage " 3652-1 - Commerce de bois et de matériaux de construction ";
 - de l'article 12c), ayant pour objet de fixer les valeurs de la marge de recul avant minimale, de la marge de recul arrière minimale, de la marge de recul latérale minimale et du total des marges de recul latérales minimales à 0 mètre dans la zone CV-11;
 - de l'article 12e), ayant pour objet d'abroger le pourcentage d'occupation maximale au sol du bâtiment principal dans la zone CV-11;

peut provenir de la zone CV-11 et des zones contiguës à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

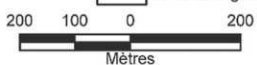
2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone CV-11 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

- Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

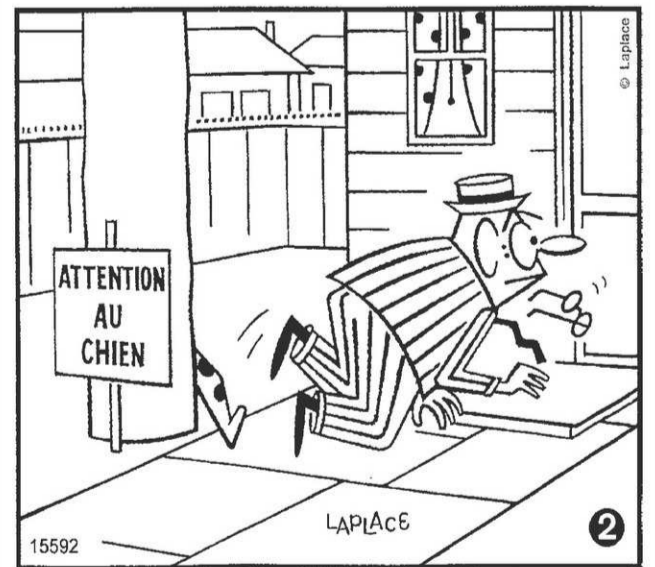
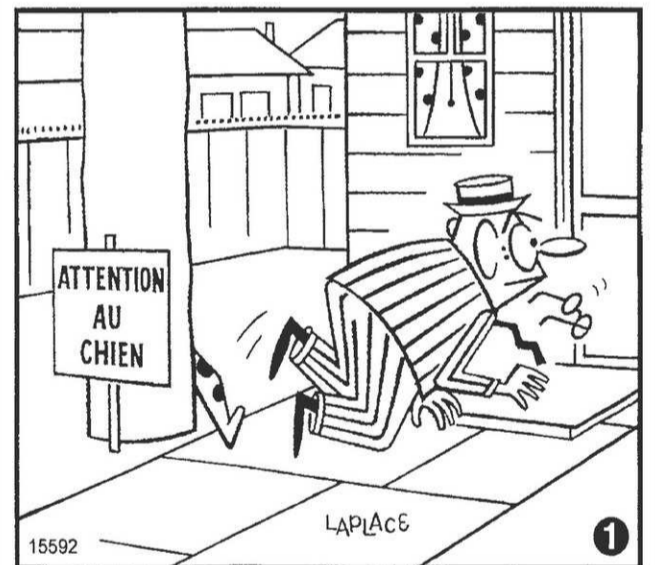
Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6^e jour de septembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Oreille gauche de l'homme non indiquée. 2 Un doigt de sa main droite en moins. 3 Pantalon différent sous la queue de la veste. 4 Une branche des lunettes est plus longue. 5 Dallage complet sous la main gauche de l'homme. 6 Le haut du support de l'écrieu est plus long. 7 Un motif en moins sur le rideau de droite. 8 Le toit de la maison du milieu est moins haut.

NOIUTOS

151 PERSONNEL DEMANDÉ

VENDEZ DES SACS À MAINS à vos connaissances, amis, voisins, revenu supplémentaire. 571-5667, lesolleilvent@aol.com

153 FORMATION

ANGLAIS CONVERSATION
10 cours à 120\$, niveaux débutant à avancé, offerts de jour ou soir. Annie : 819 674-9222
www.surleboutdelalangue.ca

162 ANIMAUX

4 PETITS CHIHUAHUA, prêts à partir. S'adresser au : 819 837-2957.

FOIN EN BALLES RONDES DE 4 PI cœur dur, coupé fin juillet, 21\$/chacune. 819 845-7027

TERRE-NEUVE CHIOTS PURS et LÉONBERG CHIOTS PURS, prêts à partir. Parents sur place. Garantie. 819 397-2840

168 ORDINATEURS

* CONNEX-T *
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc. 819 346-5755

188 CHASSE ET PÊCHE

POMMES & CAROTTES.
En vrac et à la poche, pulpe de pomme, mais à la gomme baloune, urine d'original et chevreuil, prix très compétitifs. 819 878-3077.

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE 80% érable, 1ère qualité garantie, 95 \$ la corde livrée (4 cordes et +). 819 843-5604 laisser message ou noelcote1204@hotmail.com

BOIS DE CHAUFFAGE de très bonne qualité, 100% bois franc - 90% érable, 90\$ la corde livrée. 819 434-2788 Merci!

BOIS DE CHAUFFAGE SEC, 70\$ la corde sur place, St-Malo. Possibilité de livraison. Tél: 819 658-2106, 819 560-2384.

BOIS FRANC EN 16 PO, coupé depuis 3 ans, 70\$ la corde non livrée. Tél.: 819 678-0238

BOIS FRANC SEC, 16 po., coupé en octobre et novembre 2011, 95\$ la corde, livré. Tél: 819 563-4151.

MEUNIER

Poêles et foyers

2672 rue King Est
Foyer au gaz à 50% de rabais.
Subventions disponibles.
Sylvain: 819 791-5565

218 MACHINERIE ET OUTILLAGE

OUTILS NEUFS & USAGÉS POUR BRICOLEURS ET PROFESSIONNELS DES PRIX IMBATTABLES

Maintenant ouvert le samedi de 8 h à 12 h
Liquidation OPC
4630 Boul. Industriel Sherb.
www.liquidationopc.com

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGE ET JARDINAGE

BERTHOL CROTEAU 1580 chemin duplessis. Terreau horticole, terre brune, terre à jardin, sable, gravier, concassé, paillis, compost, chargement sur place, livraison petite et grande quantité. 819 346-9490.

226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

1055 DES JARDINS FLEURIS, sam.-dim., 8 et 9 sept., beau temps, mauvais temps. Articles de bébé, un peu de tout.

1148 MORINEAU, vend. et sam. les 7 & 8 sept., Beaucoup de matériel et beaucoup de vaisselle, bienvenue aux étudiants!

VENTE INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR FINALE Vendredi et samedi seulement.

Tout à prix réduit. bureau commercial, chaise berçante Elran 2, table et buffet anciens. 163, rue Baron, Sherb. (819) 569-0436

230 VENTES DE GARAGE ARROND. MONT-BELLEVUE

1063 DE LA PRINCESSE, 7 - 8 - 9 SEPT. Outils, meubles, vaisselle, articles déco et beaucoup d'autres. De tout pour tous.

238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

485 CHEMIN COCHRANE - COMPTON 8 ET 9 SEPTEMBRE. Articles divers de maison et plus.

VENTE DE SUCCESSION RENÉ BROCHU au 87 Route 212, La Patrie (à l'intérieur). Ouverture à 9 h, les 8 et 9 août. Antiquités et divers. Beau ou mauvais temps.

244 DIVERS À VENDRE

ACHETONS MACHINERIE LOURDE remorques 45 pi et plus pour métaux. Payons jusqu'à 180\$ la tonne. Service de conteneur gratuit. Payons comptant. Les Entreprises R.C. 819 570-6446

À QUI LA CHANCE ?
Plusieurs grandeurs de pneus d'hiver, très peu d'usure, à bon prix dont 4 Blizzak pneus 190-70-14. Tél.: 819 437-2473

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 878 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1009 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement n° 878, modifiant le règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 878.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition :

- de l'article 1a), ayant pour objet de créer la zone résidentielle R-591 à même une partie de la zone résidentielle R-302 et à même une partie de la zone commerciale C-64;
- de l'article 1b), ayant pour objet d'agrandir la zone commerciale C-64 à même une partie de la zone résidentielle R-302;
- de l'article 2, ayant pour objet d'établir des normes d'implantation pour la zone résidentielle nouvellement créée R-591;

peut provenir des zones C-64 et R-302 et des zones contiguës à celles-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES
Le périmètre des zones C-64 et R-302 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Ville de Sherbrooke
3012991 www.ville.sherbrooke.qc.ca

244 DIVERS À VENDRE

20% DE RABAIS!

sur marchandise à prix régulier

Grandes variétés de chapeaux, chemises, manteaux et bottes western

CORDONNERIE BOUTIQUE WESTERN ET AMÉRINDIENNE

175, rue Alexandre, Sherbrooke 819 346-4141

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 858 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement n° 858, modifiant le règlement n° 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 858.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition :

- de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rda-4 à même une partie de la zone résidentielle Rc-3 et à même une partie de la zone récréative Recc-1;
- de l'article 2, ayant pour objet de permettre, dans la zone résidentielle Rda-4, l'aménagement d'entrées charrières, d'accès véhiculaires et d'aires de stationnement mitoyens;
- de l'article 3, ayant pour objet d'établir, dans la zone résidentielle Rda-4, la marge de recul avant minimale à 6,1 mètres et d'autoriser une hauteur maximale de 3 étages et demi.

peut provenir des zones Rc-3, Rda-4 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES
Le périmètre des zones Rc-3, Rda-4 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
3012958 www.ville.sherbrooke.qc.ca

244 DIVERS À VENDRE

244 DIVERS À VENDRE

ARBRES DE NOËL

SAPINS BEAUMIER + FRASER EN GROS
Détailants, venez choisir vos sapins pour votre prochaine saison de vente.
Prix en deça de la concurrence.
PLANTATION LOUIS-MARC GREGOIRE
642, Chemin de la Rivière
St-Venant-de-Paquette Qc 819 844-2334

BOÎTES EN MÉTAL pour entreposage, 20 x 15 x 11 po, 5 po de bavette, env. 224 à 15\$/ch. Crochets à présentoir de magasin ou atelier, .25\$/ch. 6892 Emery-Fontaine, village Rock Forest, cour arrière. Renaud : 819 864-9777.

FAUTEUIL ORTHOPÉDIQUE auto-soulevant, presque neuf, couleur gris-bleu, valeur 1400\$, spécial: 900\$; QUADRIPORTEUR, 2 piles neuves, valeur 1500\$ pour 900\$. Tél: 819 212-5130.

LIQUIDATION DE PIÈCES pour soudure, pièces pour usinage, beaucoup d'outils. Au 6892 Emery-Fontaine, village Rock Forest, cour arrière. Inf. Renaud : 819 864-9777.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 858 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement n° 858, modifiant le règlement n° 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 858.

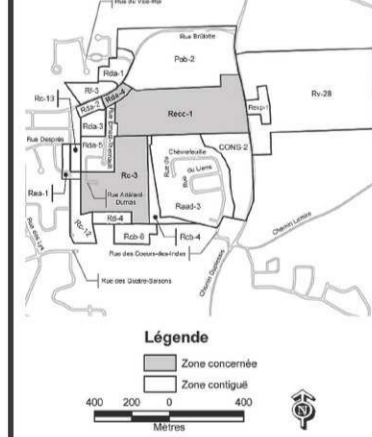
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition :

- de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rda-4 à même une partie de la zone résidentielle Rc-3 et à même une partie de la zone récréative Recc-1;
- de l'article 2, ayant pour objet de permettre, dans la zone résidentielle Rda-4, l'aménagement d'entrées charrières, d'accès véhiculaires et d'aires de stationnement mitoyens;
- de l'article 3, ayant pour objet d'établir, dans la zone résidentielle Rda-4, la marge de recul avant minimale à 6,1 mètres et d'autoriser une hauteur maximale de 3 étages et demi.

peut provenir des zones Rc-3, Rda-4 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES
Le périmètre des zones Rc-3, Rda-4 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
3012958 www.ville.sherbrooke.qc.ca

244 DIVERS À VENDRE

244 DIVERS À VENDRE

ARBRES DE NOËL

SAPINS BEAUMIER + FRASER EN GROS
Détailants, venez choisir vos sapins pour votre prochaine saison de vente.
Prix en deça de la concurrence.
PLANTATION LOUIS-MARC GREGOIRE
642, Chemin de la Rivière
St-Venant-de-Paquette Qc 819 844-2334

BOÎTES EN MÉTAL pour entreposage, 20 x 15 x 11 po, 5 po de bavette, env. 224 à 15\$/ch. Crochets à présentoir de magasin ou atelier, .25\$/ch. 6892 Emery-Fontaine, village Rock Forest, cour arrière. Renaud : 819 864-9777.

FAUTEUIL ORTHOPÉDIQUE auto-soulevant, presque neuf, couleur gris-bleu, valeur 1400\$, spécial: 900\$; QUADRIPORTEUR, 2 piles neuves, valeur 1500\$ pour 900\$. Tél: 819 212-5130.

LIQUIDATION DE PIÈCES pour soudure, pièces pour usinage, beaucoup d'outils. Au 6892 Emery-Fontaine, village Rock Forest, cour arrière. Inf. Renaud : 819 864-9777.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 858 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement n° 858, modifiant le règlement n° 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 858.

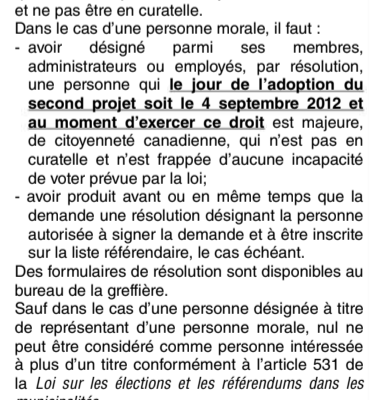
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition :

- de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rda-4 à même une partie de la zone résidentielle Rc-3 et à même une partie de la zone récréative Recc-1;
- de l'article 2, ayant pour objet de permettre, dans la zone résidentielle Rda-4, l'aménagement d'entrées charrières, d'accès véhiculaires et d'aires de stationnement mitoyens;
- de l'article 3, ayant pour objet d'établir, dans la zone résidentielle Rda-4, la marge de recul avant minimale à 6,1 mètres et d'autoriser une hauteur maximale de 3 étages et demi.

peut provenir des zones Rc-3, Rda-4 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES
Le périmètre des zones Rc-3, Rda-4 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
3012958 www.ville.sherbrooke.qc.ca

244 DIVERS À VENDRE
QUADRIPORTEUR TRÈS PROPRE
 Bonne condition. Marchette avec siège. Prix pour vente rapide. 819 572-8189

262 ASTROLOGIE
À L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
TAROT spécifique et **TRAITÉ** astrologique.
 Francine depuis 38 ans. 819 563-3603

264 ESCORTES
 1 204 206-0032
AU JARDIN D'EDEN
 Nouvelle administration. Un très grand choix d'hôtesse 19 à 45 ans. En toute confiance.
819 943-8583 - 24 h.
 Engageons 19 ans et plus + chauffeurs

264 ESCORTES
 1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
 7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340

264 ESCORTES
LILIANE TE REÇOIT, FEMME MATURE,
 38 ans, 140 lb., 36C de poitrine.
 Pour prendre rendez-vous : 819 791-2239

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 874 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE N°S 645 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT, 340 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BROMPTON, 532 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT, 648-97 DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE ET 91-1009 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENTS DE BROMPTON, DE FLEURIMONT, DE LENNOXVILLE, DU MONT-BELLEVUE ET DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 27 août 2012 sur le projet de règlement no 874, modifiant les Règlements de zonage nos 645 de l'ancienne Municipalité d'Ascot, 340 de l'ancienne Municipalité du canton de Brompton, 532 de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, 648-97 de l'ancienne Ville de Lennoxville et 91-1009 de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 874. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET
 Ce second projet de règlement a pour objet d'harmoniser les dispositions relatives aux usages reliés aux spectacles et autres commerces à caractère érotique en les concentrant dans la zone commerciale CC20 de l'ancien territoire de la ville de Sherbrooke, plus particulièrement sur les terrains ayant façade sur le côté sud de la rue King Ouest, entre les rues Belvédère et Alexandre. Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de modifier l'article 6.2C7 du Règlement no 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot relatif à la classification des usages afin d'abroger les usages « établissements de spectacles, de services personnels ou activités récréatives tels : bars ou clubs où sont présentés des spectacles de nature érotique; salons de massage où le service est fourni à des fins autres que médicales ou thérapeutiques », peut provenir de toute zone située dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité d'Ascot autorisant ces usages soit des zones résidentielles mixtes Rem-1 et Rem-2 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 4, ayant pour objet de modifier l'article 5.2 du Règlement no 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville relatif à la classification des usages afin d'abroger les usages de catégorie C et de classe 7 « bars ou clubs où sont présentés des spectacles de nature érotique » et « salons de massage où le service est fourni à des fins autres que médicales ou thérapeutiques », peut provenir de toute zone située dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Lennoxville autorisant ces usages soit des zones industrielles Ib-1, Ib-2 et Ib-3 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative aux dispositions de l'article 5, ayant pour objet de modifier l'article 5.3 du Règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest relatif à la classification des usages afin d'abroger la classe d'usage « 3800 - commerce de nature érotique » et de modifier la grille de spécifications afin de ne plus autoriser cette classe d'usage, peut provenir de toute zone située dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Rock Forest autorisant cet usage soit la zone commerciale C-77 et des zones contiguës à celle-ci.

De telles demandes visent à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone où les usages autorisés ne sont plus les mêmes et d'où provient une demande valide, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide, à la condition qu'une demande valide provienne de la zone à laquelle elle est contiguë.

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet de modifier l'article 6.14 du Règlement no 340 de zonage de l'ancienne Municipalité du Canton de Brompton afin de ne plus autoriser l'usage « les établissements de spectacles érotiques » dans les zones d'extraction Ex-1 et Ex-2 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité du Canton de Brompton, peut provenir de ces zones et des zones contiguës à celles-ci.

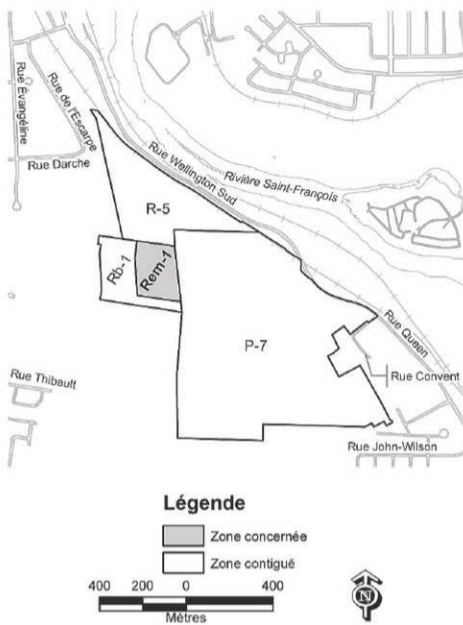
Une demande relative à la disposition de l'article 3, ayant pour objet de modifier l'article 6.10 du Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin de ne plus autoriser l'usage « les établissements commerciaux de type bar, danseuses nues ou danseurs nus, studios de masseurs et masseuses » dans la zone rurale non restrictive Rnr-1 située dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Fleurimont, peut provenir de cette zone et des zones contiguës à celle-ci.

De telles demandes visent à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

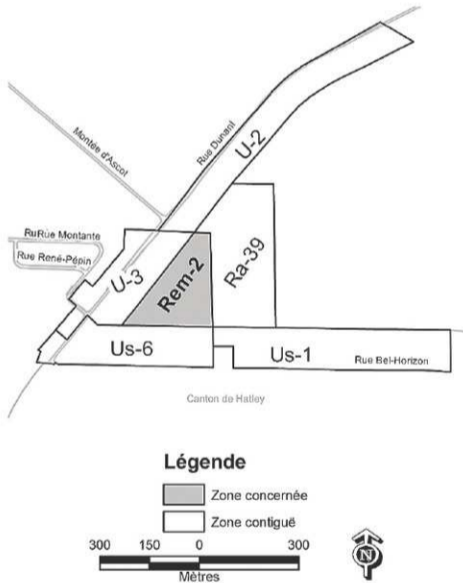
2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone résidentielle mixte Rem-1 et des zones

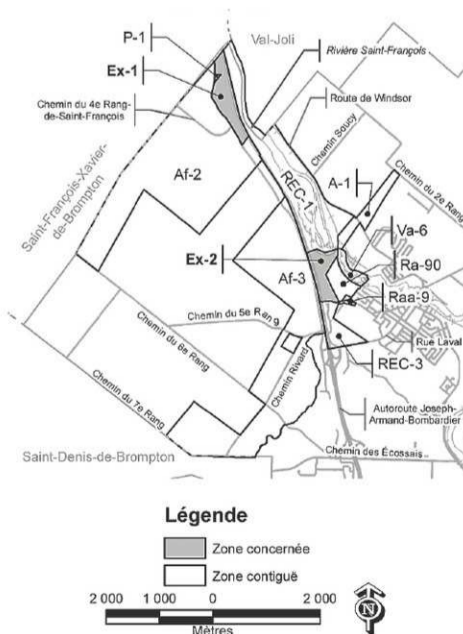
contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis 1 ci-dessous:



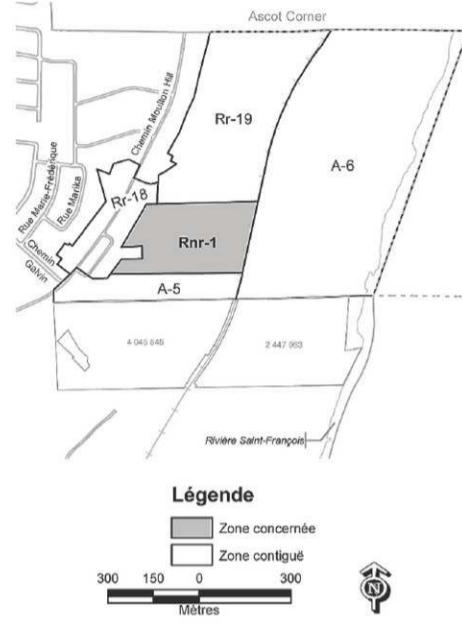
Le périmètre de la zone résidentielle mixte Rem-2 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis 2 ci-dessous :



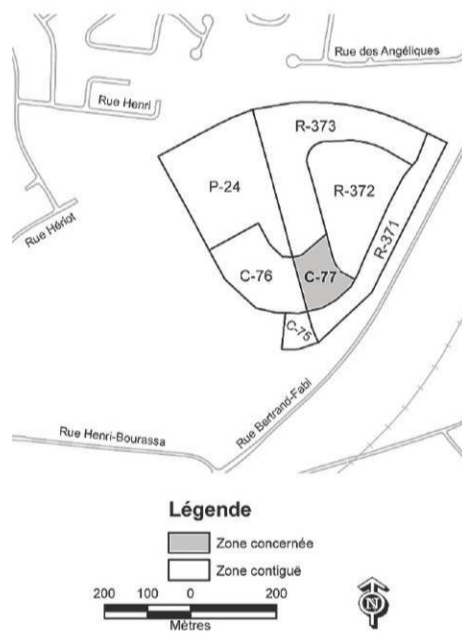
Le périmètre des zones d'extraction Ex-1 et Ex-2 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis 3 ci-dessous :



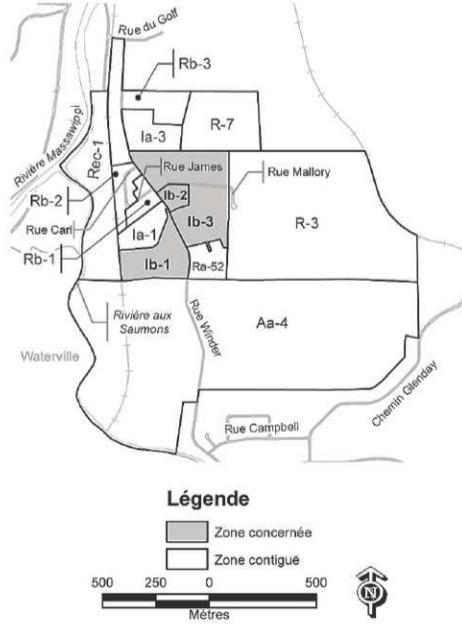
Le périmètre de la zone rurale non restrictive Rnr-1 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis 4 ci-dessous :



Le périmètre de la zone commerciale C-77 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis 5 ci-dessous :



Le périmètre des zones industrielles Ib-1, Ib-2 et Ib-3 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis 6 ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 septembre 2012**;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement de Brompton situé au 133, rue Laval, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement de Fleurimont situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement de Lennoxville situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement de Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de septembre 2012.

M^{re} Isabelle Sauvé
 Greffière

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
SEPTEMBRE 30\$
819 348-0183
 7/7, 9 h à 23 h
 460, rue King Est, Sherbrooke

819 200-4531

Natasha, jolie mulâtre te reçoit en tout temps. Massage sensuel, endroit discret.

819 346-2657
BON MASSAGE SEXUEL

819 943-8181
JE VOUS REÇOIS, PLACE DISCRÈTE
AIR CLIMATISÉ. 8 H.A.M. À 20 H

MASSOTHÉRAPIE DU NORD
Massage de détente. Avec REÇUS.
Tél. : 819 821-4509

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 873 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement no 873, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 873.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

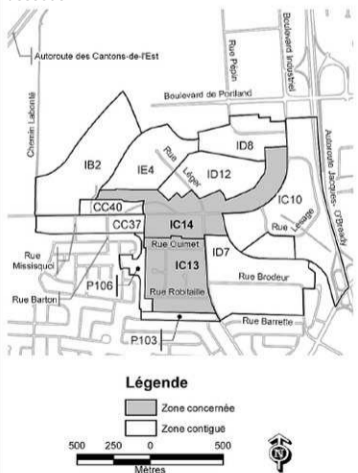
Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone industrielle IC13 à même une partie de la zone industrielle IC14;
- l'article 2, ayant pour objet d'autoriser l'entreposage extérieur, dans la zone industrielle IC13, sur les terrains dont la largeur de la façade sur la rue Léger est inférieure à 25 mètres; peut provenir des zones IC13 et IC14 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones IC13 et IC14 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 septembre 2012**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

266 MASSAGES

ADANEL, TRÈS JOLIE FILLE NOIRE
douce et sexy, pour massage sensuel et érotique. Reçoit et se déplace. 24 h/24 h.
819 571-1393

CARO

Tél.: 819 791-2933

JOSÉE

MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
Lundi au vendredi. 819 569-3529

JULIE, 47 ANS, GRASSETTE, 7/7
819 791-3996

*** MARILOU ***

Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE de DÉTENTE
Jour ou soir.

Sylvie au 819 346-2007

MASSAGE DÉTENTE POUR HOMME

Tous les jours de 10 h à 20 h
Martin 819 349-2345

MASSAGE ET RÉFLEXOLOGIE
7 / 7 jours. Tél.: 819 569-2472 Gilles

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6^e jour de septembre 2012.

266 MASSAGES

MASSAGE MUSCULAIRE, DÉTENTE.
Vous serez régénéré sur tout le corps.
819 847-2209.

MASSAGES DETENTE

TÉL.: 819 239-4576.

MASSEUR POUR HOMMES, COUPLE HOMME-HOMME, HOMME-FEMME.
Jacques, tél. : 819 828-3158

304 COURS PRIVÉS

COURS DE PEINTURE

& atelier de créativité. Inscription maintenant. Début le 10 sept. www.estrien.com/cauger/ Info Chantal Auger: 819 569-1026 répondeur.

COURS DE RÉFLEXOLOGIE 30 h - Début 8 septembre. Cours massage métamorphique: 22 septembre. Journée découverte de l'énergie: 29 septembre. Information: Manon 819-575-0780.
www.faap.ca/faap_promo_membres.htm

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 872 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 317 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE DEAUVILLE

ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement no 872, modifiant le règlement no 317 de zonage de l'ancienne Municipalité de Deauville, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 872.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

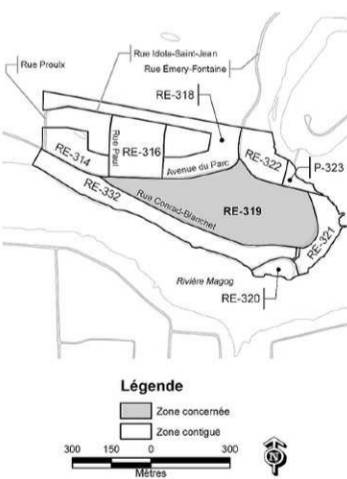
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle RE-319, l'usage « Autres spécialités horticoles », peut provenir de la zone RE-319 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONE VISÉE

Le périmètre de la zone RE-319 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 septembre 2012**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

304 COURS PRIVÉS

COURS DE SCULPTURE sur bois, débutant les 8 & 11 sept. Niveau débutant et avancé. Les cours sont offerts les sam. et mardi aux 2 semaines de 8h30 à 12h30. Les sculptures fabriquées sont au goût de l'étudiant. On peut apprendre à sculpter de façon décorative ou pour intégrer à des meubles. Pour ceux qui veulent donner un nouveau style à leurs produits. Inscriptions: 819 878-3912, Pierre Chouinard, sculpteur.

318 PAYSAGISTES

819 348-9943, 819 572-9761

Taillage, réduction ou abatement: arbres, arbustes, haies.

Ramasse tout. Assurances complètes.

ABATTAGE ET TAILLE D'ARBRES ET HAIES CÈDRES. 30 ANS D'EXPÉRIENCE.

Assurances. Travail minutieux. Conseils judicieux. Henri Gaulin: 819 564-3259

CÈDRES CULTIVÉS EN POT, 3 à 5 pi direct du producteur. Pose et transport. Qualité/prix. À 30 minutes de Sherbrooke. 819 889-3150.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 850 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 644 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT

À toutes les personnes et à tous les organismes intéressés par le projet de règlement no 850 modifiant le règlement no 644 adoptant le plan d'urbanisme de l'ancienne Municipalité d'Ascot, le conseil municipal a adopté le 6 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 850.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- être copropriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6^e jour de septembre 2012.

Me Line Chabot

318 PAYSAGISTES

CÉDRÈRE R. CLOUTIER

Cèdres de belle qualité direct du producteur. Install. prof. Garantie 2 ans. 819 884-1147

PAYSAGISTE

LES CRÉATIONS RÉMI ADAMS

Réalisations d'aménagements paysagers. Installation et réparation de pavés unis et murets. Tél. : 819 580-9737.

SERVICE D'ARBRES MCCRAY, abattage, émondage d'arbres, haies de cèdres, répare murs, trottoirs... J.P. McCray: 819 212-0308,

TAILLE DE HAIES DE CÈDRE, tonte de pelouse, entretien de terrain, fleurs, jardin, etc. Abattage d'arbres. 819 849-6704; 580-7633.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT N° 850 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 644 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT

À toutes les personnes et à tous les organismes intéressés par le projet de règlement no 850 modifiant le règlement no 644 adoptant le plan d'urbanisme de l'ancienne Municipalité d'Ascot, le conseil municipal a adopté le 6 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 850.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 août 2012 d'un projet de règlement, portant le numéro 850, visant la modification du règlement no 644 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Municipalité d'Ascot, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, le 24 septembre 2012, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 850 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 644 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT

Le projet de règlement no 850 a pour objet de modifier le plan des affectations du sol de manière à créer une aire d'affectation résidentielle de forte densité en bordure de la rue Dunant à même une partie de l'aire d'affectation résidentielle de faible densité située au sud de la rue de Beaupré et une partie de l'aire d'affectation commerciale et résidentielle située le long de la rue Dunant;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le président de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6^e jour de septembre 2012.

M^e Isabelle Sauvé
Greffière

ENCAN

Pour la succession de M. Claude Latulippe de Victoriaville. La vente aura lieu le jeudi 6 septembre 2012 à 18 h, à la salle d'encan A/B au 333, route de Windsor, Sherbrooke (arrondissement Bromptonville).

SERONT VENDUS

Réfrigérateur + cuisinière blancs; ensemble laveuse et sècheuse; mobilier chambre complet; lit électrique; mobilier cuisine, table + 4 chaises; mobilier salon + chaise; chaise Elran; bibliothèque; bureaux; tables; chaises; berceuses; TV; système de son; cinéma maison; cadres; lampes; vaisselle; etc.

ANTIQUITÉS

Mobilier cuisine rétro; tables; chaises; berceuses; bureaux; lampe torchère; chiffonnier; objets collection; annonces; skis; radios; cruches en grès; coffres; valises bombées; miroirs; outils; vaisselles; etc.

DIVERS

Outils + coffre; outils électriques; escabeau; balance 2 places; pelles; râtaux; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

CONDITIONS

Argent comptant, débit, Visa, MasterCard. Cantine sur les lieux. Les Enchères A/B Sherbrooke Alain, Gaston Brousseau 819 572-1279 ou 819 846-3510

PHOTOS :

www.encheres-ab.com

Disponibles pour tous genres d'encans.

320 SERVICES DIVERS

ARMOIRES DE CUISINE personnalisées, salle de bains, meubles d'appoint de tous genres, escaliers, planchers, moulures, Ogée, service d'installation. 819 543-4424.

ATTENTION

PEINTRE, travail rapide et minutieux. Références disp. José: 819 571-9284 boîte vocale, retour d'appel assuré 7 jours sur 7.

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ? ★

Remise à neuf de béton; solage, balcon, escalier, etc. Ciment polymère ou acrylique (couleurs) Licence RBQ. 819 571-0652.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! 819 571-1602.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 846 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1009 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement no 846, modifiant le règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 846.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

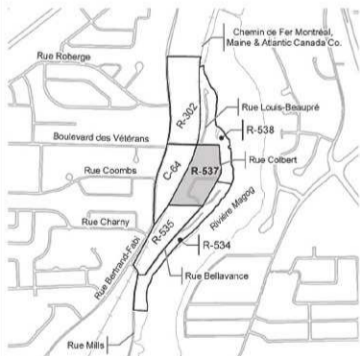
Une demande relative à la disposition :

- de l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle R-590 à même une partie de la zone résidentielle R-537;
- de l'article 2, ayant pour objet d'établir les normes d'implantation pour la zone résidentielle nouvellement créée R-590; peut provenir de la zone R-537 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone R-537 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë

400 200 0 400
Mètres

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).
- Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovations rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céramique, etc. 80\$/h pour 2 ouvriers compétents avec exp. **Yvan : 819 822-8562.**

FERAIS TRAVAUX D'ENTRE TIEN ET RÉPARATIONS, ET SOUDURE à domicile. Tél: 819 674-9526.

* PERFECTION BÉTON *

Réparation, remise à neuf trottoir, muret, fissure, polissage. Estim. gratuite. 819 345-6950

RÉNOVATIONS BENOIT RICHARD INC.

Pour le souci du détail

Salles de bain, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et peinture. Petits et moyens projets de toutes sortes. Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01. **Tél.: 819 342-5693**

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT BARDEAUX. 25 ans d'expér. Garantie meilleur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de septembre 2012.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

3012947

www.ville.sherbrooke.qc.ca

320 SERVICES DIVERS

TOITURES

bardeau et toit en élastomère, 28 ans d'expérience, R.B.Q. et A.P.C.H.Q. Assurances complètes, prix compétitifs. 819 822-4514.

TOITURES

Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite. Qualité/prix imbattables. Ouvrage garanti. **R. Lavoie: 819 822-3854, 819 574-4510.**

TOITURES DE BARDEAUX D'ASPHALTE travaux garantis, assurances, RBQ- APCHQ. Estimé gratuit. 819 574-4255 François 7/7 jrs www.constructionsfrancoishamel.com

332 ARGENT À PRÊTER

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

PRETDIRECT NET
Aucun dossier de crédit refusé.
Réponse/dépôt dans la même journée.
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 882 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 648-97 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE ADOPTÉ LE 4 SEPTEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 août 2012 sur le projet de règlement no 882, modifiant le règlement no 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville, le conseil municipal a adopté le 4 septembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 882.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet de permettre, dans la zone Rd-1, l'aménagement d'une aire de stationnement sur un autre terrain à moins de 150 mètres de l'usage desservi;
 - l'article 2, ayant pour objet de réduire, dans la zone Rd-1, le nombre minimal de cases de stationnement à une case par logement pour une habitation multifamiliale;
- peut provenir de la zone Rd-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone Rd-1 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë

300 150 0 300
Mètres

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 14 septembre 2012;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).
- Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

3013002

www.ville.sherbrooke.qc.ca

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDEZ VOS DETTES

en 1 paiement / mois selon votre budget
Par carte de crédit, Hydro, Impôt
Agences de recouvrement, saisies, etc.
Groupe GPC, 7j/7, 8 heures à 19h
Sans frais : 1 877-441-2330

350 SANTÉ

ATELIERS "MA SANTÉ, J'Y VOIS MAINTENANT" Pour prendre votre santé en main et atteindre vos objectifs pour une santé optimale. Information: Manon 819-575-0780 www.faap.ca/faap_promo_membres.htm

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE
Lun. au ven. de 9h à 21h, sam. et dim. 9h à 14h. Reçus d'ass. **819 564-4062.**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 4 septembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
 - avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.
- Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Lennoxville situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de septembre 2012.

ÉPHÉMÉRIDES

LA PRESSE CANADIENNE C'est le 6 septembre 2012

2011 - La ministre des Ressources naturelles et vice-première ministre du Québec, Nathalie Normandeau, démissionne en invoquant des raisons personnelles.

2006 - Le président américain George W. Bush reconnaît pour la première fois l'existence de prisons secrètes de la CIA à l'extérieur des États-Unis.

2002 - La Cour supérieure du Québec statue que la définition du mariage excluant les couples de même sexe est discriminatoire.

2001 - On apprend que le capitaine du Canadien de Montréal, Saku Koivu, devra être soigné pour un cancer à la cavité abdominale

1995 - Au parc Ipperwash, en Ontario, le militant amérindien Anthony George est tué dans une fusillade avec des policiers.

1993 - Au soccer, l'Olympique de Marseille est exclu de la Coupe d'Europe, pour le match tréqué disputé en mai contre Valenciennes.

1991 - L'URSS reconnaît l'indépendance de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie; Leningrad reprend le nom de Saint-Pétersbourg.

1990 - Les néo-démocrates remportent 74 des 130 sièges à Queen's Park; Bob Rae devient premier ministre de l'Ontario.

1989 - En Afrique du Sud, les élections sont marquées par une grève générale des Noirs, qui dénoncent leur exclusion du scrutin.

1983 - À Moscou, le régime Andropov reconnaît avoir fait abattre un Boeing sud-coréen, disant ignorer que c'était un avion civil.

1970 - Des Palestiniens détournent quatre avions partis d'Europe vers New York; une fois les otages libérés, les pirates feront sauter un avion au Caire, deux autres en Jordanie, le dernier arrivera intact à Londres.

1955 - Wilbert Coffin est repris peu après son évasion de la prison de Québec; condamné pour des meurtres commis en Gaspésie, il sera pendu à la prison de Bordeaux, à Montréal, le 10 février suivant.

1952 - Première émission de télévision de Radio-Canada, à l'antenne de CBFT, à Montréal; CBLT fera de même le 8 septembre à Toronto.

1909 - L'explorateur américain Robert Peary annonce qu'avec son équipe, il a atteint le pôle Nord le 6 avril précédent.

1901 - À l'exposition Pan American, à Buffalo, le président William McKinley est touché par les balles de l'anarchiste Leon Czolgosz; il meurt huit jours plus tard et Theodore Roosevelt lui succède.

1620 - Le voilier Mayflower et ses pèlerins quittent Plymouth, en Angleterre, à destination de l'Amérique.

Ils sont nés un 6 septembre :

Le physicien et chimiste anglais John Dalton (1766-1844)

L'homme politique canadien Georges-Etienne Cartier (1814-73)

L'acteur américain Otto Kruger (1885-1974)

L'écrivain français Julien Green (1900-98)

Ils nous ont quittés un 6 septembre :

2007 - Le ténor italien Luciano Pavarotti (1935)

2003 : la comédienne québécoise Gisèle Mauricet (1931)

1998 : le cinéaste japonais Akira Kurosawa (1910)

1994 : l'écrivain américain James Clavell (1925)

1701 : Jacques II Stuart, roi d'Angleterre (1633)

Citation du jour :

« Les cauchemars, c'est ce que les rêves deviennent toujours en vieillissant. »

(Romain Gary, « La Vie devant soi »)

IN MEMORIAM

ALLATT (Basil)
95 ans, Pointe-Claire
BANVILLE (Pierre)
76 ans, Sherbrooke
BEAUDOIN (Rose)
94 ans, Compton
BINETTE (André)
73 ans, Coaticook
CLAUDE (Jean)
72 ans, Sherbrooke
DESAUTELS (Jeannine (Lavoie))
80 ans et 9 mois, Sherbrooke
DUCHARME (Patrick)
90 ans, Magog
DUSSAULT (Normand (Ti-Nomme))
86 ans, Sherbrooke
FABI (Mario)
89 ans, Sherbrooke
FRÉCHETTE (Michel)
64 ans, Asbestos
GENDRON (Paul)
80 ans, Asbestos
HAMEL (Nathan)
3 ans, Sherbrooke

LABRECQUE (Michel)
64 ans, Sherbrooke
LANGLOIS (Jean-Rock)
58 ans, Magog
LEBRUN (Gaston)
83 ans, Sherbrooke
MARCHAND (Albertine (Laverdière))
76 ans, Sherbrooke
MATHESON (Gloria (Nutmown))
84 ans, Sherbrooke
MC DUFF (Gérard)
77 ans, Coaticook
PAIEMENT (Gilles)
59 ans, Tracadie-Shelia
PAQUETTE (Blanche-Hélène)
80 ans, East Angus
RICHARD (Conrad)
98 ans et 3 mois, Windsor
ROBERGE (Soeur Annette)
92 ans, Notre-Dame des Anges
RODRIGUE (André)
69 ans, Sherbrooke
VEZEAU (Yvonne (Blais))
99 ans, Magog

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 851 DE ZONAGE ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 851 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 645 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 13 août 2012 d'un projet de règlement, portant le numéro 851, visant la modification du règlement no 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, le 24 septembre 2012, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

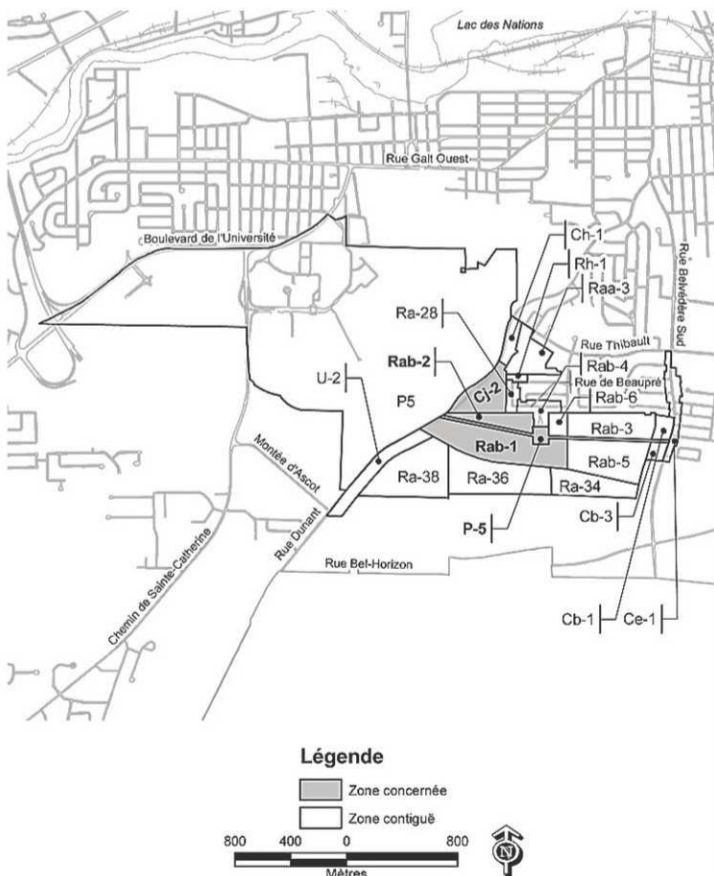
OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est :

- de créer la zone résidentielle Ra-42 à même une partie de la zone publique P-5 et une partie des zones résidentielles Rab-1 et Rab-2;
- de créer la zone résidentielle Rb-14 à même une partie de la zone publique P-5 et une partie des zones résidentielles Rab-1 et Rab-2;
- de créer la zone résidentielle Rc-2 à même une partie de la zone commerciale Cj-2, une partie de la zone publique P-5 et une partie des zones résidentielles Rab-1 et Rab-2;
- d'agrandir la zone résidentielle Rab-1 à même une partie de la zone publique P-5 et une partie de la zone résidentielle Rab-2;
- de prévoir que les seuls usages autorisés dans la nouvelle zone résidentielle Rb-14 seront « habitations unifamiliales isolées et jumelées » et « bâtiments accessoires »;
- de prévoir que les seuls usages autorisés dans la nouvelle zone résidentielle Rc-2 seront « habitations de quatre à six logements isolées » et « bâtiments accessoires »;
- de modifier les grilles de spécifications afin d'abroger la zone résidentielle Rab-2;
- de prescrire, pour les nouvelles zones résidentielles Ra-42, Rb-14 et Rc-2, les normes d'implantation des bâtiments;

ZONES VISÉES

QUE le projet de règlement vise les zones Cj-2, P-5, Rab-1 et Rab-2 et le périmètre de ces zones est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



QU'AU cours de cette assemblée publique, le président de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet; **QUE** le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6^e jour de septembre 2012.

M^e Isabelle Sauvé
Greffière

3013023

Ville de
Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca



Mario FABI

(1922 - 2012)

À Sherbrooke, au C.H.U.S. site Fleurimont, le 1er septembre 2012, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Mario Fabi, époux de madame Jacqueline Longpré, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le mercredi 5 septembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le jeudi, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Le service religieux sera célébré, le jeudi 6 septembre 2012 à 11 h, l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et de là, au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Outre son épouse, M. Fabi laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Sylvie Dallaire), Suzanne (Roger Godbout), Jacques (Louise Couture), Bernard (Élodie Costanzo), Jean-Louis (Michelle Robert), René (Dominique Fagnoul), Yves (Marie Francavilla), Normand (Sylvie Lussier), Marie-Josée; ses frères et soeurs: Adelina, feu Carlo (Marguerite Sylvestre), feu François (Marielle Hamel), feu Sam (feu Claire Costanzo), feu Robert (Jacqueline Pelletier), feu Fernand (Marie-Mai), feu Johnny (Georgette Fleury), feu Georges (Jacqueline Bédard), feu Angelo (feu Viviane Fabi), ainsi que 18 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Au personnel du Centre hospitalier de Sherbrooke (C.H.U.S.), nous rendons hommage à l'équipe des soins palliatifs qui a su rendre le passage dans l'autre monde moins pénible, grâce à leur gentillesse et leur engagement sans borne. «Merci!» En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU C.H.U.S.** Chaire André Lussier de rhumatologie (500, Murray, bureau 600, Sherbrooke, J1G-2K6) ou à la **FONDATION CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (CNDE)**, (207, Chartier, Sherbrooke, J1J-3B1) seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Basil ALLATT

(1916 - 2012)

La famille Allatt a le regret de vous annoncer le décès de monsieur Basil Allatt, décédé le 7 juillet 2012, à l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire, à l'âge de 95 ans, suite à une brève bataille avec une pneumonie.

Prédécedé par son épouse Pauline Allatt (Burns). Il laisse dans le deuil sa fille Lana (Paul) et son fils Scott (Beth) et ses petits-enfants: Nancy (Jeff), Candace, Kurt (Alicia), Kyle, et ses arrière-petits-enfants: April, Owen, Lexi et Reese.

Un service commémoratif aura lieu à l'église Plymouth-Trinity, United Church, 380, rue Dufferin, Sherbrooke (Qc) le 8 septembre 2012 à 14 h. Inhumation suivra au cimetière Elmwood.

Au lieu de fleur, vous pouvez faire une donation à une **OEUVRE DE CHARITÉ DE VOTRE CHOIX.**



Pierre BANVILLE

(1936 - 2012)

C'est à La Maison Aube-Lumière, le 4 septembre 2012, à l'âge de 76 ans qu'est décédé monsieur Pierre Banville, des suites d'une longue maladie durant laquelle il a fait preuve de courage, de détermination et de sérénité. Il était le fils de feu Pierre Banville et de feu Marie-Anna St-Pierre, époux de Claudette De Lafontaine et demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 8 septembre 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 9 septembre 2012 de 9 h à 11 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 11 h, en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

Outre son épouse Claudette, M. Banville laisse dans le deuil sa soeur Georgette et son frère Georges (Monique); sa belle-mère Mignonne R. De Lafontaine (feu Patrick De Lafontaine); ses beaux-frères et belles-soeurs Micheline (Michel), Sylvie (Réjean) et Michel; sa filleule Sara-Ann. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ses nombreux amis.

La famille tient à remercier l'ensemble du personnel de La Maison Aube-Lumière, plus particulièrement le Dr Bigonnesse, le personnel du CHUS Fleurimont du 6e ainsi que le Dr Bromwich, le CLSC de Sherbrooke et tous les proches qui ont accompagné Pierre.

En guise de sympathie des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844

**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE**

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Rose BEAUDOIN (1917 - 2012)**

À Québec, à la Résidence St-Antoine, le 16 août 2012, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Rose Beaudoin, épouse en premières noces de feu Roger Fortin, et en secondes noces, de feu Fernand Beaudoin.

La famille accueillera parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), afin de recevoir les condoléances, le samedi 8 septembre 2012, de 11 h à 13 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du complexe à 13 h. Les cendres seront déposées au cimetière de Compton.

Madame Beaudoin laisse dans le deuil ses filles: Lise Fortier (Jean-Guy Cloutier), Colette Fortier et Huguette Fortier; ses petits-enfants: François, Sylvain, Nathalie, Suzanne, Eric, Mélanie et Pierre-Yves, ainsi que leur conjoint(e); ses 8 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Edouard, feu Hilaire, feu Romuald, feu Dorilas, feu Lucienne, feu Léontine et feu Laurette. Elle était la belle-soeur de

Lorenzo, Bertrand, Réal, Guy et Clément Fortier, tous décédés. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence St-Antoine, pour l'attention et les soins reçus à l'égard de leur mère, madame Beaudoin. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DES HÔPITAUX ENFANT-JÉSUS-ST-SACREMENT** (maladie du sein), 1401, 18e Rue, Québec, G1J 1Z4.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Patrick DUCHARME (1921 - 2012)**

À Sherbrooke, le 24 août 2012, à l'âge de 90 ans est décédé M. Patrick Ducharme, il était l'époux de Magdeleine Paquin, et demeurait à Magog.

La famille sera présente à l'église, à compter de 9 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu le samedi 8 septembre 2012 à 10 h 00, à l'église St-Patrice (115 rue Merry Nord, Magog).

Outre son épouse, monsieur Ducharme laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Carolle), Lucie (Robert), Luc (Suzanne); ses petits-enfants: Jonathan, Geneviève, Carl, Kaven, Nelson, Samuel, Christian et Philippe; ses arrière-petits-enfants: Maika, Justin, Priska, Frédérique, Daphnée et Liam, William, Elisabeth, Xavier; son frère: Léo (Margot) et sa soeur: Simone (feu Origène); ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 4e étage du CHSLD Memphrémagog pour les bons soins prodigués à monsieur Ducharme.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)



Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

**André BINETTE**

À Coaticook le 4 septembre 2012, est décédé André Binette, à l'âge de 73 ans, époux de Fleurette Monique, fils de feu M. Willie Binette et de Mme Clothilde St-Pierre, demeurant à Coaticook.

La famille vous accueillera au Centre funéraire coopératif région de Coaticook, 284, rue Child, Coaticook, le dimanche 9 septembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le jour des funérailles à compter de 9 h. Funérailles le lundi 10 septembre 2012 à 11 h au salon. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Outre son épouse et sa mère monsieur Binette laisse dans le deuil ses enfants Daniel, Line (Léo Bourgault), Carole (Jacques Côté), France (Stéphane Cloutier); ses petits-enfants, Létisha (Andrew), Michaël (Rachelle), Marie-Josée (Michaël), Karoline (Maxime), Andrée-Ann et Anthony. Il était aussi le grand-père de feu Marc-André. Il laisse également dans le deuil son arrière-petit-fils Connor; ses frères et soeurs, Anatole (Jeannine Desruisseaux), Jeanne-D'Arc (feu Cyrille Fréchette), Cécile (Yves Arbour), François, Gervais (Gisèle Bernier), Yvonne (Gilles Dubé), Yvette (Jean-Marc Dumont), Jacques (Marianne Pelletier) et Johanne (Michel St-Louis). Il était aussi le frère de feu Marguerite (Jean-Louis Laroche), feu Gérard et feu Marie-Marthe. Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs : Normand Monique (Marielle), Lise Monique (Claude), Louise Soucisse (Pierre), Ginette Soucisse (feu Serge) et Micheline Soucisse (Yves), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, parents et amis.

Centre fun. coopératif région de Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688
Téléc.: 819 849-3068



Michel Belzil, directeur général
Jacinthe Fecteau, directrice des services
aux familles
www.cfcoaticook.com

**Normand (Ti-Nomme) DUSSAULT (1925 - 2012)**

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 28 août 2012, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Normand (Ti-Nomme) Dussault, fils de feu Robert Dussault et de feu Alberta Hénaire, et époux de Jeannine Lemay, demeurant à Sherbrooke. **La famille vous accueillera, en présence des cendres, à la Résidence funéraire Steve L. Elkas (601, rue du Conseil, Sherbrooke) le vendredi, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le samedi, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Le service religieux sera célébré le samedi 8 septembre 2012 à 11 h, en l'église St-Jean Baptiste, les cendres de M. Dussault seront déposées au cimetière St-Michel, à une date ultérieure.**

Outre son épouse, monsieur Dussault laisse dans le deuil son fils Denis et sa fille Suzie; ses petits-enfants: Cassandra, Mathieu et Olivier; ses frères et soeurs: feu Maurice (feu Phyllis, Leslie), feu Rita (feu Roger Landry), Jean-Paul «Babe» (feu Florence St-Pierre) et (Marielle Grimard), Jeannine «La Pouf» (feu Roger Jackson), Marc-André «Lowa» (Jeannine Lecours), Guy «Burger/Ti-Nat» (Jeannine Marcoux) et Jean-Claude «Mutt» (Rita Breton); ses beaux-frères et belles-soeurs: Edmour Lemay (Françoise Brière), feu Laval Lemay (Laurianne Bélanger), Réjeanne Lemay (feu Raoul Lavoie), Rollande Lemay (feu Mozart Roy, Georges Bernier, André Ouellet), Marie-Paule Lemay (feu Samuel Roy), feu Germaine Lemay, Jean-Marc Lemay (Louise Guilbeault), feu Gérard «Ti-Bout/Noune» (Anne), feu Pierre Lemay (Jocelyne Grandmaison), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Mentions spéciales à la Ligue nationale de hockey ainsi qu'au Club de hockey Canadien pour leur support; au personnel de l'évaluation 30 B, aux urgences de l'Hôtel-Dieu, ainsi qu'au personnel du 5e-A, du même hôpital, particulièrement pour leur dévouement; aux propriétaires de la Résidence Brooks, du 55, rue Brooks, soit madame Brigitte Bilodeau et monsieur Renaud Leblanc, ainsi que leur équipe pour l'encadrement chaleureux, aimant et soutenu.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Jean CLAUDE (1939 - 2012)**

À La Maison Aube-Lumière, le 4 septembre 2012, à l'âge de 72 ans, est décédé monsieur Jean Claude, demeurant à Sherbrooke.

Vous serez accueillis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 7 septembre 2012 de 14 h à 16 h. Suivra à 16 h, une liturgie de la Parole en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. L'inhumation suivra aux Jardins du Souvenir (Mausolée) de la Coopérative.

M. Claude laisse dans le deuil plusieurs amis dont ceux du Domaine Joly-Mont. On se souviendra que M. Claude était propriétaire depuis 1969 de la Compagnie CDS Disco Mobile Jean Claude.

Ses amis tiennent à remercier le personnel de La Maison Aube-Lumière, pour les bons soins apportés à M. Claude.

Toute marque de sympathie peuvent se transmettre par des dons à **La Maison Aube-Lumière**.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Michel FRÉCHETTE**

Au CSSS des Sources, Asbestos (Qc) le 3 septembre 2012, est décédé M. Michel Fréchette à l'âge de 64 ans, époux de Mme Judith Fréchette, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera aux Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos, le vendredi 7 septembre 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles le samedi 8 septembre 2012 à 11 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière de St-Georges-de-Windsor.

Outre son épouse, M. Fréchette laisse dans le deuil ses enfants : Dany (Michel Chalifoux), St-Jérôme, Katy (Francis Presseau), Drummondville, Josée (Yannick Beupertuis), Le Gardeur, Mylène (Vincent Grondin), Ste-Julie; ses petits-enfants, Ariane, Annabelle, Hugo, Noémie, William, Elliot, Nathan; sa mère Mme Madeleine Gagnon (feu Florent Fréchette, feu Normand Mercier); ses frères et soeurs, Yolande (feu Edouard Gaumont), Bertrand (Thérèse Bernier), Adrienne (Réjean Bernier), feu Ginette (Donald Marceau) Ange-Aimé (Danielle Dauphin), Carmen (Alain Gheller), Pauline (Jean Racine), Suzanne (Denis Bellemare), Jean-Marie (Chantal Poisson), Jacinthe (Luc Larrivée), Sylvie (Jaques Bachand), Lucie (Roger Tardif), Lisette (Daniel Gagné); sa belle-mère Dolorès Fréchette (feu Médard). Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs : Céline (Adrien Gagnon), Gervaise (Michel Roy), Pierre (Diane Rodrigue), Danielle, Odévy (Carole Labonté), Héléne (Jacques Roy), feu Jean-Blaise, de même que plusieurs autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CANCER**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Jeannine (Lavoie) DESAUTELS (1931 - 2012)**

À Sherbrooke, au C.H.U.S. site Fleurimont, le 30 août 2012, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédée madame Jeannine Lavoie, épouse de feu Gilbert Desautels, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, le jeudi 6 septembre 2012 de 19 h à 22 h et le vendredi de 9 h jusqu'à 10 h 30. Les cendres seront ensuite déposées au cimetière Notre-Dame-du-St-Rosaire de Sawyerville.

Madame Lavoie laisse dans le deuil son fils Luc; ses frères et soeurs: Maria (Roger), Huguette, Claire (Roland), Paul-Émile (Marjolaine), Lucien (Chantal), Noëlla (Louis), Colette, également feu Marie-Paule, feu Gertrude, feu Jeanne, feu Jean-Marie, feu Charles (Francine).

Un merci spécial à Ginette, sa nièce, pour le support dans les derniers moments.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Paul GENDRON**

Au CSSS des Sources, Asbestos (Qc) le 30 septembre 2012, est décédé M. Paul Gendron à l'âge de 80 ans, époux de Mme Céline Veilleux, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera aux Résidences funéraires Fréchette, 31 rue du Collège, Danville, le jour de la liturgie, le vendredi 7 septembre 2012, à compter de 13 h. La cérémonie d'adieu suivra à 14 h 30 au salon funéraire. Les cendres seront déposées au cimetière de Danville.

Outre son épouse, M. Gendron laisse dans le deuil ses fils André (Annie Girouard), Danville, Pierre (Lise Lefebvre), Danville; ses petits-enfants, Marie-Christine, Philippe, Dannie et Teedjay, ainsi que les beaux-frères et belles-soeurs de la famille Veilleux, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources d'Asbestos (Hébergement), pour les bons soins prodigués à M. Gendron.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

La crémation et la direction de la liturgie ont été confiées aux :

Résidences funéraires Fréchette
31, rue du Collège, Danville (Québec)
Tél.: 819 839-2975
Téléc.: 819 879-6844

admin@funerairefrechette.com
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.

**Nathan HAMEL**

Accidentellement le samedi 1er septembre 2012, et décédé Nathan à l'âge de 3 ans.

Il laisse dans le deuil ses parents Marie-Nael Lessard et Guillaume Hamel, son frère Maxim et sa sœur Miryann; ses grands-mères Lorraine Noel (Terry Dustin), Claire Perreault; ses arrière-grands-mères Leona (Bunny) Noel et Clémence, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et plusieurs petits amis.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 545 Dufferin, Stanstead, le samedi 8 septembre de 12 h à 14 h 30. Le service aura lieu au salon à 14 h 30.

En la mémoire de Nathan, des dons à **STE-JUSTINE UHC FONDATION GHU SAINTE JUSTINE**, 335-5757 Decelle avenue, Montréal (Québec) H3S 2C3, seraient appréciés par la famille.

Résidence funéraire Cass
545, rue Dufferin
Stanstead (Québec)



Tél.: 819 876-5213
Condoléances à:
www.salonscass.ca

**Albertine (Laverdière) MARCHAND (1936 - 2012)**

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 5 septembre 2012, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Albertine Laverdière, fille de feu Sylvio Laverdière et de feu Albertine Frappier et épouse de feu Normand Marchand, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), afin de recevoir les condoléances des parents et amis, ce jeudi 6 septembre 2012 de 19 h à 22 h, ainsi que ce vendredi 7 septembre 2012 de 9 h à 11 h. Suivra à 11 h, une liturgie de la Parole en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. L'inhumation suivra au Cimetière St-Michel.

Madame Laverdière Marchand laisse dans le deuil ses enfants : Michèle (Luc Tremblay), Sylvie (Daniel Nadeau), Linda, Manon (Marcel Bibeau), Nicole (François Guillemette), Yves (Sophy Faucher), Daniel (Hélène Jalbert), Nathalie (Paul Lacourse), Anne (Joslain Charbonneau), Normand Jr (Monia Rouleau) et France (Patrick Dupuis). Elle laisse également dans le deuil ses 21 petits-enfants et ses 7 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel des Soins palliatifs CHUS Bowen, pour les très bons soins apportés à Mme Laverdière Marchand et particulièrement Marie-Claude Langellier, Marco Robitaille et Lise Gagnon, pour leur soutien envers la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Michel LABRECQUE (1948 - 2012)**

Au CHUS-Hôtel-Dieu le 31 août 2012, est décédé M. Michel Labrecque, à l'âge de 64 ans, époux de Mme Christiane Dion et fils de feu Jean Labrecque et Annoncia Gaudreau, demeurant à Sherbrooke.

Afin de respecter ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition. La famille sera présente à l'église Résurrection du Christ-Roy, 1291, rue Grégoire, Sherbrooke (Rock Forest), le jour des funérailles dès 10 h, pour recevoir les condoléances. Le service religieux y sera célébré à 11 h, le samedi 8 septembre 2012.

Monsieur Labrecque, laisse dans le deuil: outre son épouse Christiane, ses enfants Éric (Barbara), Michel Jr (Mélanie), Jean-François, ses petits-enfants Gabriel Perreault, Myriam, Vincent, Thomas et Miguel Labrecque. Il laisse aussi dans le deuil tous ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis, spécialement Gilles et Marielle Bélanger.

Un merci spécial à toute l'équipe des soins palliatifs du 6e D de l'Hôtel-Dieu, pour les très bons soins donnés à Michel ainsi que le bon soutien pour la famille.

Centre funéraire Dupuis
6207, chemin St-Élie
Sherbrooke (Québec)
www.salonsdupuis.com



Tél.: 819 565-4989
Téléc.: 819 348-1764
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur

**Gloria (Nutbrown) MATHESON**

Au Pavillon Argyll de Sherbrooke, le 4 septembre 2012, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Gloria Nutbrown, épouse de feu Lachlan Matheson, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 3006 rue Collège, Sherbrooke, le jeudi 6 septembre 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Funérailles le vendredi 7 septembre à 14 h, en l'église St-Andrew's Presbyterian, Lennoxville. Inhumation au cimetière Malvern.

Madame Matheson laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (France Raymond), Jessie (Dale Palasty), Stella, Jean and Norma (Glenn Magee); ses petits-enfants, Carol (Rene), Kevin, Scott (Lori), Christa, Jade et Kyle; ses arrière-petits-enfants, Joshua et Emma. Elle laisse également sa sœur Arlene (feu Russell Rothney); ses frères Russell (feu Joan) et Wayne (Louise); elle était la sœur de feu Phyllis (feu Curt Robichaud). Elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER**, 375, rue Argyll, édifice Norton, bureau 0725, Sherbrooke, QC J1J 3H5, seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Cass
3006, rue Collège
Sherbrooke (Québec) J1M 1T9



Tél.: 819 564-1750
Condoléances à :
www.salonscass.ca

**Jean-Rock LANGLOIS (1953 - 2012)**

À Magog, le 4 septembre 2012, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jean-Rock Langlois, fils de Elisabeth P. Langlois et de feu Germain Langlois. Il demeurait à Magog.

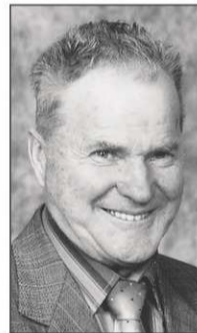
La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Ledoux Magog Inc., située au 150 Sherbrooke Magog Qc, le samedi 8 septembre 2012 de 13 h à 16 h.

M. Langlois laisse dans le deuil : outre sa mère, ses enfants : Marie, Mélodie, Philippe et Camay; ses frères et sœurs, Pauline, Claude (Nicole), Jean-Pierre (Diane), Gilles, Angèle (Denis), André, Serge, Dominique, Chantal (Jacques), ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)



Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

**Gérard MC DUFF**

À Coaticook, le 4 septembre 2012, est décédé M. Gérard Mc Duff, à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de Lorraine Sage et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon Charron, le vendredi 7 septembre de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h, ainsi que le jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles seront célébrées le samedi 8 septembre à 11 h, en l'église St-Edmond. Suivra l'inhumation au cimetière du même nom.

M. Mc Duff laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Mario et sa fille Carole (Richard Bilodeau); ses petits-fils Éric et Adam ainsi que ses arrière-petits-fils Félix et Olivier. Il laisse également dans le deuil sa sœur Lucille (Émile Hénault) et son frère Émile (Denise Bélair) ainsi que ses belles-sœurs Jeanne D'Arc Laliberté (feu Laurent Sage) et Annette Bourassa (feu Bernard Sage), plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le Dr Richard Germain, Frédéric Lemay oncologue, M. Marc-André Rodrigue infirmier et Mme Manon Lapointe infirmière et le personnel des soins palliatifs du Centre de santé de Coaticook, pour les bons soins.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK** seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronfils.com
Site Web: www.charronfils.com

**Gaston LEBRUN (1929 - 2012)**

Nous a quittés paisiblement à Sherbrooke, le 2 septembre 2012, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Gaston LeBrun, fils de feu Alphonse LeBrun et feu Rita Morin et époux de feu Normande Fleury, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le dimanche 9 sept. 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le lundi 10 sept. 2012 de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le lundi 10 septembre 2012 à 11 h, en la basilique de la cathédrale St-Michel. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Michel à une date ultérieure.

M. LeBrun laisse dans le deuil ses enfants: Renée (Normand Galarneau), Danielle (Alain Demers), Caroline (Simon Coté), Réjean « Butch », Sylvie (Yvan Perreault), feu Marcelle; ses petits-enfants, Charles Therrien, Mélanie Gagné, Katy, Jonathan et Cynthia Pelletier, Marcel et Mylène Bergeron, Chanele Morel Lebrun, Eve Demers, ainsi que ses 8 arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CSSS-IUGS Pavillon St-Vincent (3e A-B), pour les bons soins prodigués à M. LeBrun.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Gilles PAIEMENT**

À Bathurst, le 2 septembre 2012, est décédé à l'âge de 59 ans, M. Gilles Paiement, conjoint de Bernadette Doiron, domicilié à Tracadie-Sheila, autrefois de Warwick.

Outre sa conjointe, Mme Bernadette Doiron, il laisse dans le deuil ses enfants : Carl conjoint de Karoline Bourgon et Hugues conjoint de Julie Larivée ; ses petits-enfants Matthéo, Maélie, Elliot, Zach et Emy-Rosa; ses frères et sœurs, Renald conjoint de Linda Baillargeon, Jacques conjoint de Diane Fillion, Pierrette conjointe de Michel Tellier, Hélène conjointe de André Marchand et Marie-Claude conjointe de Benoit Labonté.

Il est allé rejoindre sa sœur Nicole et son frère Daniel.

Il laisse également dans le deuil les filles de sa conjointe Mariline et Stéphanie ainsi que la mère de ses enfants Lorraine Nault, plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi 7 septembre de 19 h à 22 h ainsi que samedi 8 septembre, jour des funérailles, à compter de midi, au Salon funéraire Grégoire & Desrochers, 12, rue St-Joseph, à Warwick.

Les funérailles seront célébrées le samedi 8 septembre 2012 à 14 h, en l'église St-Médard.

Complexe funéraire
Grégoire et Desrochers
12, rue St-Joseph
Warwick (Québec) J0A 1M0



Téléphone : 819 358-2314
Télécopieur : 819 752-2322
www.gregoiredesrochers.com
info@gregoiredesrochers.com

**Blanche-Hélène PAQUETTE (1932 - 2012)**

À Longueuil, le 29 août 2012, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Blanche-Hélène Paquette, fille de feu Arthur Paquette et de feu Marie-Anne Coulombe, originaire de East Angus.

La famille sera présente à l'église, le samedi 8 septembre 2012 à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Un service religieux suivra à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-de-France (East Angus), 166, rue Saint-Jean Est, East Angus. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Madame Paquette dans le deuil sa belle-soeur Marguerite Paquette, son beau-frère Fernand Laliberté, ses nièces et neveux, ainsi que ses amies et particulièrement, son amie Marie-Marthe Millette, qui aura pris soin d'elle jusqu'à la fin.

La famille remercie chaleureusement le personnel du Centre Mgr Coderre pour leur soutien et les bons soins prodigués à Blanche-Hélène.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FÉD. QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**, 5165, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H4A 1T6.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Yvonne (Blais) VEZEAU (1912 - 2012)**

À Magog le 2 septembre à l'âge de 99 ans est décédée Mme Yvonne Blais (autrefois de Verdun), épouse de feu Roméo Vezeau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques Thouin, Monique (Jean Lottinville), Réal (Claudette Roy); ses petits et arrière-petits-enfants, ses soeurs, son frère, ainsi que plusieurs parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 8 septembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, à la Résidence funéraire Laurent Thériault, 512 rue de l'Eglise, Verdun (stationnement disponible) 514 769 3867.

Une liturgie de la parole sera célébré à 19 h 30 au même endroit.

La famille tient à remercier le personnel du CHSLD de Magog, pour les bons soins prodigués à notre mère.

Résidence funéraire Laurent Thériault
512 rue de l'Eglise
Verdun Montréal Lasalle Qc H4G 2M4
(Stationnement disponible)

Tél. : 514 769 3867
www.dignitequebec.com

**Conrad RICHARD**

Au CHUS Fleurimont, le 29 août 2012, à l'âge de 98 ans et 3 mois, est décédé monsieur Conrad Richard, époux de feu madame Yvonne Coutu, demeurant à Windsor autrefois de St-Claude.

La famille vous accueillera à la **Résidence funéraire Windsor, 310 rue St-Georges, Windsor**, le vendredi 7 septembre 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 8 septembre 2012 de 9 h à 9 h 45. Funérailles le samedi 8 septembre 2012 à 10 h, en l'église Saint-François-Xavier-de-Brompton, 181, rue de l'église, St-François-Xavier-de-Brompton.

Monsieur Richard laisse dans le deuil ses enfants: Hilda (feu Aurèle Corriveau), Desneiges (Jean-Louis Rivard), Jacques (Ginette Bédard), feu Donald (Réjeanne Roy) et feu Marie ainsi que ses 13 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères et soeurs, Diana (feu Albert Farland), feu Rolland (Laurette Coutu), feu Wilfrid (feu Bella Jeanson), feu Bernadette (feu Lucien Plante) et feu

Philomène; ses beaux-frères et belles-soeurs, Hervé (Claire Comtois), feu Paul-Émile (feu Annie Couture), feu Rosaire (feu Thérèse Larose) feu Simone et feu Annette (feu Gérard Audet); ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence St-Philippe à Windsor, pour les bons soins prodigués à leur père.

En guise de sympathie, des offrandes de messes ou des dons à l'Ass. Pulmonaire du Québec, 5790, ave Pierre-de-Coubertin, Montréal H1N 1R4, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

En souvenir de

RAYMOND THÉBERGE
décédé le 6 septembre 2007

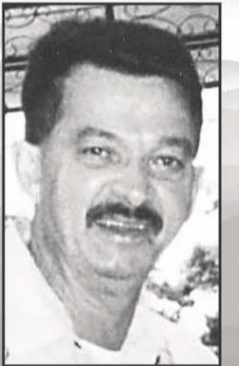
Papa,
Il y a 5 ans déjà, tu as commis l'irréparable. Le suicide est un geste que l'on préfère taire pourtant les gens parlent encore de toi et souvent pour les mauvaises raisons.

Papa,
Cette noirceur incroyable qui habitait ton cœur depuis ton tout jeune âge, personne ne pouvait la voir, pourtant, tous l'avons jugée.

Malgré tout papa, tu as su nous donner ce qui t'a tellement manqué à toi... une famille unie, avec des membres qui s'aiment, qui se respectent et qui se tiennent. Tu nous as enseigné à être fort, à ne jamais baisser les bras. Lorsque la vie m'éprouve et que me vient cette capacité de foncer tête première dans l'adversité, je sais papa que c'est ton courage qui coule dans mes veines et je te le jure papa que je suis fière d'être ta fille.

Du sommet de ta montagne où tu reposes, je sais que tu veilles sur nous tous.

XXX



3011720

**Soeur Annette ROBERGE**

À la maison mère des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, le 27 août 2012, à l'âge de 92 ans, et de 68 ans de vie religieuse, est décédée soeur Annette Roberge (en religion soeur Ste-Monique), fille de feu Joseph Roberge et de feu Anaïs Duford.

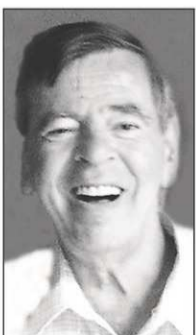
Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères: Marcel, Lucien (Belma Deer) et Jean-Paul Roberge; sa belle-soeur Marie-Claire Deblois (feu Roger); ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, autres parents et amis.

La défunte sera exposée le 7 septembre 2012, de 14 h à 16 h à la maison mère des Soeurs MNDA (323, rue Queen, Sherbrooke, J1M 1K8). La cérémonie de la Parole aura lieu le 7 septembre 2012 à 19 h. Les funérailles auront lieu à la chapelle de la communauté, le 8 septembre 2012 à 10 h. Inhumation au cimetière de la communauté.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**André RODRIGUE (1943 - 2012)**

À l'UGS Pavillon d'Youville, le 31 août 2012, à l'âge de 69 ans, est décédé monsieur André Rodrigue, fils de feu Armand Rodrigue et de feu Bernadette Fecteau. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille accueillera parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), afin de recevoir les condoléances, le vendredi 7 septembre 2012 de 13 h à 15 h. Une courte cérémonie aura lieu au salon pendant cette période. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

M. Rodrigue laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Denise (Maurice Houle), Gabrielle, Solange, Armande, Monique (Yvan Bergeron), Claire (Patrick Langevin), Doris (Pierre Labrecque), Claude (Madeleine Henri), Rita (Jacques Laverdière), Colette (Yvan Carrier), Gilles et Jacques (Colombe Déziel). Il était aussi le frère de feu Pauline et feu Normand (Lise Houle). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

MAGOG

Les policiers confrontés à des gens peu recommandables

CLAUDE PLANTE

claud.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les policiers de Magog n'ont pas chômé au cours des dernières heures, ayant affaire à des suspects pour le moins peu recommandables.

Vers 16 h mardi, ils ont procédé à une perquisition dans un logement de la rue St-Patrice Est. Une information du public et une enquête ont amené les agents de la Régie de police de Memphrémagog (RPM) à cette adresse, où ils ont saisi une petite quantité de méthamphétamine et du cannabis.

Mais, plus troublant, ils ont mis la main sur des objets comme un poing américain et plusieurs cartes d'identité appartenant à d'autres personnes.

Les deux jeunes hommes qui se trouvaient sur les lieux ont été arrêtés puis libérés. L'enquête se poursuit et le dossier sera soumis au procureur, mentionne un communiqué de la RPM.

En soirée vers 19 h, un père de

Magog a évité de peu d'être blessé par son fils. Ce dernier s'est attaqué à lui, armé d'un couteau. Le père a réussi à s'enfuir et l'homme de 32 ans a été arrêté quelques instants plus tard.

Il a été détenu et doit faire face à la justice. Selon les premières constatations, le suspect souffrirait de problèmes de santé mentale, ajoute le service de police.

Par ailleurs, un jeune conducteur a fait une sortie de route dans une courbe du chemin Georgeville à Magog. La raison exacte de l'accident survenu vers 23 h 30 demeure inconnue, mais le permis du jeune conducteur était déjà sanctionné. Sa vie ne serait pas en danger.

Enfin vers 4 h 30, dans la nuit de mardi à mercredi, une jeune femme de 19 ans a été interceptée au volant de son véhicule avec de l'alcool dans le sang alors qu'elle était soumise à la mesure zéro alcool. Un constat d'infraction lui a été remis et son permis a été suspendu pour 90 jours.

Correction

La photo d'une église qui apparaissait en bas de la page 25 de notre édition de mardi était celle de Saint-Élie. On aurait

plutôt dû y voir l'église du vieux village de Rock Forest, comme il était indiqué dans le texte accompagnant la photo.

BASEBALL

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST						
G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	
Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.		
New York	77	59	,566	—	4-6	G-1 41-28 36-31
Baltimore	76	60	,559	1	7-3	P-1 37-30 39-30
Tampa Bay	75	62	,547	2½	5-5	P-1 37-31 38-31
Boston	63	74	,460	14½	3-7	G-1 32-38 31-36
Toronto	61	75	,449	16	5-5	G-1 34-34 27-41

SECTION CENTRALE						
G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	
Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.		
Chicago	74	62	,544	—	3-7	G-1 40-27 34-35
Detroit	73	63	,537	1	5-5	G-1 43-28 30-35
Kansas City	61	74	,452	12½	5-5	G-1 31-36 30-38
Cleveland	58	79	,423	16½	3-7	P-1 32-37 26-42
Minnesota	56	81	,409	18½	4-6	P-1 25-40 31-41

SECTION OUEST						
G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	
Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.		
Texas	80	55	,593	—	6-4	P-1 43-25 37-30
Oakland	76	60	,559	4½	7-3	P-3 42-30 34-30
Los Angeles	74	63	,540	7	8-2	G-3 36-29 38-34
Seattle	66	71	,482	15	5-5	P-1 35-33 31-38

NOTE: course au quatrième as (QAS).
Mardi 4 septembre
 Baltimore 12 Toronto 0
 Cleveland 3 Detroit 2
 N.Y. Yankees 2 Tampa Bay 5
 Texas 3 Kansas City 6
 Minnesota 18 Chi. White Sox 9
 L.A. Angels 6 Oakland 1
 Boston 4 Seattle 3
Mercredi 5 septembre
 Baltimore 4 Toronto 6
 Minnesota 2 Chi. White Sox 6
 L.A. Angels 7 Oakland 1
 Cleveland 1 Detroit 7
 N.Y. Yankees 6 Tampa Bay 4
 Texas à Kansas City, 20h10.
 Boston à Seattle, 22h10.
Jeudi 6 septembre
 N.Y. Yankees (Phelps 3-4) à Baltimore (Hammel 8-6), 19h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST						
G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	
Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.		
Washington	84	52	,618	—	7-3	G-4 42-25 42-27
Atlanta	77	60	,562	7½	5-5	G-1 39-32 38-28
Philadelphie	66	71	,482	18½	6-4	G-1 32-37 34-34
New York	65	72	,474	19½	7-3	G-1 30-35 35-37
Miami	60	77	,438	24½	3-7	P-2 31-37 29-40

SECTION CENTRALE						
G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	
Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.		
Cincinnati	83	55	,601	—	6-4	P-1 43-26 40-29
St. Louis	74	63	,540	8½	4-6	P-1 42-27 32-36
Pittsburgh	72	64	,529	10	4-6	G-2 42-27 30-37
Milwaukee	67	69	,493	15	8-2	G-2 41-28 26-41
Chicago	51	85	,375	31	2-8	P-5 34-34 17-51
Houston	42	95	,307	40½	2-8	P-2 28-40 14-55

SECTION OUEST						
G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	
Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.		
San Fran.	77	59	,566	—	6-4	P-1 38-29 39-30
St. Louis	74	63	,543	4½	4-6	P-1 38-32 35-32
Arizona	67	70	,489	10½	3-7	G-1 33-34 34-36
San Diego	63	74	,460	14½	6-4	G-1 33-33 30-41
Colorado	56	79	,415	20½	5-5	P-1 30-41 26-38

NOTE: course au quatrième as (QAS).
Mardi 4 septembre
 Chi. Cubs 5 Washington 11
 Houston 2 Pittsburgh 6
 Colorado 6 Atlanta 0
 Philadelphie 1 Cincinnati 2
 Milwaukee 8 Miami 4
 N.Y. Mets 1 St. Louis 5
 San Diego 6 L.A. Dodgers 3 (11)
 Arizona 8 San Francisco 6 (11)
Mercredi 5 septembre
 Philadelphie 6 Cincinnati 2
 N.Y. Mets 6 St. Louis 2
 Chi. Cubs 1 Washington 9
 Houston 3 Pittsburgh 6
 Colorado 0 Atlanta 1
 Milwaukee 8 Miami 5
 San Diego à L.A. Dodgers, 22h10.
 Arizona à San Francisco, 22h15.
Jeudi 6 septembre
 Colorado (Chacin 2-4) à Atlanta (Hudson 13-5), 12h10.
 Milwaukee (Estrada 2-5) à

MENEURS - LA

NOTE: en date des matches en après-midi du 5 septembre.
 Mj Ab P Cs Moy.
 Trout L.A.A. 113 463108 154 ,333
 Cabrera Det. 134 521 88 172 ,330
 Murphy Tex 121 365 55 117 ,321
 Beltre Tex 131 511 79 162 ,317
 Mauer Minn. 126 467 71 148 ,317
 Jeter N.Y.Y. 133 566 84 179 ,316
 Fielder Det. 135 487 71 152 ,312
 Butler K.C. 134 508 59 157 ,309
 Konerko W. Sox 119 443 55 136 ,307
 Jackson Det. 112 444 85 135 ,304
Points — Trout, L.A.A., 108; Kinsler, Tex, 91; Hamilton, Tex, 90; Cabrera, Det., 88; Jackson, Det., 85; Jeter, N.Y.Y., 84; **Encarnacion, Tor., 84**; Granderson, N.Y.Y., 83; Jones, Bal., 81; Cano, N.Y.Y., 81.
Points produits — Hamilton, Tex, 114; Cabrera, Det., 113; Willingham, Minn., 98; **Encarnacion, Tor., 95**; Fielder, Det., 93; Pujols, L.A.A., 92; Dunn, W. Sox, 88; Butler, K.C., 86; Beltre, Tex, 85; Trumbo, L.A.A., 83.
Coups sûrs — Jeter, N.Y.Y., 179; Cabrera, Det., 172; Gordon, K.C., 162; Beltre, Tex, 162; Butler, K.C., 157; Andrus, Tex, 157; Cano, N.Y.Y., 157; Trout, L.A.A., 154; Jones, Bal., 153.
Circuits — Dunn, W. Sox, 38; Hamilton, Tex, 38; **Encarnacion, Tor., 37**; Cabrera, Det., 34; Granderson, N.Y.Y., 34; Willingham, Minn., 33; Trumbo, L.A.A., 30; Pujols, L.A.A., 29; Cano, N.Y.Y., 29; Reddick, Oak, 28.
Victoires — Price, T.B., 17; Weaver, L.A.A., 16; Harrison, Tex, 15; Sale, W. Sox, 15; Scherzer, Det., 15; Vargas, Sea, 14; Darvish, Tex, 14; Shields, T.B., 13; Hernandez, Sea, 13; Sabathia, N.Y.Y., 13.
Retraits au bâton — Verlander, Det., 209; Scherzer, Det., 204; Hernandez, Sea, 191; Darvish, Tex, 188; Shields, T.B., 181; Price, T.B., 175; Greinke, L.A.A., 166; Sale, W. Sox, 162; Sabathia, N.Y.Y., 161; Peavy, W. Sox, 159.
Victoires protégées — Rodney, T.B., 42; Johnson, Bal., 41; Soriano, N.Y.Y., 35; Perez, Cle., 34; Valverde, Det., 28; Nathan, Tex, 28; Aceves, Bos., 25; Reed, W. Sox, 25; Wilhelmsen, Sea, 23; Myers, W. Sox, 19.

MENEURS - LN

NOTE: en date des matches en après-midi du 5 septembre.
 Mj Ab P Cs Moy.
 McCutchen Pit. 130 496 92 172 ,347
 Posey S.F. 123 442 62 144 ,326
 Molina Stl. 115 426 53 138 ,324
 Wright N.Y.M. 132 489 79 153 ,313
 Braun Mil. 127 494 90 154 ,312
 Gonzalez Col. 120 474 85 148 ,312
 Fowler Col. 123 399 69 123 ,308
 Holliday Stl. 133 515 85 157 ,305
 Hill Ari. 132 507 74 153 ,302
 Freese Stl. 123 444 64 133 ,300
Points — McCutchen, Pit., 92; Braun, Mil., 90; Bourn, Atl., 88; Upton, Ari., 86; Gonzalez, Col., 85; Holliday, Stl., 85; Hart, Mil., 81; Rollins, Phi., 80; Freeman, Atl., 80; Bruce, Cin., 79.
Points produits — Braun, Mil., 98; Gonzalez, L.A.D., 95; Headley, S.D., 93; Holliday, Stl., 92; Bruce, Cin., 91; Ramirez, Mil., 89; Soriano, Cubs, 88; Laroche, Wash., 87; Beltran, Stl., 86; Posey, S.F., 85.
Coups sûrs — McCutchen, Pit., 172; Prado, Atl., 158; Bourn, Atl., 157; Holliday, Stl., 157; Gonzalez, L.A.D., 156; Braun, Mil., 154; Hill, Ari., 153; Wright, N.Y.M., 153; Reyes, Mia., 152; Scutaro, S.F., 151.
Circuits — Braun, Mil., 37; Bruce, Cin., 31; Stanton, Mia., 30; Beltran, Stl., 28; Kubel, Ari., 27; Laroche, Wash., 27; Alvarez, Pit., 27; Hart, Mil., 26; Soriano, Cubs, 26; Ludwick, Cin., 25.
Victoires — Cueto, Cin., 17; Gonzalez, Wash., 17; Dickey, N.Y.M., 17; Strasburg, Wash., 15; Burnett, Pit., 15; Lohse, Stl., 14; Hamels, Phi., 14; Miley, Ari., 14; Bumgarner, S.F., 14; Gallardo, Mil., 14.
Retraits au bâton — Kershaw, L.A.D., 201; Strasburg, Wash., 195; Dickey, N.Y.M., 190; Hamels, Phi., 178; Gallardo, Mil., 176; Gonzalez, Wash., 176; Samardzija, Cubs, 171; Cain, S.F., 170; Bumgarner, S.F., 168; Lincum, S.F., 162.
Victoires protégées — Chapman, Cin., 35; Hanrahan, Pit., 34; Motte, Stl., 33; Kimbrel, Atl., 32; Valverde, Phi., 31; Clippard, Wash., 30; Putz, Ari., 28; Betancourt, Col., 27; Jansen, L.A.D., 25; Casilla, S.F., 24.

LBJEQ

Séries éliminatoires
Quarts de finale
Quart de sept
Série C
LASALLE C. REPENTIGNY
Mardi 4 septembre
 Repentigny à LaSalle (remis au 5 septembre, pluie)
Mercredi 5 septembre
 Repentigny 2 LaSalle 1 (8)
 (Repentigny gagne la série 4-2)
Série D
MONTRÉAL C. SAGUENAY
Lundi 3 septembre
 Montréal 8 Saguenay 5
 (Montréal gagne la série 4-0)
Série E
QUÉBEC C. ST-EUSTACHE
Mardi 4 septembre
 St-Eustache 4 Québec 9
 (Québec gagne la série 4-3)
Série F
LONGUEUIL C. TROIS-RIVIÈRES
Vendredi 31 août
 Trois-Rivières 7 Longueuil 2.
 (Trois-Rivières gagne la série 4-0)

LIGUE CAN-AM

Séries éliminatoires
Finale
Quart de sept
QUÉBEC C. NEW JERSEY
Mercredi 5 septembre
 New Jersey 6 Québec 2
 (New Jersey mène la série 1-0)
Jeudi 6 septembre
 New Jersey à Québec, 19h05.
Vendredi 7 septembre
 Québec au New Jersey, 19h05.
Samedi 8 septembre
 Québec au New Jersey, 18h35

LBSEQ

Séries éliminatoires
Demi-finales
Quatre de sept
Série I
Thetford Mines c. Ste-Thérèse
Dimanche 2 septembre
 Ste-Thérèse 1 Thetford Mines 4 (1^{re})
 Ste-Thérèse 3 Thetford Mines 2 (2^e)
 (La série est égale 1-1)
Samedi 8 septembre
 T. Mines à Ste-Thérèse, 14h30. (1^{re})
 T. Mines à Ste-Thérèse, 19h. (2^e)
Série J
St-Jérôme c. Coaticook
Dimanche 2 septembre
 Coaticook 0 St-Jérôme 3 (1^{re})
 Coaticook 8 St-Jérôme 6 (2^e)
 (La série est égale 1-1)
Samedi 8 septembre
 St-Jérôme à Coaticook, 16h30.

JUNIOR RSM

Série éliminatoires
RONDE 3
TOURNOI À LA RONDE
Mercredi 5 septembre
 Sherbrooke c. Ste-Thérèse, 20h00
 St-Eustache c. St-Constant, 20h00
Jeudi 6 septembre
 Dr'dville c. St-Constant, 20h00

HOCKEY

LHJMQ

MATCHES PRÉPARATOIRES
Vendredi 7 septembre
 Rimouski à Acadie-Bathurst, 18h.
 Halifax c. Cap-Breton, 18h.
 Saint-Jean c. Moncton, 18h.
 Sherbrooke à Victoriaville, 19h.
 Chicoutimi à B-Comeau, 19h30.
 B-Boisbriand à Drummondville, 19h30.
 Gatineau c. Ottawa, 19h30.

LIGUE MIDGET AAA

MATCHES PRÉPARATOIRES
Début de la saison régulière
Vendredi 7 septembre
 C.C.-LeMoine à Châteauguay, 19h30.
 LI-Montréal au C. N.-Dame, 19h30.
 C.A.-Girouard à Gatineau, 19h30.
 L. Lévis à Lac-St-Louis, 19h30.
 S. St-François à St-Eustache, 19h30.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST										
	MJ	V	D	N	BP	BC	PTS			
Kansas City	27	15	7	5	34	24	50			
New York	27	13	7	7	46	39	46			
Chicago	26	13	8	5	35	31	44			
Houston	27	11	7	9	39	33	42			
Columbus	27	12	9	6	33	32	42			
D.C. United	27	12	10	5	43	38	41			
Montréal	29	12	14	3	43	46	39			
N.-Angleterre	28	7	14	7	35	38	28			
Philadelphie	25	7	13	5	25	20	26			
FC Toronto	27	5	16	6	30	48	21			

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	PTS
San Jose	27	16	6	5	56	33	53
Salt Lake	28	14	10	4	38	32	46
FC Seattle	26	12	6	8	41	27	44
Los Angeles	28	13	11	4	48	40	43
FC Vancouver	28	10	11	7	29	37	37
FC Dallas	29	8	12	9	34	38	33
Chivas É.-U.	25	7	11	7	20	39	28
Colorado	28	9	17	2	36	41	29
Portland	27	8	13	6	27	46	27

Mercredi 5 septembre
 Columbus 0 N.-Angleterre 2
 Portland 0 Colorado 3
Jeudi 6 septembre
 Salt Lake à Houston, 20h30.
Samedi 8 septembre

TENNIS

INTERNATIONAUX DES É.-U.

À Flushing Meadows aux É.-U.

Messieurs - Simple

Quatrième tour

Novak Djokovic (2), Serbie, bat Stanislas Wawrinka (18), Suisse, 6-4, 6-1, 3-1 abandon.

Juan Martin del Potro (7), Argentine, bat Andy Roddick (20), É.-U., 6-7 (1), 7-6 (4), 6-2, 6-4.

Janko Tipsarevic (8), Serbie, bat Philipp Kohlschreiber (19), Allemagne, 6-3, 7-6 (5), 6-2.

Quarts de finale

Andy Murray (3), G.-B., bat Marin Cilic (12), Croatie, 3-6, 7-6 (4), 6-2, 6-0.

85. Taylor Couto

88. Lorie Kane

95. M.-A. Leblanc

102. Alena Sharp

117. Jessica Shepley

131. R. Lee-Bentham

137. S. Sherlock

146. S. Richdale

155. I. Beisiegel

Sara Errani (10), Italie, bat Roberta Vinci (20), Italie, 6-2, 6-4.

FOOTBALL

LCF

SECTION EST						
MJ	V	D	N	PP	PC	PTS
Montréal	9	6	3	0	263	267
Toronto	9	5	4	0	210	222
Hamilton	9	3	6	0	266	294
Winnipeg	9	2	7	0	176	296

SECTION OUEST

C.-B.	9	6	3	0	227	171
Calgary	9	5	4	0	248	236
Edmonton	9	5	4	0	221	185
Sask.	9	4	5	0	242	182

Vendredi 7 septembre
 Calgary à Edmonton, 21h.

Samedi 8 septembre
 Hamilton à Toronto, 13h.

Montréal en C.-B., 16h.

GRANDS PRIX CYCLISTES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

David Veilleux vise une place au sommet

ROBERT LAFLAMME

LA PRESSE CANADIENNE

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — Le cycliste David Veilleux affirme du bout des lèvres qu'il serait « très content » de terminer parmi les 10 premiers, demain ou dimanche, à l'occasion d'une des courses des Grands Prix de Québec et de Montréal.

Mais son illustre coéquipier au sein de l'équipe française Europcar, Thomas Voeckler, vainqueur de l'étape de Québec en 2010, et l'homme d'affaires Louis Garneau estiment que le jeune Québécois peut viser plus haut, à la lumière des succès qu'il a obtenus en août, en Bretagne et en Italie.

Voeckler, titulaire du maillot à pois du Tour de France cette année à titre de meilleur grimpeur, s'est même dit prêt à aider Veilleux, si l'occasion se présente, d'autant qu'il est chez lui.

Soulignant que Veilleux, âgé de 24 ans, et lui représentent les pièces maîtresses d'Europcar, Voeckler a mentionné qu'il n'est pas du genre à « brider ses coéquipiers, s'ils ont une chance de faire un résultat ».

Voeckler, 33 ans, a ajouté que la récente victoire en solo de Veilleux en Italie, dans l'épreuve des Trois Vallées Varésines,



ARCHIVES LA TRIBUNE

Le cycliste David Veilleux pourrait devenir le premier Québécois à participer au Tour de France.

n'est pas passée inaperçue et que les 21 autres formations sur les rangs vont assurément l'avoir davantage à l'œil sur ses terres.

« S'il n'avait pas gagné cette course en Italie, on ne s'inquiéterait pas de lui. Mais ça ne se passera pas comme ça. Il a les jambes pour suivre les meilleurs » a argué Voeckler.

L'ancien cycliste Louis

Garneau, un des équipementiers d'Europcar depuis quelques années, est allé plus loin en affirmant que Veilleux est hyper motivé de marquer l'histoire du cyclisme au Québec.

« Veilleux est en grande forme, a-t-il déclaré. Je ne veux pas lui imposer une trop forte pression, mais juste entre nous je miserais davantage sur

Veilleux que sur Voeckler, en raison de sa forme. Voeckler a gagné ici il y a deux ans, mais Veilleux veut écrire une page d'histoire. J'espère que la chance sera de son côté. »

Veilleux, qui a fini 22^e tant à Québec qu'à Montréal en 2011, a dit ne pas ressentir davantage de stress ou de pression par rapport à l'an dernier.

« Je n'ai pas véritablement d'objectifs précis, tant à Québec qu'à Montréal, a-t-il élaboré. Si je suis capable d'accrocher un « top-10 », je serai très content. Je vais voir comment les courses vont se dérouler. Si Thomas est dans une bonne journée, nous pouvons espérer un podium. Quant à moi, je vais donner mon 110 pour cent et on verra. »

Tour de France

Après être passé à un cheveu de participer à la Grande boucle cette année, le cycliste natif de Cap-Rouge a mentionné que d'être la tête d'affiche de l'événement est en quelque sorte une récompense pour lui qui a l'habitude de pédaler dans l'anonymat en Europe.

« J'ai été surpris de l'engouement que ma participation possible au Tour de France a suscité, a-t-il admis. Je ne pensais pas que les gens suivaient ça tant que ça. C'est plaisant à voir et ça

ajoute de la motivation pour les fins de courses cette semaine. »

Garneau, qui a réservé hier matin un accueil de vedettes rock aux membres d'Europcar à son entreprise de Saint-Augustin, a dit rêver de voir Veilleux prendre part au Tour de France.

« C'est le rêve de tous, a-t-il lancé. Son entraîneur Jean-René Bernaudeau m'a dit qu'il est techniquement sélectionné. Il serait le premier Québécois de l'histoire, ce n'est pas rien. Le tapis rouge est déroulé pour lui, à la suite des courses qu'il a gagnées. Il a démontré à son entraîneur et à tout le monde qu'il a sa place au Tour de France. »

Voeckler voue en tout cas énormément de respect à l'endroit de Veilleux, qui complète des études en ingénierie à l'Université Laval.

Lance Armstrong

Dans un autre ordre d'idées, Veilleux n'a été guère entiché de devoir commenter la situation du septuple champion déchu du Tour de France, Lance Armstrong.

« Ça fait des années qu'on en parle, a-t-il répondu. Je ne sais pas s'il a triché. C'est une affaire compliquée, pleine de rebondissements. Je trouve que c'est un peu 'tannant'. On devrait tourner la page... »

Des averses salutaires



LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca
LE COUREUR DES BOIS

La soirée électorale de mardi s'est terminée sous la pluie et les averses se sont poursuivies durant toute la nuit. La région montagneuse longeant la frontière a été particulièrement bien arrosée. Bonne nouvelle, la nature avait soif !

Le mois d'août a été beau et sec, la région ayant reçu presque trois fois moins d'eau (46mm) que la moyenne mensuelle (120 mm). Juillet avait également été un mois peu pluvieux.

« C'est un été éprouvant pour la faune aquatique. Les ruisseaux ont été asséchés, l'eau a réchauffé même dans les fosses, ces conditions sont particulièrement difficiles pour la truite mouchetée qui devient vulnérable dès que la température de l'eau dépasse les 17 degrés Celsius », relève le biologiste Sylvain Roy du service d'aménagement de la faune en Estrie.

La « truite de ruisseau » est nettement moins tolérante à la chaleur que la truite brune ou l'arc-en-ciel. Des mouche-

tées ont été retrouvées mortes dans ce qui n'était plus que des filets d'eau.

L'espèce a survécu dans le passé à des étés plus secs. En août 1947, il n'était tombé que 11,7 mm de pluie. Le déboisement pratiqué depuis aggrave toutefois les conséquences de tels étés chauds et peu pluvieux.

« Le couvert forestier sert d'écran protecteur. Autrement, lorsque les rives sont dénudées, les rayons du soleil plombent sur les roches qui, un peu comme des briques, emmagasinent la chaleur et contribuent au réchauffement de l'eau. Moins les poissons sont en santé, moins la qualité de reproduction est bonne quand arrive la période de fraye en septembre. Les conséquences sont donc multiples », décrit le biologiste.

Il faut ajouter à cela la prolifération en eau chaude des espèces indésirables comme le cyprin (menés).

« Le cyprin se reproduit deux ou trois fois par année contre seulement une fois pour la truite mouchetée. Dès qu'ils s'implantent dans l'habitat de la truite, les cyprins deviennent vite envahissants et sont pratiquement impossibles à déloger. Graduellement, de bouts de ruisseaux sont perdus à jamais. Les effets combinés de tous ces facteurs

ont un impact négatif sur l'espèce à moyen et à long terme », concède M. Roy.

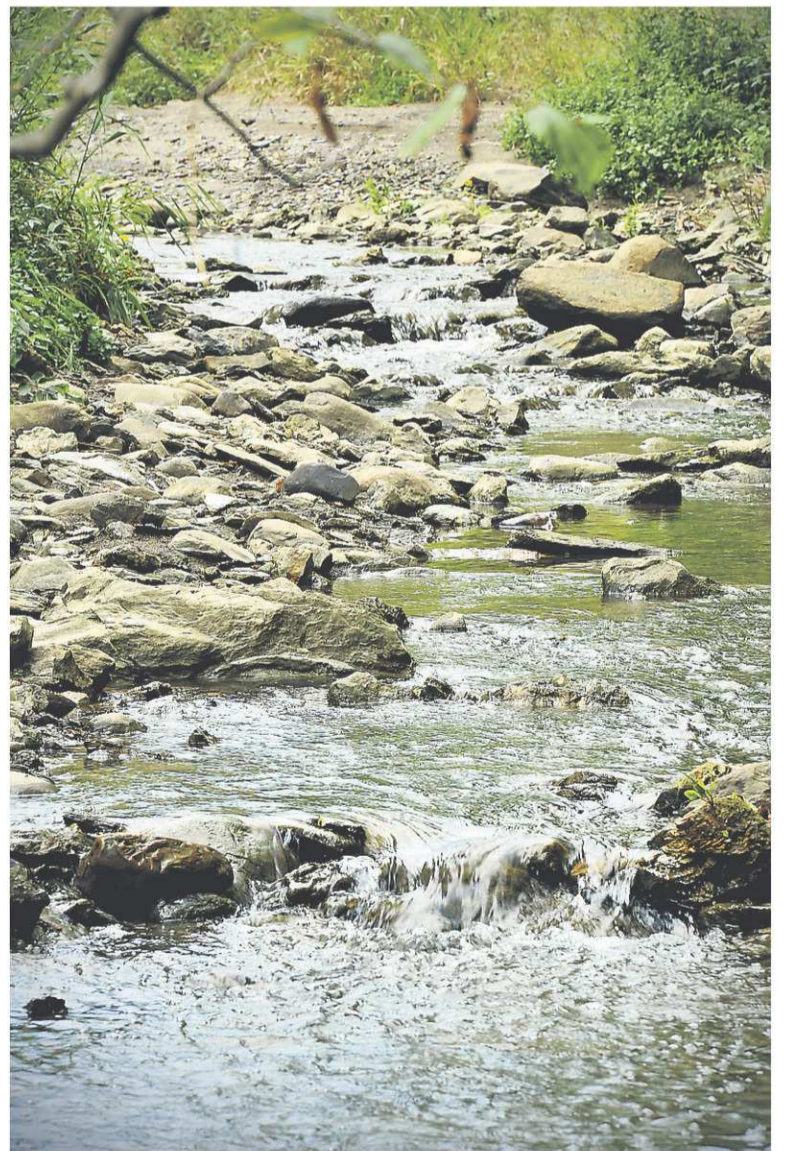
Les amateurs de pêche en ruisseau sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient dans le passé. Compte tenu de la vulnérabilité de la truite mouchetée pour les raisons précédemment évoquées, ils devraient se montrer particulièrement chatouilleux quant au respect de la limite de prises.

Soucieux de leur image

Le bruit s'est répandu hier dans les médias voulant que l'auteur présumé de l'agression armée qui visait la première ministre Pauline Marois, Richard Henry Bain, exploitait une pourvoirie dans les Laurentides.

La Fédération des pourvoyeurs du Québec (FPO) n'a pas tardé à réagir, rappelant qu'il était nécessaire au Québec de détenir un permis pour offrir de l'hébergement en forêt associé à des activités de chasse et de pêche. Le suspect ne détenant aucun permis, « il ne peut être considéré comme un pourvoyeur », précise la FPO.

Avec l'émotif dossier du registre des armes à feu, la Fédération des pourvoyeurs fait bien de se soucier de son image et de celle de ses membres en se dissociant de cette folie.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

L'été s'est avéré éprouvant pour la faune aquatique. Les ruisseaux ont été asséchés, l'eau a réchauffé créant des conditions particulièrement difficiles pour la truite mouchetée.

Mathieu Boulay se joint aux Griffons

SHERBROOKE — L'équipe de football des Griffons de Magog, qui évolue dans la Ligue métropolitaine de football senior, ont confirmé sur leur page Facebook l'acquisition du joueur Mathieu Boulay, un ancien porte-couleurs des RoughRiders de la Saskatchewan (LCF) et des Gaiters de l'Université Bishop's.

Cette acquisition se veut une réplique aux acquisitions des Huskies de Saint-Jean, champions en titre, et qui ont annoncé la venue d'Anwar Steward et de Steve Charbonneau, deux anciens des Alouettes de Montréal.

L'ancien dur à cuire des Canadiens, Georges Laraque, fait aussi partie de cette formation, qui disputera son prochain match, justement, à Magog, ce dimanche à 13 h.

— Sébastien Lajoie

Les Cowboys valent 2,1 milliards \$ US

NEW YORK — Les Cowboys de Dallas sont devenus la première concession de sport professionnel en Amérique du Nord à valoir plus de 2 milliards \$ US, selon le magazine « Forbes ». Les Cowboys, l'équipe la plus lucrative de la NFL pour une sixième année consécutive, ont vu leur valeur croître de 14 pour cent à 2,1 milliards \$. C'est environ 1 milliard \$ de plus que la valeur moyenne des équipes de la NFL, établie à 1,11 milliard \$ - en hausse de sept pour cent.

Les nouveaux contrats de télévision, la nouvelle convention collective ratifiée l'an dernier et qui sera valide pour les 10 prochaines années, et une hausse des revenus générés par la vente des sièges de luxe ont contribué à ces résultats.

Les nouveaux stades des Vikings du Minnesota et les 49ers de San Francisco étant déjà en chantiers, la valeur de ces deux concessions a littéralement explosé. Les Vikings ont observé une hausse de 22 pour cent de leur valeur à 975 millions \$, tandis que celle des 49ers a grimpé de 19 pour cent à 1,175 milliard \$.

— The Associated Press

Pas question de sous-estimer les Redmen

Le Vert & Or espère retrouver le sentier de la victoire demain à McGill

SÉBASTIEN LAJOIE

sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « On a mangé une bonne claque au visage, samedi dernier contre Montréal. On s'est préparé cette semaine pour montrer réellement ce que le Vert & Or est capable de faire, de quel bois on se chauffe. »

Pas de doute, les entraîneurs et les joueurs du Vert & Or (0-1) ont encore frais en mémoire la difficile défaite de 38-14 subie samedi, à Sherbrooke, face aux Carabins (1-0).

C'est donc les oreilles bien grandes ouvertes que les joueurs ont écouté les directives des entraîneurs et les ajustements que ceux-ci voulaient apporter en vue du duel de vendredi, contre McGill (0-1), le premier de trois matchs consécutifs à l'extérieur.

« Ce n'est pas une équipe à prendre à la légère, c'est une équipe bien dirigée, qui a eu un bon recrutement, qui remonte à la surface, qui est en progression. En même temps, on se dit que si on se concentre sur nous, sur ce qu'on peut contrôler, on va gagner ce match-là », a expliqué l'entraîneur-chef David Lessard.

Les Redmen, rappelons-le, sont au beau milieu de l'une des pires séquences de défaites de l'histoire du football universitaire, eux qui n'ont pas gagné à leur 19 dernières rencontres, leur dernière victoire remontant au 3 octobre 2009 contre Bishop's.

Malgré tout, les Redmen ont offert une prestation intéressante, dimanche, face au Rouge



IMACOM, CLAUDE POULIN

David Lessard, entraîneur-chef.

et Or, à Laval. Ils ont même pris les devants par 12-0 avant que la grosse machine rouge ne se mette en branle.

Le secondeur Alexandre Bernard a de plus été choisi joueur par excellence en défensive la semaine dernière grâce à ses 9,5 plaqués contre Laval, limitant ainsi l'attaque du Rouge et Or à seulement 318 verges de gains totaux.

« On a fait beaucoup de vidéos depuis samedi afin de voir ce qui n'a pas marché et l'un des éléments frappants, c'est le manque de gestion de nos émotions. Contre Montréal, c'était un gros match, un début de saison, il y avait du monde. On a eu un peu de misère à gérer ça », a analysé Lessard.

« Sur le plan technique, ils ont été plus physiques que nous dans l'exécution et en défensive,



IMACOM CLAUDE POULIN

Gaël Bernard-Perron, Vincent Cléroux-Gaudreau et Marc-Antoine Racicot, trois recrues du Vert & Or, accompagnaient l'entraîneur-chef David Lessard à la conférence de presse.

on n'a pas pu s'ajuster à leur quart-arrière qui sortait constamment de sa pochette.»

Lessard était accompagné par trois de ses joueurs, à son point de presse hebdomadaire, hier, trois joueurs choisis par les entraîneurs pour leur excellence sur leur unité respective.

Ironiquement, il s'agissait de trois recrues. Le joueur de ligne défensive Marc-Antoine Racicot, le demi défensif et joueur sur les unités spéciales Gaël Bernard-Perron et le receveur Vincent Cléroux-Gaudreau, qui remplaçait Alex Corriveau.

« Il y a beaucoup de vétérans

qui doivent mieux gérer leurs émotions afin de ne pas sortir du cadre de leurs responsabilités. On a tenté de trop en faire, samedi. Les trois gars qui sont avec moi ici sont restés à l'intérieur de leurs rôles. »

« On a eu certaines difficultés à contrer Nadeau-Piuzé puisqu'il s'est beaucoup déplacé. On est davantage habitué à jouer contre un quart qui reste dans sa pochette, c'est ce que l'on voit de Jérémie (Roch) à l'entraînement et c'est ce qu'on s'attend à voir contre McGill vendredi (avec Jonathan Collin, NDLR) », a indiqué Marc-Antoine Racicot.

En bref

Francis Rivard est toujours blessé et ne sera pas du match contre McGill. Félix Bouthiller, spécialiste des retours, devrait être à son poste.

////

Une décision sera prise avant le match quant à l'utilisation de Rami Saintus, Vincent Garwood et Jean-Christophe Beaulieu et de Patrick Chénard qui soignent des « bobos ».

////

Le joueur de ligne défensive Mathieu Castonguay effectuera un retour, lui qui a été suspendu pour le premier match de la saison en raison d'une expulsion survenue après la fin du match, lors de la demi-finale contre Montréal, en 2011.

////

Vincent Cléroux-Gaudreau et Jérémie Roch ont été coéquipiers à Vanier, au football collégial, et ils formaient un tandem efficace.

////

Terminé, le rôle de quart-arrière pour le polyvalent Gaël Bernard-Perron. L'ancien quart vedette des Volontaires se plaît dans son rôle en défensive et sur les unités spéciales. « J'ai travaillé fort avec les coachs depuis janvier pour faire le changement. C'est une tout autre mentalité. »

////

Son frère, le porteur de ballon Gabriel Bernard-Perron, a subi une contusion à la jambe droite, samedi. Il sera absent contre McGill et ne sait pas quand il pourra revenir au jeu.

PARIS SPORTIFS SUR LES MATCHS DE FOOTBALL UNIVERSITAIRES CANADIENS

Pas de ça dans ma cour, dit le RSEQ

SHERBROOKE — Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) croit avoir agi avec la rapidité nécessaire afin d'éviter que la propagation des paris sportifs sur les matchs de football universitaire au Québec sur les sites internet ne devienne endémique.

En effet, il y a quelque temps, le site spécialisé en paris sportifs, Sport Interaction, proposait

à ses internautes des paris sur des matchs de foot universitaire.

Une situation qui ne cadre pas du tout avec la philosophie du sport étudiant, confirme le directeur général du RSEQ, Alain Roy.

« Cela a soulevé beaucoup de questionnement de la part de nos membres et ce genre de situation n'est pas ce que l'on souhaite dans le milieu de l'éducation. C'est préoccupant

pour nous pour les activités universitaires, mais aussi pour les activités collégiales et secondaires. Nous sommes à établir une politique claire à ce sujet. »

Après vérification, il semblerait que le site internet sanctionné par la Commission du jeu de Kahnawake n'offre plus ces paris sur le football universitaire canadien.

« À ma connaissance, c'est la

première fois que cette situation se produit. Le SIC (Sport interuniversitaire canadien) est à valider certains recours légaux. Disons que ce genre de situation ne rime pas avec les valeurs que l'on véhicule comme l'éthique dans le sport, l'intégrité et l'esprit sportif », a continué M. Roy. Cette situation confirme l'essor et la popularité observés autour du football universitaire canadien

depuis quelques années.

« Le sport est de plus en plus médiatisé ce qui, en soi, est une bonne chose. En même temps, cela soulève des enjeux, des problématiques. Dans ce dossier, nous voulions être proactifs et agir rapidement. Maintenant, est-ce que le football universitaire est à l'abri de ce genre de pratique? Je ne suis pas sûr. »

— Sébastien Lajoie

Les Bulldogs de Hamilton à Sherbrooke

SHERBROOKE — Les Bulldogs de Hamilton ont confirmé hier qu'ils entameront leur camp d'entraînement à Sherbrooke, le 29 septembre, et qu'ils en profiteront pour présenter deux matchs intra-équipes au Complexe sportif Thibault GM et au Palais des Sports Léopold-Drolet.

La séance de tests physiques et les examens médicaux auront lieu la veille au Complexe sportif Bell de Brossard.

Le camp d'entraînement se poursuivra ensuite jusqu'au 3 octobre, avec des séances d'entraînement quotidiennes au Complexe Thibault GM. Deux matchs intra-équipes seront ensuite présentés, soit le mardi 2 octobre, au Complexe Thibault GM, et le mercredi 3 octobre, au Palais des Sports Léopold-Drolet.

Le camp d'entraînement des Bulldogs se tiendra sous la supervision du nouvel entraîneur-chef Sylvain Lefebvre, ancien défenseur du Canadien qui a aussi évolué dans la LHJMO.

« Il s'agit pour moi d'une fierté de pouvoir tenir une partie de notre camp d'entraînement dans la région de l'Estrie », a dit Lefebvre. (La Presse)

— Miguel Bujold

Lock-out: Subban inquiet pour les partisans

TORONTO — Après un été d'incertitudes, P.K. Subban est plus inquiet pour les partisans que pour lui-même.

Le défenseur, âgé de 23 ans, n'a toujours pas signé de nouvelle entente avec le Canadien de Montréal et pourrait être un des 750 joueurs mis en lock-out par la LNH la semaine prochaine. Cependant, ses inquiétudes sont plus sérieuses quand il évalue l'ambiance générale autour du dossier.

«Évidemment, cette situation est malheureuse, a mentionné Subban hier lors d'une entrevue. Personne ne veut vivre un lock-out. Je crois qu'au point où nous en sommes, nous sommes plus inquiets pour les partisans et nous voulons nous assurer qu'ils ne seront pas blessés puisque ce sont eux qui nous appuient. «Je crois que c'est le seul point négatif. Vous ne voulez pas blesser les partisans.»

Au cours des dernières semaines, le commissaire Gary Bettman a dit qu'il partageait le désir des partisans et qu'il préférerait ne pas avoir à revivre un arrêt de travail. Il a aussi rendu hommage aux partisans pour avoir aidé la ligue à revenir en force après l'annulation de la saison 2004-2005.

— La Presse Canadienne

Yannick Tremblay attend une transaction



ARCHIVES LA TRIBUNE

Yannick Tremblay souhaite retourner cette année à la Ligue nord-américaine de hockey dans une ville plus proche que Rivière-du-Loup.

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Yannick Tremblay, l'ex-capitaine du Saint-François de Sherbrooke et du Wild de Windsor, ressent des fourmis dans les jambes et espère être de retour dans la Ligue nord-américaine de hockey cette saison.

À la suite du départ du Wild de Windsor vers Cornwall, les droits sur Yannick Tremblay ont été cédés aux 3L de Rivière-du-Loup, mais le hockeyeur sherbrookoise a signifié à sa dernière équipe qu'il n'irait pas jouer à Rivière-du-Loup. « Ce sont uniquement des raisons familiales qui font que je ne veux pas y aller. J'ai deux filles à la maison, une de six ans et l'autre de quatre ans, et je ne suis pas prêt à voyager sur d'aussi longues distances pour jouer au hockey », confiait Tremblay qui participait hier au tournoi de golf du Phoenix.

Le hockeyeur qui a

maintenant 35 ans disait qu'il se sentait bien cet été, mais depuis que la saison de hockey approche à grands pas, le goût de retrouver ses coéquipiers et le vestiaire le tenaille. Chaque année depuis neuf ans, je me retrouvais avec mon équipe, c'était comme retrouver une bonne vieille paire de pantoufles. »

Thetford ou Trois-Rivières ?

S'il n'est pas prêt à voyager jusqu'à Rivière-du-Loup pour jouer au hockey dans la Ligue nord-américaine, il ne cache pas qu'il accepterait de jouer à Thetford Mines, à Trois-Rivières ou à Sorel.

« On me dit que même St-Georges de Beauce serait dans le portrait. » En fait, Tremblay doit attendre que Rivière-du-Loup réalise une transaction avant de pouvoir revenir au jeu.

« Je me suis entraîné fort et je suis prêt à revenir au jeu, » concède-t-il.

Dénouement possible à Hockey Sherbrooke

ANDRE LAROCHE

andre.laroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Plus de 90 jours après l'élection contestée à la tête de Hockey Sherbrooke, les discussions entre les opposants ont repris mardi soir sous l'égide de la Ville pour dénouer l'impasse.

« Nous sommes à la veille d'un dénouement. Les gens recommencent à se parler afin de repartir Hockey Sherbrooke », a confirmé hier le directeur général de l'organisme, Stéphane Dion. « Une rencontre aura lieu la semaine prochaine entre MM. Zol et Desrosiers. »

Rappelons que l'élection-surprise de Diego Zol a été contestée par le camp de Jean Desrosiers dès les jours suivant l'assemblée générale annuelle. Jusqu'à la fin mai, ce dernier avait été le seul et unique président de Hockey Sherbrooke depuis sa création en 2006.

Cet organisme réunit les deux organisations de hockey mineur à Sherbrooke, soit le Shermont de Sherbrooke-Est et les Mineurs de Sherbrooke-Ouest. Sa fondation avait été rendue nécessaire puisque, par sa politique du sport, la Ville de Sherbrooke ne reconnaît qu'un seul interlocuteur par discipline sportive.

Les deux adversaires n'ont pas d'autre option que la négociation, car un avis juridique, commandé cet été par la Ville, confirme qu'un vice de procédures a été commis lors de l'assemblée générale. Deux membres votants n'avaient pas l'éligibilité nécessaire à cette élection.

« Il faudrait recommencer le vote pour confirmer le résultat », a expliqué Stéphane Dion.

Cette chicane n'a pas encore de conséquences pour les joueurs. Néanmoins, elle freine le développement et les orientations de Hockey Sherbrooke. Elle retarde notamment la finalisation d'un projet de partenariat avec le Phoenix de Sherbrooke.

Blanchette revient avec... son sac de golf

SHERBROOKE — Vincent Blanchette qui a participé au camp de sélection du Phoenix a fait un retour à Sherbrooke hier. Il avait toutefois troqué son équipement de hockey pour son sac de golf afin de participer au premier tournoi de golf du Phoenix.

« Bien sûr que j'ai été déçu d'être retranché, confiait le jeune homme de 19 ans. On m'a expliqué qu'on voulait garder des joueurs plus jeunes. » Ce qui a fait ajouter à son grand-père, Claude Blanchette, un ancien résident de l'Estrie et membre du club de golf Milby : « Au Québec, les joueurs sont finis à 19 ans tandis qu'ils commencent à jouer à cet âge-là aux États-Unis... »

Vincent Blanchette est donc retourné au Collège français de Longueuil qui évolue dans la Ligue de hockey junior AAA du Québec et il a obtenu deux buts et une passe dans un gain de 4-2 en fin de semaine dernière.

« Le fait que j'aie de la famille à Sherbrooke ajoutait un petit

défi supplémentaire et j'aurais tellement aimé porter les couleurs du Phoenix, » commentait Blanchette tout en disant qu'il ne changerait rien à ce qu'il a fait au camp à Sherbrooke. « J'y ai tout donné ce que j'avais et je n'ai aucun regret. »

Excellent golfeur

Vincent Blanchette n'est pas qu'un hockeyeur, il est aussi un excellent golfeur qui participe aux divers tournois du circuit amateur québécois. Plus tôt dans la saison, il a pris le huitième rang à l'Omnium printanier. Il a aussi participé à la première étape de qualification pour l'Omnium des États-Unis où il a raté la seconde étape par trois coups seulement.

Hier, au tournoi du Phoenix, son grand-père Claude avait invité deux autres bons golfeurs et il promettait de s'y mettre à trois pour tenter de vaincre Vincent. La fin de l'histoire n'est toutefois pas connue...

— Pierre Turgeon



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

Vincent Blanchette avait participé au championnat du Québec premiers élans CN sur les allées du club Milby en juillet 2011.

LE PHOENIX PRÊT À AFFRONTER LA TEMPÊTE

Alexandre Comtois devient capitaine



PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'entraîneur Judes Vallée a finalement porté son choix sur le Sherbrookoise Alexandre Comtois pour devenir le premier capitaine de l'histoire du Phoenix de Sherbrooke dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

« Mon rôle au sein de l'équipe ne change pas vraiment, a confié Comtois en commentant la nouvelle hier soir. En arrivant à Sherbrooke, je savais que j'aurais un rôle important à jouer auprès des plus jeunes. Il faut leur montrer le chemin. »

Réclamé des Remparts de Québec au repêchage d'expansion, Comtois s'est toujours dit très heureux d'avoir la possibilité de jouer sa dernière année de hockey junior, chez lui, près de sa famille et de ses amis et il s'était lui-même confié la tâche d'essayer de rendre la vie un peu plus facile à tous ses coéquipiers en revenant à Sherbrooke.

« Nous avons beaucoup aimé son implication auprès de ses coéquipiers depuis le premier jour du camp de sélection, a ajouté Vallée en expliquant son choix. Parce qu'il est un joueur de la région, il a été sollicité par tout le monde au sein de l'équipe

et Alexandre n'a jamais hésité à prendre position. De plus, c'est lui qui a obtenu les meilleurs résultats lors des tests physiques, ce qui nous prouvait qu'il prenait son rôle au sérieux. Comme il est le joueur le plus intense depuis le début, il se veut aussi un bel exemple pour ses coéquipiers. »

Comtois a déjà fait son nid chez le Phoenix par son intensité et sa détermination et il est rapidement devenu l'un des favoris des amateurs. « Ce n'est pas parce qu'on a une lettre sur son chandail qu'on a un rôle de leader à jouer. Tout le monde doit faire preuve de leadership, même les plus jeunes de l'équipe. C'est important que nous soyons tous unis dans ce nous faisons. »

Le premier capitaine du Phoenix reconnaît que déjà un bel esprit d'équipe s'installe même si la plupart des joueurs proviennent d'horizons différents. « Tout le monde est conscient de l'importance de l'esprit d'équipe et dès le départ tout le monde a cherché à s'attacher. Je pense que ça va super bien. Les rôles de chacun dans l'équipe n'ont pas encore été définis exactement, mais chacun devra accepter le sien. Ici personne ne se plaint de son temps de jeu. On sent que nous sommes sur une pente ascendante depuis le début du camp. »

L'attaquant de 20 ans ne croit pas non plus que son statut de capitaine lui ajoute une pression



IMACOM, CLAUDE POULIN

Alexandre Comtois, le deuxième à partir de la droite, est devenu hier le premier capitaine du Phoenix de Sherbrooke. Ses coéquipiers Michael McNamee, Jean-Christophe Laflamme et Vincent Richer le seconderont dans le rôle d'adjoints au capitaine.

indue au cours de la saison. « Cette pression, je l'avais déjà en tant que joueur de 20 ans. » De plus, le Phoenix compte cinq joueurs de 20 ans. « Ce qui va nous favoriser parce que nous nous entendons bien et parce qu'il y a les joueurs de 19 ans qui se rattachent aussi. »

Il ne voit pas non plus de

pression supplémentaire à évoluer dans sa ville. « Au contraire, c'est motivant d'évoluer devant sa famille et ses amis. Ils sont toujours là pour m'encourager. »

Comtois pourra compter sur ses coéquipiers Michael McNamee, Vincent Richer et Jean-Philippe Laflamme pour le seconder puisque l'entraîneur

Judes Vallée les a choisis pour occuper les postes d'adjoints au capitaine.

Vallée a profité du tournoi de golf du Phoenix, hier au club Venise pour présenter tous ses joueurs, son capitaine et ses adjoints. Vallée en avait déjà avisé ses joueurs à l'entraînement, hier matin.

Tout est dans le travail et la détermination

Serge Boisvert reste très attaché à Sherbrooke et à ses partisans

SHERBROOKE — L'ex-hockeyeur Serge Boisvert, originaire de Drummondville, se sent Sherbrookoise presque à part entière et conserve un grand attachement à la ville Reine des Cantons de l'Est.

« J'ai conservé tellement de bons souvenirs de Sherbrooke, confiait Boisvert de passage hier pour occuper la présidence d'honneur du premier tournoi de golf annuel du Phoenix. Beaucoup de gens pensent que je suis de Sherbrooke parce que j'y ai joué tout mon hockey junior et que j'ai aussi joué pour les Canadiens de Sherbrooke dans la Ligue américaine. Personnellement, j'ai adoré la ville. J'ai connu des hauts et des bas dans ma carrière, mais dans l'ensemble, j'ai eu du succès. »

Serge Boisvert se souvient particulièrement des partisans sherbrookoise qui avaient fait de 'Beaver' leur favori principalement pendant ses années dans l'uniforme tricolore des Canadiens de Sherbrooke. « Les

partisans regardent beaucoup les résultats, mais ce qu'ils recherchent avant tout c'est de la détermination. Bien sûr, la première année du Phoenix ne sera pas facile, mais les partisans seront heureux si les joueurs se présentent match après match et qu'ils font preuve d'une bonne éthique de travail », estime celui qui est devenu dépisteur pour le compte du Canadien de Montréal.

Dans ses nouvelles tâches, c'est aussi ce qui attire son attention chaque fois qu'il met les pieds dans un aréna. « Je recherche des joueurs qui ont une bonne éthique de travail, qui sont déterminés et qui sont des passionnés de leur sport. » Il dit avoir remarqué du talent chez le Phoenix et n'hésite pas à confier que la façon de jouer de Daniel Audette correspond « au style que j'adore... et il y en a bien d'autres talents. »

Pour le compte du Canadien de Montréal, Serge Boisvert épingle les joueurs des collèges et



IMACOM, CLAUDE POULIN

Serge Boisvert, le président d'honneur du tournoi de golf du Phoenix de Sherbrooke, Sylvie Fortier, directrice aux opérations et principale organisatrice de la journée, ainsi que Jocelyn Thibault, se disaient très satisfaits du premier tournoi de golf dont tous les profits sont versés dans le fonds d'étude des joueurs du Phoenix.

prep school de l'est des États-Unis ainsi que ceux de la LHJMQ et de la Ligue junior de l'Ontario. « Je m'intéresse à tous les joueurs admissibles au

repêchage de 2013 (NDLR Ce qui n'est pas le cas de Daniel Audette). Au hockey junior, seuls les joueurs de 20 ans ne sont pas admissibles, mais je les regarde

aussi au cas où on voudrait en signer un comme agent libre. »

Boisvert se dit heureux chaque fois qu'il met les pieds dans un aréna. « C'est là que j'ai été élevé et c'est là que j'ai grandi. C'est une passion et pas un travail d'avoir à analyser des matchs ou des joueurs. »

Chez le Canadien, Boisvert a été embauché par Pierre Gauthier. Aujourd'hui, il flaire le piège dès qu'on lui parle de la venue de Marc Bergevin. « Marc est plus ouvert et il investit dans la recherche de talent au Québec. Il nous demande de regarder partout, dans le junior A, le junior AAA, la LHJMQ afin d'éviter qu'un autre David Perron nous passe entre les doigts. »

Mais 'Beaver' ajoute d'un même souffle : « J'ai eu une très belle relation avec Pierre Gauthier. Je l'ai croisé encore récemment. C'est un bonhomme fantastique, c'est un connaisseur et il est très intelligent. Je n'ai rien contre lui. »

— Pierre Turgeon

RESTAURANT

Jack-O

...à Mon goût!

Festival des îles grecques

Tarama, pikilila, calmars, assiettes de la mer, taramosolata, tzatziki, etc.

Dans nos 4 restaurants

Lundi

24 langoustines **12⁹⁵\$**

Mardi

30 crevettes grecques **9⁹⁵\$**

Tous les jours à 11⁹⁵\$



Mercredi

12⁹⁵\$

Langoustines, crevettes et calmars

Jeudi

Brochette de grosses crevettes

3⁹⁹\$ (dames)

Brochettes combinées **7⁹⁵\$**

Filet de boeuf et poulet

Soirée des dames



Rock Forest seulement

Plateaux Iason et du Pêcheur
pour 2 personnes

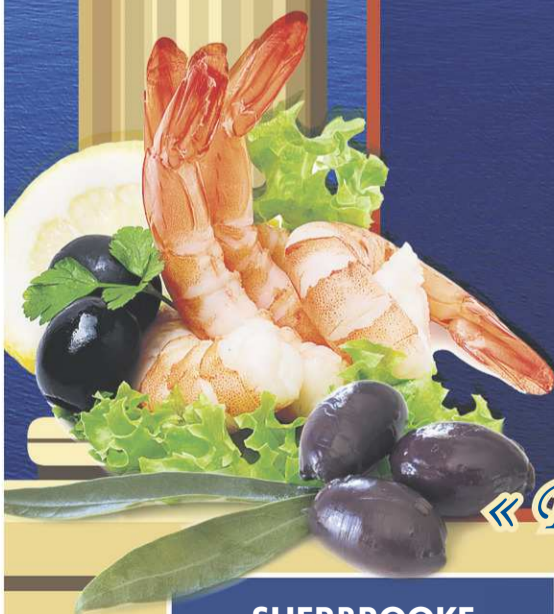
Assiette aux fruits de mer flambée

Tables d'hôte, fruits de mer, grillades
à partir de 17,95\$

Steak pétillant

Coquille de fruits de mer et César

« De quoi épater nos amateurs! »



SHERBROOKE
Arrondissement St-Élie
6031, ch. St-Élie
819 821.0122

SHERBROOKE
Arrondissement Rock Forest
5156, boul. Bourque
819 864.7055

MAGOG
481, rue Principale O.
819 843.4488

COATICOOK
385, rue Child
819 849.6006